LE DEVOIR

Fais ce que dois

la météo: nuageux et quelques averses dispersées. Venteux. Minimum la nuit dernière 5. Maximum 12. Aperçu pour demain: ensoleillé.

25 CENTS

Vol. LXVIII - No 71 | Montréal, jeudi 25 mars 1976 | Annonciation de Jésus

au sommaire

■ Warren Allmand ignore-t-il ce qui se passe à Saint-Vincent-de-Paul ?
— page 2

■ Fainstat réclame la tête de Drapeau, une enquête et une conférence pour sauver Montréal

■ Vingt-quatre p.c. des espaces sont menacés sinon déjà disparus
— page 3

■ Le PQ, Québec et le Front commun: un éditorial de Claude Ryan

■ Des militaires veulent guérir l'Argentine: un commentaire de Georges Vigny

■ Les blocs-notes de Michel Roy et de Jean-Claude Leclerc
— page 4

Les prévisions de dépenses

Malgré un effort d'austérité, une hausse de 18.9% à Québec

par Gilles Lesage

QUEBEC — Même s'il est marqué par l'austérité et la compression des dépenses, le budget du Québec pour l'année financière 1976-77 affiche une hausse de 18.9% par rapport aux prévisions de l'an dernier.

En effet, alors qu'en mars 1975, le ministre des Finances demandait des crédits de quelque $8.2 milliards, il en sollicite plus de $9.7 milliards, dans les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 1977 présentés hier à l'Assemblée nationale.

Il est vrai qu'aux crédits initiaux se sont ajoutés $805 millions en cours d'année pour des budgets supplémentaires et autres "régularisations", de telle sorte que les crédits totaux pour 1975-76 s'établissent à $9 milliards. La hausse à un peu plus de $9.7 milliards permet à M. Raymond Garneau de prétendre soutenir qu'elle est de 8.5% seulement par rapport aux crédits totaux, et de 10.8% comparativement aux dépenses probables de 1975-76, mais il n'en reste pas moins que, de mars 1975 à mars 1976, la hausse réelle est de 18.9%, comme le démontrent les notes explicatives préparées par le Conseil du Trésor.

Le budget proprement dit ne sera dévoilé que dans quelques semaines, probablement au début du mois de mai; mais il est d'ores et déjà permis de prévoir que la forte compression du rythme de croissance des dépenses gouvernementales permettra de boucler le prochain budget sans hausse apparente des impôts et des taxes. D'autant plus que $393 millions sont prévus au titre des conventions collectives de travail pour le secteur public et parapublic, et que le déficit olympique ne pèsera de tout son poids qu'en cours d'exercice.

L'année financière sera marquée par un resserrement plus rigoureux que par le passé des dépenses budgétaires, dit M. Garneau. Sans lever le voile sur le contenu du budget, il ajoute: "Déjà, par le biais des prévisions de dépenses, on peut nettement déceler que nous entrons maintenant dans une phase de rationalisation budgétaire plus rigoureuse."

Le gouvernement, indique le ministre, veut procéder à des rajustements qui tiennent compte d'une conjoncture économique et financière difficile, à laquelle le Québec doit faire face tout comme les autres gouvernements du pays.

Ils n'en mourront pas tous, mais tous seront frappés. "Les ministères et organismes gouvernementaux, les institutions des réseaux de l'Éducation et des Affaires sociales, devront s'y astreindre afin de modérer la croissance de leurs dépenses, écrit le président du Conseil du Trésor. Toutefois, malgré la nécessité d'exercer une rigueur budgétaire très grande, le budget des dépenses vise à offrir à la population un même niveau d'activité, mais à des coûts qui croissent moins rapidement."

Les principales mesures se regroupent sous trois titres:

- réduction de la croissance des effectifs à un taux inférieur à 15%, comparativement à plus de 3% en moyenne au cours des trois dernières années;
- compression des dépenses des institutions des réseaux de l'Éducation et des Affaires sociales;
- modération des taux d'accroissement des dépenses des ministères et organismes.

"N'est-il pas préférable de nous imposer une certaine discipline, au demeurant fort acceptable, que de risquer, par un ajournement à courte vue des contraintes, de nous préparer des lendemains pour le moins incertains?" demande M. Garneau, en faisant appel "au courage et à la lucidité de tous les Québécois".

Les dépenses budgétaires ont augmenté à un rythme supérieur à l'évolution de l'ensemble de l'économie québécoise, au cours des dernières années, constate le ministre. De plus, la part accrue du secteur public dans le produit national brut du Québec a été consacrée, dans une proportion significative, au seul maintien de services déjà implantés, dont les coûts ont augmenté rapidement.

Voir page 6: Les dépenses

■ Autres informations, page 9, sur les prévisions de dépenses du gouvernement québécois.



"Je me promenais tranquillement au beau milieu de la route quand, brusquement, le moteur s'est arrêté; je ne comprends pas ce qui se passe !" C'est ce qu'expliquait hier à ses sauveteurs flottants ce brave cultivateur immobilisé sur la route qui longe le Richelieu un peu au nord de Chambly. Quelques minutes avant sa mésaventure, son tracteur lui avait permis de dépanner six automobiles vaincues par l'inondation.

(Photo Alain Renaud)

Urgence-Inondation en alerte

par Gilles Provost

● Le niveau de la rivière des Prairies a monté de trois pieds en moins de deux heures hier après-midi quand des blocs de glace se sont accumulés dans un rétrécissement de la rivière, à la hauteur de la première avenue de Roxboro. L'embâcle s'est produit à peine 20 minutes après le bris du couvert de glaces et il a réduit de 12% le débit de la rivière.

● Le niveau du Richelieu, exceptionnellement élevé à cette période de l'année, a remonté de quelques pouces hier pendant que les ingénieurs du ministère des Richesses naturelles s'affairaient à dynamiter le couvert de glaces d'un petit affluent pour dégager le pont menant à l'île Goyer, où vivent 125 familles, près de Chambly. Les ingénieurs craignent que le pont ne soit emporté par la glace.

● Le ministère des Richesses naturelles a fait savoir hier qu'on prévoit une aggravation de la situation aujourd'hui et demain parce qu'on attend de la pluie et une température supérieure au point de congélation, même pendant la nuit.

● Certaines rumeurs voulaient que des familles aient été contraintes hier de quitter leur logis près de MacMasterville, le long du Richelieu. Les pompiers de Beloeil, responsables de cette région, ont été sur les dents toute la journée mais ils ne connais-

Voir page 6: Inondations

Une trêve et un médiateur, propose le PQ

par Louis-Gilles Francoeur

Accusant le gouvernement de placer le Québec "au bord du drame et de l'arbitraire" en voulant juguler par une loi spéciale le harcèlement des syndiqués des secteurs public et para-public, le Parti québécois a "imploré" hier le cabinet provincial d'accepter le principe d'une médiation, "la seule issue acceptable", qui pourrait, à son avis, être assortie d'un moratoire destiné à mettre fin temporairement aux lock-out et aux débrayages sporadiques des enseignants et des travailleurs du secteur hospitalier.

Le PQ a repris à son compte les rumeurs selon lesquelles le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, annoncerait aujourd'hui des mesures législatives, alors que la majorité des travailleurs du front commun débrayeront pour la seconde fois pendant 24 heures en vue d'obtenir cette fois la convocation immédiate de la table centrale.

Se référant à cette loi spéciale, qui aurait été mise au point au cours des derniers jours, le président du PQ, M. René Lévesque, a déclaré: "Nos fossoyeurs libéraux de la paix sociale tâcheraient bien sûr de la déguiser en instrument de salut collectif. Plus que jamais, cependant, les dizaines de milliers d'employés, sans compter bon nombre d'administrateurs scolaires et hospitaliers, auraient raison de la considérer comme un coup de matraque aussi insultant qu'injustifié."

Se rangeant derrière les voeux déjà exprimés par le Conseil supérieur de l'éducation, par les enseignants, les comités de parents et les commissions scolaires, le Parti québécois juge essentielle la nomination de deux médiateurs, chargés respectivement des deux grands secteurs de l'éducation et des affaires sociales.

"Nous sommes persuadés, a poursuivi le leader péquiste, que chez les syndiqués, comme chez les administrateurs, une telle mesure permettrait d'obtenir, pendant quelques semaines, l'arrêt nécessaire des harcèlements aussi bien que des lock-out, et d'espérer qu'on puisse déboucher enfin sur un terrain d'entente."

(Le lecteur pourra trouver en page cinq la déclaration complète du Parti québécois et son analyse de la négociation.)

Pour les dirigeants du PQ, le gouvernement Bourassa est aussi "mauvais négociateur" qu'imprévoyant.

Pour René Lévesque et ses collègues, le gouvernement n'a pas réussi, comme en 1972, à assurer une négociation normale à cause de "son ignorance totale des relations humaines". Cette situation, à l'origine de la paralysie des secteurs de l'éducation et de la santé, explique le "chaos" actuel.

Les étudiants sont dorénavant menacés de perdre leur année et le secteur de la santé est si perturbé que "les gens en sont réduits à prier le ciel de pouvoir s'en passer".

Le PQ ne renvoie pas cependant les parties à dos, avec une part égale de responsabilité même s'il admet que les "torts sont partagés comme toujours".

Eminemment responsable de cette détérioration, a dit M. Lévesque, le gouvernement Bourassa ne semble pas avoir ressenti un seul instant l'étendue de cette responsabilité ni le moindre désir de sauver la situation. Sachant qu'il dispose de l'arme suprême, dont il peut user et abuser à volonté, il peut et doit être soupçonné d'avoir très sciemment laissé les choses se gâter."

Pour les leaders péquistes, "l'indécence de certaines propositions gouvernementales" en constitue la meilleure preuve.

Voir page 6: Trêve et médiation

Déblocage aux Affaires sociales ?

Sur le point de déclencher ce matin le deuxième débrayage généralisé d'une durée de 24 heures, les syndiqués du front commun ont perçu hier dans l'évolution de la négociation aux différentes tables "une volonté du gouvernement de diviser les travailleurs du front commun".

Alors que des progrès sur des points fondamentaux étaient enregistrés pour la première fois hier à la table des affaires sociales, au point que les syndiqués ont parlé de "lueur d'espoir", les négociations étaient à toutes fins utiles suspendues "sine die" dans le secteur de l'enseignement.

Du côté de la CEQ, où les négociateurs n'ont pu obtenir le moindre rendez-vous avec leurs vis-à-vis patronaux, même pour la semaine prochaine, on établissait un lien direct entre l'impasse à la table de négociation et l'annonce des mesures que pourrait annoncer aujourd'hui le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent.

Ces nouveaux développements — et en particulier l'apparition de cette "lueur d'espoir" dans le secteur de la santé — n'ont changé en rien le plan des syndiqués, qui doivent débrayer aujourd'hui durant toute la journée, paralysant pour la deuxième fois toutes les écoles de la province et les cégeps, ainsi que la plupart des institutions hospitalières.

L'arrêt de travail a deux objectifs: d'abord obtenir une convocation immédiate de la table centrale, réclamée depuis plus de trois mois par le front commun, et augmenter la pression pour accélérer les travaux aux tables sectorielles.

Le cartel CSN-CEQ dans le secteur de la santé n'a pas annulé son mot d'ordre de débrayage en dépit des progrès d'hier.

Les progrès enregistrés hier à la table sectorielle des affaires sociales touchent l'ancienneté, la promotion, la sécurité d'emploi et les services communautaires. Le gouvernement a concédé aux syndiqués que la mise en commun des services entre les institutions hospitalières d'une région n'entrainera aucune mise à pied. Ainsi, les travailleurs affectés par la création d'une buanderie commune à trois

Voir page 6: Déblocage ?

faits saillants

Voici les points saillants des crédits budgétaires présentés hier par le ministre des Finances du Québec pour l'exercice 1976-77:

- Crédits totaux de $9.7 milliards, soit une hausse de 18.9% par rapport aux crédits initiaux de mars 1975 et de 8.3% par rapport aux dépenses réelles au 31 décembre 1975;
- Croissance des effectifs limitée à moins de 1%; soit une hausse de 398 hommes-année, comparativement à 6,243 en 1975-76;
- Réduction de $30 millions dans les budgets de fonctionnement des hôpitaux;
- Les commissions scolaires et les Cegeps devront boucler avec les mêmes budgets que l'an dernier;
- L'austérité frappe durement les crédits de six ministères: Affaires municipales, Agriculture, Immigration, Richesses naturelles, Terres et Forêts, Tourisme, Chasse et Pêche;
- La SDI aura un budget de plus de $23 millions, soit une hausse de 57.6%, plus $50 millions sous forme de prêts et de participation au capital-actions;
- Les crédits assignés à l'enseignement privé augmentent de 33.7%;
- Pas de nouveaux grands travaux routiers, la phase finale de l'autoroute est-ouest, à Montréal, est différée d'un an, mais la route de ceinture de la Gaspésie sera complétée;
- $70 millions pour l'aide au transport en commun en milieu urbain, particulièrement à Montréal (déficit, achat d'autobus, dette du métro, études du transport par rail);
- $359.5 millions pour la redistribution aux municipalités d'une partie du produit de certaines taxes à la consommation;
- Le budget de la Régie de la langue française grimpe à $5.8 millions, une hausse de 60%, due à l'augmentation du personnel;
- $12 millions pour la recherche minière, mais le budget du ministère des Richesses naturelles subit une compression de 8.6%;
- Crédits de $5.3 millions à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie de Montréal;

Voir page 6: Faits saillants

Après le coup militaire

Un triumvirat assume tous les pouvoirs en Argentine

BUENOS AIRES (d'après Reuter et AFP) — Le "règne" de la veuve du général Peron s'est achevé comme prévu par un coup d'État militaire. L'armée a pris le pouvoir sans coup férir dans la nuit de mardi à mercredi. La presidente Peron, qui tentait apparemment de se réfugier à l'étranger, a été interceptée et conduite par avion dans une petite station de sports d'hiver située au pied des Andes.

Un triumvirat composé des chefs des trois armes les généraux Jorge Videla et Rolando Agosti et l'amiral Emilio Massera secondé par un gouvernement militaire de huit membres, a prêté serment. Il a interdit partis politiques et syndicats, dissous les deux chambres du Congrès et révoqué les juges de la Cour suprême. Plusieurs personnalités proches de l'ex-présidente ont été arrêtées. D'autres se terrent.

Mais le calme règne partout et le couvre-feu n'a pas été instauré. Cafés, restaurants et magasins sont ouverts et la population se rue sur les journaux. La CGT s'était engagée à proclamer une grève générale dans l'hypothèse d'un putsch, mais jusqu'à présent seuls les ouvriers de l'industrie automobile de Cordoba se sont mis en grève pour une durée de vingt-quatre heures.

L'objectif des militaires: rétablir l'ordre, mettre fin au chaos politique et remettre l'économie sur les rails. Le sort qui sera réservé à la présidente Peron demeure incertain. On prête à l'armée l'intention de la juger pour plusieurs affaires de corruption. L'ambassade d'Argentine en Espagne se refuse à tout commentaire sur la possibilité d'un nouvel exil madrilène pour l'ex-présidente, dont le règne aura duré vingt et un mois. Il a été marqué par une crise économique sans précédent, une recrudescence de la violence et la corruption des grands commis de l'État.

Pour expliquer leur intervention, les officiers supérieurs de l'armée ont publié un communiqué dans lequel ils affirment avoir voulu mettre fin au chaos institutionnel, social et administratif. Leur objectif prioritaire, indiquent-ils, sera le rétablissement des valeurs essentielles d'autorité. Ils s'engagent à respecter les accords internationaux contractés par l'Argentine et à garantir l'existence, la propriété et les intérêts des étrangers installés dans le pays. Le communiqué est signé des commandants des trois armes: le général Jorge Videla, l'amiral Emilio Massera (marine) et le général Rolando Agosti (armée de l'air).

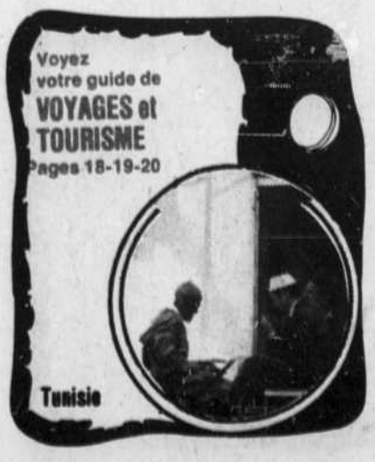
Peu après, les commandants des trois armes ont prêté serment et formé un triumvirat. Celui-ci a aussitôt dissous l'Assemblée nationale et le Sénat, et suspendu partis politiques et syndicats.

Il a publié une proclamation dite de "réorganisation nationale" qui stipule que le mandat de la présidente Peron et des autorités provinciales a expiré. Les parlements provinciaux sont dissous et les membres de la Cour suprême révoqués.

Les trois membres du triumvirat ont prêté serment à 10 heures 40 au siège de l'état-major général des forces armées devant M. Jorge Allende, président du collège des notaires de la province de Buenos Aires, et des représentants de la hiérarchie militaire et ecclésiastique.

Les chefs des trois armes ont publié alors un nouveau communiqué dans lequel ils affirment que leurs objectifs essentiels sont la restauration des valeurs

Voir page 6: L'Argentine



LES 3 DERNIERS JOURS DE LA VENTE
LES PRIX BAISSENT

8,000 VOLUMES

AUJOURD'HUI ET DEMAIN JUSQU'À 9 h.

SAMEDI DE 9H. à 5H.
VENTE AU COMPTANT

RABAIS de 60%
... faut pas rater la fin !

DUSSAULT
8955 SAINT-LAURENT



Margaret Trudeau fait de la propagande TV pour la santé mentale

TORONTO (PC) — Mme Margaret Trudeau apparaîtra à la télévision dans le cadre de messages d'intérêt public qui seront diffusés à travers le Canada, du 1er au 7 mai, afin de promouvoir la Semaine de la santé mentale.

M. Brian Hawkins, vice-président de la société ABS Film Productions, de Toronto, responsable de la production, a déclaré, mardi, que la décision de Mme Trudeau de tourner le film était "courageuse". M. George Rohn, directeur de l'Association canadienne pour la santé mentale, a contacté Mme Trudeau pour cette publicité et il a révélé qu'elle avait accepté d'emblée.

En réalité, a-t-il poursuivi, lors du tournage du film à Ottawa, le 10 mars, Mme Trudeau a modifié le texte afin qu'il corresponde à ce qu'elle voulait elle-même exprimer à propos de la santé mentale.

Mme Trudeau a reçu des soins psychiatriques pendant 12 jours pour "une sévère fatigue émotionnelle", en septembre 1974, à l'hôpital Royal Victoria de Montréal. Un mois plus tard, lors d'une entrevue télévisée dans tout le Canada par le réseau CTV, Mme Trudeau a confié à l'animatrice Carole Taylor qu'elle avait été "très effrayée" par la perspective de subir un traitement psychiatrique dans un hôpital. Elle a dit à l'époque que tout Canadien devrait pouvoir consulter un psychiatre sans en avoir honte.

Dans la version finale du message sur la santé mentale, elle déclare: "La maladie mentale en est bel et bien une, réelle et déprimante, et on peut la traiter dans la plupart des cas.

L'Association canadienne pour la santé mentale

Le Solliciteur général ignore ce qui se passe à Saint-Vincent-de-Paul

par Gilles Constantineau

"Dans l'affaire des 70 détenus qu'on déménage à l'intérieur de Saint-Vincent-de-Paul, il y a un problème encore plus grave que celui des locaux inacceptables: c'est celui des relations au sein du personnel du pénitencier, qui fait que le vent des bonnes relations fédérales-provinciales change à tout bout de champ, et qui fait que le Solliciteur général ne sait pas vraiment ce qui se passe," a déclaré hier soir au DEVOIR le directeur général de l'Association canadienne pour la santé mentale, section Québec, M. Paul-Marcel Gélinas.

C'est là, explique M. Gélinas, l'une des raisons pour lesquelles l'Association, après avoir consacré près de quatre jours d'étude au dossier des détenus en traitement psychiatrique dans les pénitenciers du Québec, a réclamé et obtenu du Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, une entrevue qui se déroulera aujourd'hui à Ottawa, et qui sera en bonne partie consacrée à ce problème de communication.

Mais les représentants de la section québécoise, qui compteront en plus de M. Gélinas le juge en chef Robert Cliche, de la Cour provinciale à Québec, et le docteur Gilles Lortie, directeur des projets spéciaux du ministère des Affaires sociales en matière de santé mentale, traiteront de la question non seulement avec M. Allmand, mais également avec son collègue de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, qui leur a accordé un entretien au début de la journée.

"Si Warren Allmand règle uniquement la question des aménagements, toute l'affaire risque de rebondir avant peu de temps," ajoute M. Gélinas en précisant que l'Association n'en verrait pas moins d'un mauvais oeil la construction d'un hôpital pénitentiaire québécois, selon les derniers projets fédéraux, "alors que le Québec offre au fédéral les services complets de l'Institut Pinel, qui sont excellents".

Pour ce qui est du problème de communication auquel fait allusion le directeur général de l'Association pour la santé mentale, il a été entièrement confirmé au DEVOIR par le directeur du département de criminologie de l'Université de Montréal, le professeur André Normandeau.

Mettant pour la première fois en cause le directeur régional — en l'occurence québécois — du Service canadien des pénitenciers, M. J.-C. LaFerrière, le professeur Normandeau n'hésite pas à déclarer que ce dernier, bien que très honnête sur le plan personnel, "n'en est pas moins un agnostique au sens des nouvelles méthodes de traitement carcéral".

M. LaFerrière, précise-t-il, "ne croit pas du tout à la réhabilitation des détenus, ni à quelque forme de traitement que ce soit, et moins encore au rôle important de la participation communautaire dans l'aide qu'on peut donner aux détenus. La psychiatrie, pour lui, ne sert que de moyen de contrôle supplémentaire. C'est un administrateur de l'ancienne école, style militaire".

M. Normandeau ajoute qu'il a participé de très près, pendant quatre ans, à la négociation des accords entre le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois, sur le plan de l'amélioration des conditions carcérales dans les pénitenciers, et que "chaque fois, au niveau du Solliciteur général et du Commissaire des pénitenciers, la confirmation écrite a été donnée à l'intention d'appuyer pleinement non seulement les programmes d'amélioration des aménagements, mais aussi les propositions québécoises qui offraient d'assumer le traitement médico-psychiatrique des détenus pénitentiaires".

Mais c'est au niveau régional, poursuit M. Normandeau, qu'à chacune de ces occasions, les déclarations d'intention faites au niveau ministériel "ont été soumises à des revisions à la suite desquelles elles restaient lettres mortes".

Il semble cependant qu'à cet égard le directeur régional du Service des pénitenciers ne soit pas la seule personne à mettre en cause. LE DEVOIR a en effet pris connaissance, voici peu de temps, d'un document qui implique de façon très précise, sous ce rapport, le directeur médical du Centre psychiatrique régional du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, le docteur Pierre Déom.

Invité à faire connaître l'attitude de l'effectif professionnel du Centre psychiatrique régional devant les plans québécois de services médico-psychiatriques complets aux clients des pénitenciers, le docteur Déom a exprimé sa pensée en peu de mots: "They want to bite more than they can chew," a-t-il dit des propositions provinciales, ajoutant que le ministère des Affaires sociales devait "mettre de l'ordre dans sa propre maison avant de vouloir venir administrer un centre psychiatrique qui fonctionne de façon satisfaisante malgré la construction ancestrale".

Traitant de toute la question au niveau politique, le médecin affirme aussi que "quand le Québec propose d'être responsable de l'embauche, de la surveillance, du perfectionnement du personnel à l'intérieur des institutions fédérales du Service Canadien des pénitenciers, nous croyons qu'il s'agit là d'un principe pernicieux où la juridiction provinciale dicterait ses vues à son palier supérieur... Il est permis de croire que des conflits de juridiction désorganiseraient la qualité des soins".

Pour la santé, physi-trousse

Le ministère de la Santé et du Bien-être social vient de lancer la physi-trousse pour aider les Canadiens à conserver ou améliorer leur état de santé.

La trousse comprend tous les renseignements voulus sur un auto-examen de la condition cardiaque et pulmonaire adapté aux différents groupes d'âge, une prescription hebdomadaire d'activités physiques, des exercices rythmiques, une brochure sur la santé et la condition physique, des conseils judicieux sur des habitudes simples, mais efficaces pour surmonter le stress, la tension, la solitude, réagir contre l'habitude de la cigarette, de l'alcool, des tranquillisants, etc. On peut se procurer la physi-trousse au prix de $4.95 dans les librairies d'Information Canada dans les différentes provinces.

les négociations: salaires offerts aux enseignants

Le Gouvernement du Québec et ses partenaires offrent aux enseignants des commissions scolaires et des collèges d'importantes augmentations de salaires dans le cadre des négociations en cours.

Selon les années de scolarité et d'expérience, ces augmentations varient de 26,5% à 50% en 1975/1976 en regard des échelles en vigueur en 1974/1975. Pour les deux dernières années de la convention, les augmentations seraient respectivement de 8% et de 6%.

Il faut aussi noter qu'à chaque année l'expérience acquise permet au professeur de gravir un échelon de l'échelle salariale. Ainsi dans l'exemple illustré, le professeur qui avait 16 ans de scolarité et 7 ans d'expérience gagnait $10 138 au 30 juin 1975. Son salaire passe à $13 590 au 1er juillet 1975 (8e échelon) puis à $15 175 au 1er juillet 1976 (9e échelon). Enfin au 1er juillet 1977, le salaire de ce professeur se situe à $16 613 (10e échelon). Entre l'échelle de 1974/1975 et celle de 1977/1978 la différence pour ce professeur est donc de $6 475 soit une augmentation de 63,8%.

Les pourcentages d'augmentation prévus à l'échelle de 1975/1976 sont les suivants:

années de scolarité

Moins de 14 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans
de 35% à 50%	30.5%	30%	29.5%	28.84%	26.5%	26.5%	26.5%

Ces pourcentages incorporent l'indemnisation (pour le coût de la vie) déjà versée pour 1974/1975 en supplément de l'échelle de 1974/1975.

$6 475
63.8%

1974/1975

Années d'expérience	scolarité **							
	12 ans et moins	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans*
1	5 824	6 218	6 812	7 487	8 232	9 033	9 940	10 920	12 012
2	5 972	6 455	7 062	7 755	8 525	9 366	10 307	11 324	12 436
3	6 133	6 688	7 314	8 025	8 818	9 695	10 675	11 730	12 855
4	6 381	6 950	7 586	8 325	9 134	10 057	11 076	12 168	13 318
5	6 637	7 216	7 867	8 624	9 459	10 420	11 473	12 606	13 772
6	6 902	7 487	8 148	8 916	9 782	10 781	11 874	13 041	14 227
7	7 189	7 781	8 470	9 245	10 138	11 176	12 303	13 510	14 716
8	7 485	8 079	8 766	9 577	10 494	11 570	12 738	13 977	15 201
9	7 772	8 378	9 078	9 909	10 850	11 962	13 167	14 446	15 689
10	8 066	8 671	9 391	10 240	11 206	12 355	13 598	14 913	16 177
11	8 385	9 002	9 734	10 602	11 606	12 792	14 072	15 433	16 712
12	8 708	9 332	10 075	10 963	12 006	13 231	14 546	15 950	17 249
13	9 024	9 665	10 420	11 324	12 405	13 666	15 020	16 469	17 788
14	9 348	9 996	10 764	11 685	12 806	14 103	15 495	16 989	18 322
15	9 665	10 327	11 107	12 048	13 203	14 540	15 969	17 506	18 860

1975/1976

Années d'expérience	Scolarité **							
	Moins de 14 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans*
1	8 617	8 890	9 733	10 660	11 638	12 574	13 814	15 195
2	8 933	9 216	10 081	11 040	12 067	13 038	14 325	15 732
3	9 252	9 545	10 432	11 419	12 491	13 504	14 838	16 262
4	9 596	9 900	10 822	11 829	12 957	14 011	15 393	16 847
5	9 952	10 266	11 211	12 249	13 425	14 513	15 947	17 422
6	10 307	10 633	11 591	12 668	13 890	15 021	16 497	17 997
7	10 714	11 053	12 018	13 129	14 399	15 563	17 090	18 816
8	11 089	11 440	12 450	13 590	14 907	16 114	17 681	19 229
9	11 484	11 847	12 882	14 051	15 412	16 656	18 274	19 847
10	11 880	12 255	13 312	14 512	15 918	17 201	18 865	20 464
11	12 314	12 703	13 783	15 030	16 481	17 801	19 523	21 141
12	12 745	13 148	14 252	15 548	17 047	18 401	20 177	21 820
13	13 181	13 598	14 721	16 064	17 607	19 000	20 833	22 502
14	13 616	14 047	15 190	16 584	18 170	19 601	21 491	23 177
15	14 050	14 495	15 662	17 098	18 733	20 201	22 145	23 858

* Scolarité de 20 ans et un doctorat de 3ième cycle.
** Conformément au "Manuel d'évaluation de la scolarité" du ministre.

1977/1978

Années d'expérience	Scolarité**							
	Moins de 14 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans*
1	9 864	10 177	11 143	12 204	13 323	14 395	15 814	17 396
2	10 227	10 550	11 540	12 638	13 814	14 926	16 399	18 010
3	10 592	10 928	11 943	13 073	14 299	15 459	16 986	18 617
4	10 986	11 334	12 389	13 542	14 834	16 040	17 621	19 287
5	11 393	11 752	12 834	14 023	15 369	16 614	18 256	19 945
6	11 800	12 173	13 269	14 502	15 901	17 196	18 886	20 603
7	12 265	12 653	13 758	15 030	16 484	17 816	19 564	21 311
8	12 695	13 096	14 253	15 558	17 066	18 447	20 241	22 013
9	13 147	13 563	14 748	16 086	17 644	19 067	20 920	22 721
10	13 600	14 029	15 240	16 613	18 222	19 692	21 596	23 427
11	14 097	14 542	15 779	17 206	18 867	20 379	22 350	24 202
12	14 591	15 052	16 316	17 800	19 516	21 065	23 098	24 980
13	15 089	15 567	16 853	18 390	20 157	21 751	23 850	25 760
14	15 587	16 081	17 389	18 986	20 801	22 439	24 603	26 533
15	16 084	16 594	17 930	19 574	21 446	23 126	25 352	27 313

1976/1977

Années d'expérience	Scolarité**							
	Moins de 14 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans*
1	9 306	9 601	10 512	11 513	12 569	13 580	14 919	16 411
2	9 648	9 953	10 887	11 923	13 032	14 081	15 471	16 991
3	9 992	10 309	11 267	12 333	13 490	14 584	16 025	17 563
4	10 364	10 692	11 688	12 775	13 994	15 132	16 624	18 195
5	10 748	11 087	12 108	13 229	14 499	15 674	17 223	18 816
6	11 132	11 484	12 518	13 681	15 001	16 223	17 817	19 437
7	11 571	11 937	12 979	14 179	15 551	16 808	18 457	20 105
8	11 976	12 355	13 446	14 677	16 100	17 403	19 095	20 767
9	12 403	12 795	13 913	15 175	16 645	17 988	19 736	21 435
10	12 830	13 235	14 377	15 673	17 191	18 577	20 374	22 101
11	13 299	13 719	14 886	16 232	17 799	19 225	21 085	22 832
12	13 765	14 200	15 392	16 792	18 411	19 873	21 791	23 566
13	14 235	14 686	15 899	17 349	19 016	20 520	22 500	24 302
14	14 705	15 171	16 405	17 911	19 624	21 169	23 210	25 031
15	15 174	15 655	16 915	18 466	20 232	21 817	23 917	25 767

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

24% des espaces verts menacés sinon disparus ?

Près de 24% des quelque 5,500 acres d'espaces verts que constituent les terrains de golf et les parcs métropolitains actuels et futurs de l'île de Montréal sont menacés d'être perdus s'ils ne le sont pas déjà.

C'est ce que le groupe "Espaces verts" a soutenu au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, tout en expliquant que cette situation était due à l'incurie tant de la Communauté urbaine de Montréal que du gouvernement québécois qui n'ont pris aucune mesure pour préserver les espaces verts sur l'île de Montréal.

En fait, explique les "Espaces verts", il y a actuellement 1,260 acres de verdure qui ont été perdus ou qui sont menacés de disparition sur les 5,482 acres qui devaient être protégés, comme l'avaient recommandé à plusieurs reprises les planificateurs de la CUM au cours de l'élaboration du schéma d'aménagement du territoire.

Ceux-ci recommandaient que les 12 terrains de golf de l'île de Montréal (1872 acres) soient protégés en tant qu'aires de conservation, et recommandaient également l'aménagement de parcs métropolitains: aux parcs Angrignon, Ile Notre-Dame et Ile Sainte-Hélène déjà existants à Montréal venaient s'ajouter quatre grands parcs futurs, soit les parcs du Bout-de-l'île, du Bois-de-Liesse, de l'Anse-à-l'Orme et du Cap Saint-Jacques. Ces parcs venaient ajouter 3,610 acres de verdure.

Mais depuis ces premières recommandations faites en 1972, l'absence de mesures de protection a permis, soit qu'on modifie la vocation en totalité ou en partie de parcs existants (Ile Notre-Dame et parc Angrignon), soit qu'on laisse des terrains réservés en principe pour des parcs ou comme espaces verts servir à des fins de développement.

C'est le cas notamment du golf Beaurepaire à Beaconsfield où les autorités municipales, malgré diverses tentatives pour protéger cet immense espace vert, ont dû se résoudre à permettre l'aménagement de 116 acres en développement résidentiel. La seule solution qui demeure pour préserver ce terrain consiste pour la municipalité de s'en porter acquéreur, mais elle n'en a pas les moyens financiers, et la CUM tout comme le gouvernement provincial refusent d'intervenir, explique-t-on.

Aussi les Espaces verts ont réclamé que la CUM remplisse le mandat qu'elle a de protéger les espaces verts sur son territoire et qu'elle se donne le pouvoir de légiférer en ce domaine. Notons que ce pouvoir lui est donné par la loi qui l'a constitué, mais que les membres de la communauté n'ont pas encore décidé de l'exercer. Et en attendant que la CUM exerce ce pouvoir, le groupe Espaces verts réclame que le gouvernement québécois, par le biais du ministère des Affaires municipales, supplée à la communauté.

Le conseiller Raymond Poulin quitte le PQ

Après le Rassemblement des citoyens de Montréal, c'est du Parti québécois que le conseiller municipal, M. Raymond Poulin, démissionne.

Représentant du quartier de Saint-Jacques au conseil de ville de Montréal, M. Poulin avait quitté le RCM en annonçant son intention de se consacrer préférentiellement au Parti québécois dont il souhaitait être candidat dans le comté de Rosemont.

Les choses n'ont pas fonctionné aussi bien que prévu et M. Poulin estime qu'il n'a plus rien à faire dans ce parti. Parmi d'autres reproches, il déplore le manque de leadership du président, M. René Lévesque, et le prévient de le considérer dorénavant comme un adversaire politique.

"Je ne suis pas un intellectuel, mais un homme d'action, déclare-t-il, et de ce fait, je suis bien content de m'être aperçu avant qu'il ne soit trop tard du calibre de votre parti."

Selon le conseiller Poulin, le peu de cas que le Parti québécois fait de ceux qui ont fait la preuve qu'ils ont la confiance des électeurs, explique partiellement pourquoi il n'a fait élire que six députés à l'Assemblée nationale et l'empêchera de dépasser ce stade, malgré le mécontentement général du Québec à l'égard du régime Bourassa.

Les reproches de Raymond Poulin sur le leadership de M. Lévesque sont illustrés par une citation de Pierre Mondès-France: "Il n'y a pas de contradiction entre démocratie et autorité."

La guerre des poteaux est terminée

QUÉBEC (PC) — La "guerre des poteaux" est définitivement terminée.

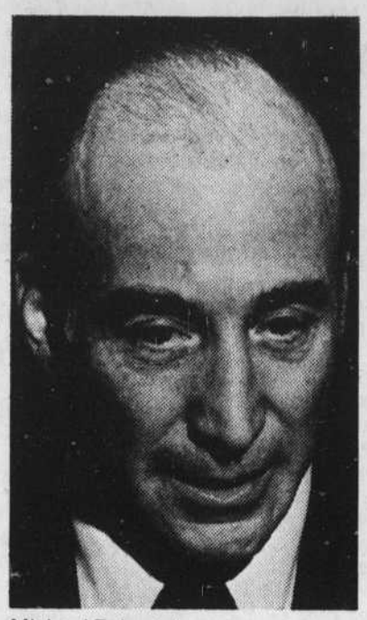
Tel que promis en janvier dernier, la compagnie Bell Canada a retiré toutes les oppositions enregistrées auprès de la Régie des services publics du Québec contre les corporations municipales désireuses de réglementer la télédistribution sur leur territoire.

A l'ouverture des auditions de la Régie, mardi, à Québec, Me Paul Hurtubise, procureur de la compagnie de téléphone, a confirmé la décision de retirer toute opposition contre les règlements soumis par 25 corporations municipales.

Siégeant comme président, Me Raoul Barbe, vice-président de la Régie, a pris en délibéré le projet de règlements soumis par la ville d'Alma.

Mercredi, l'organisme devait étudier les dossiers soumis par les corporations municipales de Giffard, Magog, Saint-Raymond-de-Portneuf, Charlesbourg, Loretteville, Beauport, Montmorency, Orsainville, Sainte-Foy et Val-d'Or.

La compagnie Bell a cependant demandé un délai pour étudier les textes soumis, de façon à s'assurer que les projets correspondent à certaines normes tandis que l'Hydro-Québec a insisté de son côté pour que les règlements comprennent des dispositions au chapitre surtout de la sécurité.



Michael Fainstat.
(Photo Alain Renaud)

Le chef Lequin

J'ai fait de mon mieux

Aux rapports défavorables à son style de leadership, le directeur du service de police de Laval, M. Léo Lequin, réplique qu'il a fait de son mieux, tenant compte des circonstances particulières.

En une quinzaine, deux rapports d'évaluation sur le fonctionnement de la police municipale ont été rendus publics: une étude commandée à la firme Roger Pominville par le conseil exécutif de Laval et une analyse de la Commission de police du Québec, présidée par le juge Roger Gosselin.

L'un et l'autre des rapports concluent que le service de police ne protège pas adéquatement la population, que ses ressources sont insuffisantes, que la gestion est incompétente et que M. Léo Lequin ne possède pas les qualités nécessaires à se fonction.

Le directeur Lequin note d'abord qu'avec moins de policiers qu'en 1965, Laval a conservé le taux de criminalité le moins élevé des 20 plus grandes villes du Canada jusqu'en 1970 alors que la situation a commencé à se dégrader.

Rappelant les problèmes graves causés par la grève du zèle des policiers qui a duré de septembre 1974 à août 1975 et la fusion des 14 municipalités de l'île, M. Lequin estime que la performance de ses policiers fut quand même étonnante.

Tout en soulignant que le phénomène de la hausse du taux de criminalité se manifeste dans la plupart des autres villes canadiennes, M. Lequin identifie un certain nombre d'autres facteurs responsables, selon lui, de la situation déplorée par les commissions d'études: un niveau d'absentéisme élevé au sein du corps policier; un faible taux d'encadrement à Laval par rapport au reste du pays; un horaire de travail gêné par la convention collective des policiers; les distances considérables que les policiers doivent parcourir pour se rendre au Palais de Justice de Montréal et à la Cour du Bien-être social où ils agissent comme enquêteurs ou témoins.

"Il ne faut pas imputer le blâme uniquement aux policiers, qui sont à la merci des législateurs, qui ont le dernier mot, très souvent, au détriment de la sécurité publique", conclut le directeur Lequin qui ajoute: "Policier depuis 35 ans, je suis fier de ma profession. Je me suis toujours tenu debout et j'entends continuer ma tâche pourvu qu'on mette à ma disposition les outils nécessaires et indispensables au travail de tout corps policier."

Fainstat veut la démission de Drapeau

Une conférence à trois pourrait sauver Montréal

par Bernard Descôteaux

Non seulement une enquête publique doit être tenue pour faire la lumière sur tous les aspects du dossier olympique, mais il faut aussi que le maire Jean Drapeau et les membres de l'exécutif de Montréal démissionnent et qu'une conférence tripartite réunisse les autorités fédérales, provinciales et municipales pour arrêter des mesures extraordinaires pour résoudre la crise causée par le déficit olympique.

Telle est la position qu'a défendue le conseiller municipal montréalais Michael Fainstat, principal prote-parole du Rassemblement des citoyens de Montréal en matière de fiscalité, alors qu'il prenait la parole devant un auditoire d'hommes d'affaires du West-Island hier midi.

Depuis son arrivée à l'hôtel de ville de Montréal, le RCM a maintes fois accusé l'administration du maire Drapeau de mauvaise administration, de cacher plusieurs éléments du dossier olympique. Plus récemment, il avait même exigé du gouvernement provincial la tenue d'une enquête sur le dossier olympique. Mais c'était la première fois qu'un de ses porte-parole allait jusqu'à réclamer publiquement et formellement la démission du maire Drapeau et des six membres du comité exécutif.

Selon M. Fainstat, M. Drapeau et ses collègues de l'exécutif se sont tout à fait discrédités par "une effroyable maladministration des affaires de Montréal".Avec le projet olympique pour lequel ils ont créé une structure administrative et de contrôle qui n'a jamais fonctionné, ils ont amené Montréal au bord de la faillite et l'ont placée dans une quasi-tutelle, de dire M. Fainstat qui les accuse par ailleurs d'avoir saboté les grands projets de travaux publics comme le métro et l'usine d'épuration des eaux, d'avoir négligé les besoins de leurs électeurs et complètement ignoré leurs promesses électorales.

Pour le conseiller, si le maire Drapeau et ses collègues désirent que les Montréalais ne souffrent pas trop de leurs erreurs et s'ils ont encore un peu de décence et de dignité, ils n'ont d'autre choix que de démissionner. Leur démission, explique-t-il, permettrait au conseil municipal d'élire un nouveau maire et de nouveaux administrateurs qui pourraient être en mesure de prendre la situation bien en main. Les tâches d'une nouvelle administration seraient alors d'ouvrir des négociations pour résoudre les problèmes olympiques et leurs effets, et s'attaquer aux divers autres problèmes municipaux, notamment l'érosion des pouvoirs municipaux.

En ce qui a trait à l'enquête publique réclamée par M. Fainstat, et auparavant par d'autres conseillers du RCM, il a expliqué que celle-ci devait être tenue au nom de la démocratie et du droit au public d'être informé. Relevant les diverses tentatives de son parti pour obtenir au conseil municipal des informations sur le dossier olympique, et leur échec, soulignant que les deux commissions parlementaires qui se sont tenues sur le dossier olympique n'avaient rien apporté, il a soutenu que seule une enquête publique et sur tous les aspects du dossier pouvait faire toute la lumière.

Selon le conseiller, cette enquête doit être tenue immédiatement, avant que des dossiers ne disparaissent (par le feu ou le vol), ou avant que certaines personnes n'aillent se réfugier au Costa-Rica.

Une telle enquête devrait être confiée à une commission ayant le pouvoir de faire comparaître des témoins et d'obtenir tous les documents pertinents.

Son mandat devrait porter sur les différents aspects de l'administration de Montréal, l'augmentation extraordinaire des coûts, les profits exagérés dus au système des contrats à forfait plus honoraires, les situations de conflits d'intérêt, l'identification des responsables de cette situation.

D'ailleurs M. Fainstat dit soupçonner qu'une sorte de "gentlemen's agreement" existe entre l'administration municipale et le gouvernement québécois pour cacher les faits et continuer de soustraire l'information au public. Il se demande si le gouvernement ne veut pas protéger le Parti civique d'une mort certaine et aider à refaire l'image de l'administration municipale, et si l'on ne craint pas que la population ne réalise l'ampleur de la situation.

Passant par ailleurs en revue le dossier financier des Jeux, il a fait valoir que le déficit olympique serait de $1 milliard. Selon lui, cet argent aurait pu servir à bien d'autres fins, donnant comme exemple qu'une telle somme aurait pu assurer la gratuité du transport en commun pendant 10 ans à Montréal, aurait pu permettre de construire 33,000 habitations pour personnes âgées ou 120,000 logements à loyer modique, ou encore permis la construction de 400 arénas de quartier. Il a également souligné que n'eut été l'intervention du Québec dans le dossier, Montréal aurait très certainement risqué de perdre sa cote sur les marchés financiers.

Voir page 6: Montréal

Nouveau délai du CRTC pour le MF en circuit fermé

OTTAWA (PC) — Le Conseil de radiotélévision canadienne, CRTC, a annoncé, hier à Ottawa, qu'un nouveau délai était accordé aux détenteurs de licence d'entreprises de télévision par câble qui désirent offrir des services audio MF en circuit fermé.

Les titulaires de licence de télé par câble auront donc jusqu'au 1er mars 1977 pour se conformer aux nouvelles exigences relatives à la distribution de services audio en circuit fermé.

Les règlements et la politique du CRTC, publiés en novembre et décembre derniers, exigent maintenant que ces entreprises détiennent une autorisation du Conseil.

Le CRTC reconnaît que cette politique concerne de nombreux services audio en circuit fermé comportant des émissions multiculturelles et étudiantes qui sont distribuées depuis quelque temps par des entreprises de télévision par câble, mais il croit que des alternatives acceptables pourraient et devraient être élaborées.

Le CRTC invite toutes les entreprises visées par ces nouveaux règlements à présenter immédiatement une demande d'autorisation en vue d'établir un canal MF audio-communautaire semblable au canal communautaire vidéo.

La programmation offerte à ce canal audio "devrait refléter la diversité culturelle et linguistique de la population desservie par les titulaires de licence", note le secrétaire général du CRTC, M. Guy Lefebvre.

Il est donc évident que ce canal audio ne devrait contenir aucun matériel publicitaire, tel que demandé pour un canal vidéo communautaire.

Les Cercles des Jeunes Naturalistes

LIVRES ET MATÉRIEL POUR L'ÉTUDE DE LA NATURE
en vente au Comptoir des Jeunes Naturalistes
de 9 à 17 h du lundi au vendredi
de 10 à 15 h (le samedi)
455, rue Saint-Jean, Montréal
(2 rues à l'ouest de la Place d'Armes)



Louise Paquette
844-3361

aujourd'hui

A 9 h 30, débute le congrès annuel de la Société de criminologie du Québec, qui se tient aujourd'hui et demain à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, sous le thème de "La justice et l'injustice au Québec".

●

Collectes de sang de la Croix-Rouge: à la Banque Royale du Canada, 2, Place Ville-Marie, de 9 h à 16 h; au Club Optimiste de Saint-Laurent, 3205, Côte Vertu, de 14 h 30 à 21 h; à l'immeuble principal de l'U de M, 2900 Edouard Montpetit, de 10 h à 16 h.

●

A 12 h, M. Denis Hardy, ministre des Communications, est le conférencier invité au déjeuner-causerie du Publicité Club, à l'hôtel Château-Champlain.

●

A 12 h 15, Mme Thérèse Lavoie-Roux, présidente de la CECM, jette un regard retrospectif et fait une prospective sur l'Opération Renouveau, devant les membres du Club Richelieu, au salon Bonaventure de l'hôtel Reine Elizabeth.

●

A 12 h 30, le président du Parti libéral du Québec, M. Claude Desrosiers, prononce une conférence à l'auditorium L'Allemand du collège Jean-de-Brébeuf.

●

A 17 h 30, le professeur Joseph Dainow prononce une conférence intitulée "Civil Law in a Mixed Jurisdiction" à la Faculté de droit de l'université McGill, au 3644, Peel.

●

A 19 h 30, le professeur Gaston Gauthier parle de "La sexualité chez l'enfant d'âge préscolaire", au 1215, Saint-Joseph est, dans les cadres des rencontres sur la sexologie de l'Association d'éducation pré-scolaire du Québec.

●

A 20 h, le regroupement Action-Parents organise un "rassemblement de solidarité" à la salle de curling du Centre Paul-Sauvé, pour réclamer le maintien et l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

●

A 20 h, débute le symposium organisé par les universités de Montréal et McGill sous le thème "Sexe, culture et maladie", au Palmer Howard Theatre, 1200, ave. des Pins ouest.

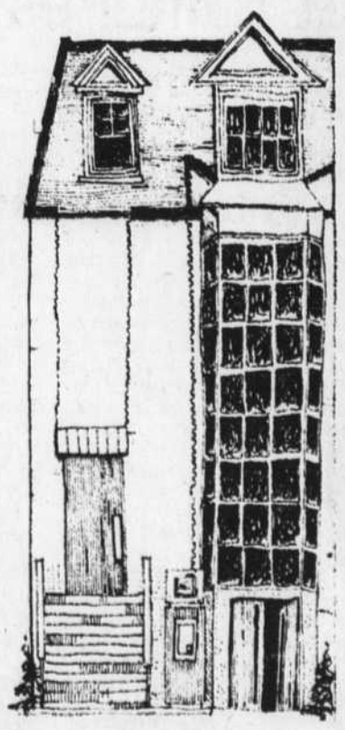
COURS DE POTERIE
Initiation à la céramique
Tournage — Façonnage
Composition des glaçures

Inscription immédiate pour les sessions débutant le 12 avril et le 5 juillet au :

Centre de céramique
Poterie Bonsecours
433 est, Notre-Dame
Vieux-Montréal
844-6253
854-6165
Permis culture personnelle no : 749 885

RENOMMÉ DEPUIS LE 20 NOVEMBRE 1975

L'ENDROIT IDÉAL POUR LES DÉJEUNERS D'AFFAIRES



DALI Restaurant Français
1446, rue Crescent - 282-1332

as-tu ton INTER ? v'là ta chance
tirage: semaine prochaine

éditorial

Le PQ, Québec et le Front commun

Dans le communiqué qu'il a émis hier sur l'état actuel des négociations entre le gouvernement et le Front commun des employés du secteur public et para-public, le Parti québécois laisse percer une fois de plus l'embarras où le placent les situations impliquant directement des secteurs où il puise une partie importante de sa clientèle électorale.

Le PQ constate comme tout le monde que les négociations progressent à un rythme trop lent: en quoi il ne fait pas oeuvre spécialement originale. Il note de même furtivement au début de son long communiqué que "les responsabilités sont comme toujours partagées".

Mais une fois prise cette précaution de style, tout le reste du diagnostic est d'un unilatéralisme renversant. S'il fallait en croire le PQ, le principal, voire le seul, responsable du mal que tout le monde déplore, ce serait le gouvernement! Que celui-ci ait ses torts, on le concède volontiers. Qu'il faille le tenir responsable des centaines d'actes de sabotage commis depuis quelques mois dans les écoles et les hôpitaux, cela est quand même un peu fort. Qu'il faille de même lui imputer la responsabilité presque exclusive du piétinement des négociations, il faut, pour l'affirmer sans rire, soit avoir omis de s'informer sur ce qui s'est effectivement passé aux tables de négociation depuis l'automne dernier, soit n'être pas libre de constater l'évidence.

Parce qu'il puise une partie importante de ses appuis auprès des milieux directement impliqués dans la négociation avec le gouvernement, le PQ peut difficilement prendre à l'endroit de ces milieux la distance critique qui lui permettrait d'apprécier leurs revendications en toute indépendance. Qu'il aime cela ou non, ses interventions traitant de ces questions s'en ressentent fortement.

C'est sans doute pour cette raison qu'à aucun stade des négociations, ni en 1972 ni cette fois-ci, le PQ ne s'est donné la peine de procéder à une critique sérieuse des demandes formulées par les porte-parole du Front commun. Dans les revendications que ces derniers formulent au chapitre des clauses normatives en particulier, on trouve maintes prétentions tout à fait inacceptables: mais ce n'est pas dans les déclarations entortillées du PQ qu'il faudra en chercher la trace. Quand le PQ parle du gouvernement, il invoque chaque fois tout le riche arsenal catastrophiste dont se nourrit la prose de René Lévesque. Quand il parle des chefs syndicaux, que certains dirigeants péquistes ne se gênent pas pour critiquer privément, il devient soudain onctueux et doucereux.

Il fallait au moins signaler ce trait pour montrer que l'on n'est pas dupe d'une prose qui, par-delà les refrains vertueux dont elle s'enveloppe, n'est pas étrangère aux intérêts électoraux de ses auteurs. Il n'est pas mauvais — loin de là — que les syndicats engagés dans une lutte trouvent un véhicule utile dans l'un des partis organisés. Le parti qui se prête à ce rôle doit accepter en retour qu'on apprécie à l'aulne de ses allégeances particulières certaines opinions qu'il prétend, comme tous les partis, faire valoir au nom de l'intérêt général.

•

Cette clarification étant acquise, il faut examiner avec un esprit impartial les suggestions du PQ. Car en raison même des liens qu'il entretient avec les milieux syndicaux, le PQ peut offrir à ce stade de la négociation une contribution fort utile.

Or, quand le PQ conclut que "la seule issue qui reste, dans les circonstances, c'est la médiation", il rejoint une préoccupation qui va bien au-delà des seuls cercles péquistes. Il émet un avis plus judicieux, à première vue, que les projets que l'on prêtait hier au gouvernement.

Las des perturbations catastrophiques qui frappent sans merci les institutions hospitalières et de larges secteurs du monde de l'enseignement, le gouvernement s'apprêterait, dit-on depuis deux jours, à déposer à l'Assemblée nationale un projet de loi décrétant la cessation de toute forme de débrayage et ordonnant la poursuite des négociations jusqu'à la fin de juin prochain. Le résultat visé par une telle loi serait atteint beaucoup plus efficacement et à un coût social beaucoup moins élevé si le gouvernement acceptait au contraire l'intervention d'un tiers dans les négociations.

Une loi spéciale, venant à ce stade-ci, serait perçue avec raison comme un changement arbitraire et unilatéral apporté aux règles du jeu en plein coeur des négociations. Elle risquerait de donner lieu à des perturbations accrues et par voie de conséquence à des mesures de répression supérieures en nombre et en gravité à tout ce que le Québec a pu connaître jusqu'à maintenant. Il faudrait au moins attendre, si l'on doit en venir là, que les négociations aient suivi leur cours normal jusqu'à la fin, grève comprise. L'intervention du législateur, à l'exemple de ce qui s'est produit par le passé, surviendrait alors comme un ultime recours. On pourrait la déplorer, mais on serait mal fondé d'en nier la nécessité une fois qu'auraient littéralement été épuisés tous les autres moyens.

Pour qui a examiné de près le dossier des négociations dans les domaines de l'enseignement et des affaires sociales, on n'en est toutefois pas à ce stade ultime. Tant aux tables des affaires sociales qu'à celles de l'enseignement, maintes clauses normatives demeurées en suspens depuis des mois pourraient se régler vite si l'on se mettait à négocier sérieusement. Tout compte fait, les véritables enjeux pourraient se ramener à quelques-uns pour peu que l'on cesse, de part et d'autre, de faire de la stratégie.

Or, c'est ici que l'intervention d'un tiers pourrait se révéler fort utile. Il faudra examiner d'un oeil critique un autre jour la prétention du gouvernement voulant qu'il ne puisse se soumettre à une forme quelconque d'arbitrage dans des matières pouvant affecter des sommes qui représentent la moitié, ou presque, de son budget. Cette prétention est, à notre avis, grandement exagérée et est d'ailleurs contredite par la législation fédérale régissant les rapports du gouvernement central avec ses employés. Mais ce n'est pas de cela qu'il est question pour l'instant.

Ce que le PQ, de concert avec le Conseil de l'Éducation, les syndicats d'enseignants et la Fédération des commissions scolaires, suggère, c'est plutôt la nomination d'un, ou plus exactement de deux, médiateurs. A moins de se méprendre totalement sur le rôle d'un médiateur, on ne voit pas en quoi celui-ci viendrait porter ombrage aux prérogatives inaliénables de l'employeur.

Le médiateur aurait en effet pour rôle de s'informer d'abord à fond de la position de chacune des parties, puis de chercher entre ces positions des éléments de rapprochement, et enfin de traduire en des propositions de règlement ses constatations essentielles. Les parties ne seraient liées à aucun stade par ses conclusions. Celles-ci pourraient au surplus être modifiées et adaptées suivant les exigences des parties. En quoi ce rôle serait-il incompatible avec les prérogatives de l'État-employeur?

On a peur du mot "médiateur"? Que l'on parle, si l'on préfère, d'un "conciliateur spécial": cette dernière fonction comporte un pouvoir d'initiative moins grand au chapitre des propositions de règlement. Mais qu'on n'aille pas rejeter du revers de la main, dans un conflit dont les enjeux sociaux sont si grands, un recours dont l'aptitude à faciliter des rapprochements est universellement reconnue. Le pire qui pourrait se produire dans cette hypothèse, ce serait un échec de la médiation ou de la conciliation: mais le gouvernement serait alors mieux placé pour dire à la population qu'aucun moyen n'aurait été épargné pour trouver une solution négociée.

L'intervention d'un tiers à ce stade du conflit aurait très probablement, en outre, un effet temporaire non-négligeable. Elle pourrait permettre un arrêt volontaire des interruptions de travail qui se multiplient depuis quelques jours. Ce résultat serait ainsi obtenu sans qu'il ait été besoin de mesures autoritaires.

•

On comprend l'exaspération de plusieurs administrateurs publics devant le chantage éhonté auquel sont soumis des milliers de citoyens sans défense depuis plusieurs semaines. Mais notre société, législateurs en tête, a opté dans ce genre de situation pour la voie de la négociation et de la patience. C'est cette voie qu'il faut, pour l'instant, continuer de suivre, avec l'aide des mécanismes de médiation que prévoit notre système de relations du travail. Au nom de quelle raison supérieure l'État-employeur devrait-il se soustraire à ces mécanismes?

Claude RYAN

La démocratie syndicale chez les enseignants

Une enseignante de Saint-Marcel, dans le comté de l'Islet, madame Anne-Marie Chouinard, vient de se voir exclure de son syndicat, ainsi que quelques autres enseignants, pour avoir refusé de participer à des débrayages qu'elle jugeait illégaux. Elle nous fait tenir le texte de la lettre qu'elle a reçue à cette fin du président du syndicat, de même que la réponse qu'elle a adressée à ce dernier. Nous publions le texte intégral de ces deux documents, qui soulèvent un cas à la fois intéressant et grave de conflit entre le devoir d'obéissance aux lois et le devoir de solidarité syndicale.

1) Le président du syndicat:

Une exclusion pénible mais nécessaire

Madame,

Le Conseil d'administration du Syndicat de l'Enseignement de Pascal-Taché, à sa réunion du 15 mars 1976 a pris connaissance, via le rapport produit par le chef de secteur de St-Pamphile, des situations vécues dans votre école lors des journées d'études tenues dernièrement.

Le Conseil d'administration considère de telles situations pénibles et ne peut que procéder à votre exclusion du Syndicat de l'Enseignement de Pascal-Taché.

La position du Conseil d'administration est basée sur l'article 14 paragraphe a des règlements adoptés le 4 décembre 1974.

"Les membres peuvent être exclus du Syndicat pour manquement grave à la solidarité syndicale".

Le Conseil d'administration demeure à votre disposition pour clarifier cette situation.

Bien à vous,
le Conseil d'administration du
Syndicat de l'Enseignement du
Pascal-Taché,
Denis LECLERC, président.

2) Mme Chouinard:

Le citoyen ne peut-il plus obéir aux lois ?

Le 18 mars après-midi, le Syndicat de l'enseignement de Pascal-Taché convoquait une assemblée générale à Montmagny, pour inviter ses membres à se prononcer, dans un premier vote sur les offres patronales et dans un deuxième vote sur l'acceptation de journées de grève limitée.

Au moment de la remise des bulletins de votation, trois professeurs et moi-même, tous du secteur St-Pamphile, nous nous sommes vus refuser le droit de vote par le Président du Syndicat, sans que nous ayons reçu d'avertissement officiel de notre exclusion du Syndicat. Le Président alléguant qu'un manquement grave à la solidarité syndicale était cause de notre exclusion. Situation illégale, puisque les professeurs concernés n'avaient pas été invités à se faire entendre auparavant.

Est-ce cela la justice d'un Syndicat?... Empêcher ses membres de s'exprimer, alors que leur opinion diffère de l'idéologie syndicale?

Une association a-t-elle le droit d'exclure des membres qui refusent de participer aux demi-journées d'étude tenues dans les écoles depuis quelques semaines? Nous ne pouvions accepter ces moyens de pression, considérant le non respect de l'article 99 du Code du travail. Si ces demi-journées avaient été légales, nous aurions certainement appuyé les autres enseignants. Où donc est la liberté de l'individu conscient de ses devoirs de citoyen en cette période de négociations?

Les dirigeants, d'après nous, visent davantage à atteindre leur fin: dominer, qu'à promouvoir la vraie solidarité entre les travailleurs.

Un appel téléphonique du chef de secteur à la déléguée de l'école de St-Marcel appuie notre pensée. Voici une partie de la teneur de cet appel: "... Si vous ne suivez pas nos directives, vous et vos professeurs, je ne réponds pas de ce qui vous arrivera cet après-midi à l'école de St-Marcel."

Dans le conflit actuel, nous souhaiterions que la population ne jette pas trop le blâme sur les enseignants, car beaucoup d'entre eux partagent la même opinion que moi. Mais ils s'inclinent devant les pressions des chefs syndicaux; ils ont peur, ils suivent leur dictature car ils sont impuissants face aux menaces. Vraiment les individus sont mutilés dans leur droit.

Espérons qu'une situation aussi pénible se règlera bientôt pour le plus grand bien des jeunes dont nous avons la responsabilité.

Mme Anne-Marie CHOUINARD,
déléguée syndicale depuis 6 ans,
professeur à l'école de St-Marcel.

bloc-notes

Des militaires veulent guérir l'Argentine

Depuis hier, les militaires ont décidé que l'Argentine ne serait plus l'homme malade de l'Amérique latine. Reste à savoir si la thérapie à laquelle ils ont recouru rendra l'Argentine plus saine que le Chili.

L'intermède péroniste est donc terminé, qui avait chassé les militaires et que des militaires viennent à leur tour d'interrompre. Le règne — en autant que l'incompétence notoire puisse être désignée comme telle — d'Isabelita aura duré vingt-et-un mois; la pire calamité que Peron pouvait imposer au pays était précisément de lui donner Maria Estella pour présidente, une personne dont la seule prouesse était d'être la femme du "lider". Un pays dont le malheur vient du fait qu'il a trop cru en des mythes vermoulus, un pays trop enthousiaste emporté par l'élan des sans-chemises et qui, pour en finir de ses militaires, n'avait trouvé mieux que de recourir à son ancien dictateur affublé d'une "Evita" seconde édition. Si le prénom d'Evita exprimait toute la tendresse des déshérités, celui d'Isabelita ne signifia jamais rien d'autre qu'une réplique, une imitation sans contenu affectif. Et si contenu fut jamais donné à ce prénom ce fut grâce à Mme Peron elle-même, qui en fit un sobriquet ironique à connotation d'impéritie! De fait, l'Argentine est entrée en agonie en même temps que Juan Domingo Peron, et pour être précis, dès l'instant où, ayant choisi Campora, elle s'est trouvée à ramener le dictateur de son exil de Madrid.

Une chose est certaine: les vingt-et-un mois de crise larvée, d'assassinats, de scandales, de corruption atteignant jusqu'à la personne du chef de l'État, ont exorcisé l'Argentine. Et c'est peut-être là le drame.

Ainsi, le coup d'État militaire d'hier qui, à en croire les informations soumises à la censure préalable, se serait déroulé sans effusion de sang, a ramené au pouvoir des militaires rendus "crédibles" par les gaffes sans nom de l'autorité civile légale. Le général Jorge Videla, l'amiral Emilio Massera, et le général Orlando Agosti, chefs des trois armes, ont pris le pouvoir à un moment où on les attendait, et on les attendait comme porteurs du salut. Il faut s'attendre d'ailleurs dans les plus brefs délais à des révélations malodorantes et à des procès qui n'épargneront probablement pas Mme Peron elle-même. Tout ce grand déploiement devant servir à prouver combien l'Argentine, en passant sous la coupe des militaires, a passé de l'agonie à la convalescence.

Que l'Argentine péroniste soit en faillite, nul ne peut sérieusement le contester. Avec son taux d'inflation de 400 pour cent, son peso réduit à la valeur du papier, ses guérillas de gauche et de droite en perpétuelle activité, avec sa crise politique aiguë venant doubler les effets du fiasco économique total, le tout emballé dans un mysticisme lopez-réguiste puant le racisme à plein nez, l'Argentine s'en allait à la ruine. Mais ce n'est pas en s'acharnant à noircir la situation d'avant le "golfe" que l'on pourra légitimer les semelles cloutées qui se croient aujourd'hui investies d'une mission divine pour imposer leur morale au pays.

On notera que ce coup d'État, précédé en décembre par une tentative avortée dont les auteurs n'ont jamais été inquiétés, aurait eu lieu bien plus tôt n'était la traumatisante expérience précédente qui vit un général Lanusse sortir de l'histoire par la porte de service... Car les militaires étaient convaincus qu'il leur fallait tôt ou tard revenir, la seule question était de savoir quand leur irruption sur la scène serait acceptée comme un recours salutaire. Ce n'est pas un secret que les militaires, où qu'ils se trouvent, ne prennent le pouvoir que par "devoir national", et comme le triumvirat argentin le proclamait hier, commencent par affirmer qu'ils se retireront aussitôt le "pays assaini". Reste à savoir, dans un cas désespéré comme l'Argentine, combien de mois, sinon d'années il faudra... La question n'est pas hypothétique. Aussitôt le régime Peron renversé, les chefs des trois armes prêtaient serment et mettaient en place un gouvernement — bien sûr provisoire — où ne figure aucun civil, renvoyaient le Parlement, la Cour suprême, les juridictions civiles, instauraient la censure sur l'information, annulaient les spectacles et, se donnant des objectifs économiques, prenaient le contrôle des secteurs clés ainsi que de la CGT dont les avoirs ont été aussitôt gelés. Parallèlement, au nom de la moralité, de la sécurité et d'un nationalisme à fleur de peau, les nouveaux maîtres de l'Argentine s'attaquent non plus à la guérilla seule mais aux causes de la subversion... Une oeuvre de longue haleine, mais qu'on se réjouisse: le couvre-feu n'est pas encore décrété, les citoyens n'étant qu'invités à rester chez eux! Mais les services de sécurité eux, ont ordre de tirer à vue et les propagateurs de rumeurs sont promis à dix ans de prison.

Enfin, pour compléter le tout, et étant entendu que le défi est celui de la crédibilité et que la crédibilité passe par la performance économique, les capitaux étrangers reçoivent une garantie formelle. On pourra investir en Argentine militaire, et les capitaux seront fructifiés suffisamment pour que le monde extérieur ne proteste pas trop durant les éventuels abus de la répression. Quand le général Videla et ses compagnons s'engagent à combattre "toutes les subversions" mais prêtent serment d'"aligner l'Argentine sur l'Occident et le monde chrétien", on devine aisément de quel côté va se tourner la matraque. On notera au passage qu'avec des gouvernants ayant cette doctrine-ci, le guérilla d'extrême-droite n'a pas sa raison d'être, Buenos Aires se chargeant d'accomplir pour elle ce qu'elle n'aurait jamais pu effectuer par des assassinats politiques... C'est un scénario connu. Et l'Argentine n'a plus de légende vers qui se tourner le jour venu.

La couleur khaki a recouvert l'Amérique du sud, jusqu'aux portes du Venezuela et de la Colombie. Ce continent en forme de tête d'éléphant est à l'image de la démocratie en terre américo-ibérique: sans défense!

Georges VIGNY

Le travers de Guy Saint-Pierre

Il fallait un certain courage à M. Guy Saint-Pierre pour oser dire tout haut, à la tribune de la Chambre de commerce, ce que la majorité de ses auditeurs — hommes d'affaires, financiers, cadres supérieurs — pensent et répètent tout bas. Le réquisitoire du ministre n'était pas dépourvu de réalisme et de vraisemblance: quand il déplore l'absence de rigueur dans les analyses et les débats, voire dans les travaux d'universitaires, on ne peut que lui donner raison. Quand il dénonce le grégarisme des intellectuels de gauche, tributaires des nouveaux establishments politiques et syndicaux, les faits lui donnent encore raison. Quand il constate ensuite que le gouvernement auquel il appartient a fait contre lui l'unanimité des oppositions — gauche, centre, droite, universités, syndicats, presse et Libéraux fédéraux — on doit encore reconnaître que son analyse, pour être superficielle, n'est pas moins juste, du moins quant aux faits.

Il est bon que les ministres se vident épisodiquement le coeur. Mais on souhaiterait qu'ils y mettent aussi plus de raison. Et un peu de cette rigueur dont M. Saint-Pierre déplore l'insuffisance. Une fois lancé dans son analyse critique, pourquoi ne faisait-il pas reproche à la Chambre de commerce d'avoir rassemblé à la hâte et publié en début d'année un mémoire insensé et réactionnaire contre le gouvernement fédéral, ses dépenses et ses politiques sociales? Et le ministre admettra volontiers que l'historique discours québécois de M. Trudeau — qu'il dénonce à son tour, avec 16 jours de retard — fut à l'unanimité relevé et critiqué durement dans la presse avant même que le premier ministre du Québec n'y réplique modestement.

Et quand M. Saint-Pierre se lance dans les histoires de restaurants chinois de Québec où, paraît-il, M. Yvon Charbonneau va parfois dîner en écoutant Beethoven diffusé par Muzak, il donne ainsi la preuve qu'un orateur, fut-il un bon ministre, tombe parfois dans les travers qu'il a voulu fustiger.

Michel ROY

Feu la Commission Choquette?

Heureusement qu'après l'adoption de la charte québécoise des droits et libertés de la personne, la Ligue des droits de l'homme n'a pas fermé ses portes. Sans la Ligue en effet, la loi aurait pu rester lettre morte pendant encore une année ou davantage sans qu'on s'en aperçoive! Bien plus, si tous les dirigeants de la Ligue étaient devenus membres de la Commission chargée d'appliquer la charte, cet organisme qui en était la garantie et le moteur, qui s'étonnerait aujourd'hui que les principales dispositions de la charte n'ont pas encore été proclamées et que la Commission est à toutes fins pratiques inopérante?

Car mieux vaut une Ligue pauvre mais libre, qu'une Commission bien payée et muette.

Certes, si le gouvernement n'avait pas réussi à trouver des commissaires, si la Commission n'avait pas encore le personnel voulu pour commencer de rendre au public les services qu'elle a promis, on comprendrait que les choses retardent. Mais la Commission ne manque ni d'hommes, — ni de personnes, faudrait-il désormais écrire? — ni de loisirs, ni de locaux, ni surtout de problèmes de plus en plus sérieux et nombreux à s'occuper. Alors, qu'attend-on pour promulguer tous les articles de la loi? Et si les motifs de ce retard sont inavouables, qu'attend la Commission pour démissionner?

Ainsi donc, s'il y a des limites aux droits et libertés, il y en a aussi à leur protection. On vient d'en redécouvrir une, et non la moindre. Autant dire qu'un peuple n'est jamais aussi bien défendu que par lui-même. Cela dit, maître loup s'enfuit, et court encore.

Jean-Claude LECLERC

lettres au DEVOIR

M. Parizeau n'a pas émis d'avis défavorable sur Tricofil

Monsieur le directeur,

A la suite d'un article publié par M. O'Neil sur Tricofil, j'ai été amené à nier ce qu'il disait à mon sujet. A la suite de ma mise au point, M. O'Neil ajoute: "on notera que M. Parizeau ne nie point:

a) qu'il ait été mêlé au dossier Tricofil

b) qu'il ait émis à ce sujet une opinion défavorable

c) qu'il ne soit plus mêlé au dossier".

Il me faut donc être plus clair quant à mon rôle dans le dossier Tricofil, en espérant que M. O'Neil puisse apprécier à leur juste valeur ce qu'il appelle des "sources très bien informées".

Je n'ai pas à nier avoir été mêlé au dossier Tricofil. Ma participation n'a été ni cachée, ni secrète. Bien des gens sont au courant. Que dans ce travail de consultant je ne claque pas habituellement mes bretelles, est de ma part une attitude délibérée. Chacun son style.

Je n'ai pas émis d'opinion défavorable au sujet de Tricofil. Si l'affaire m'était apparue dès le départ saugrenue ou non rentable, je ne m'en serais pas occupé.

Une fois l'affaire lancée, j'ai cessé graduellement de m'en occuper, bien que mon assistant continue d'en suivre le cheminement. Il s'agit là encore d'une façon normale pour moi de procéder. C'est ainsi, par exemple, que je n'ai à peu près plus de contact avec Tembec bien que j'aie été associé directement à sa création. Dans cette prolifération d'expériences qui se manifeste actuellement au Québec, j'essaie de donner un coup de main au cours des premiers stades, chaque fois que je le peux.

J'espère que ces explications suffisent et que l'on cesse de me chercher des poux dans la tête.

Jacques PARIZEAU

Montréal, le 24 mars 1976.

$150 par tête

Les derniers chiffres publiés à propos des finances olympiques indiquent un déficit net de 900 millions. A qui la faute? Québec, Montréal, Ottawa? A un peu tout le monde, direz-vous. Quant aux pots cassés, il en faudra de la colle pour les réparer: un bref calcul de division (900 millions de dollars divisé par 6 millions de Québécois) nous révèle que chacun de nous devra débourser $150 pour combler ce déficit, même les enfants. Autrement dit, chaque nouveau-né québécois arrive sur terre avec une dette de $150! Cré nous autres! Evidemment, le rapprochement est ironique puisque personne ne devra payer directement ce $150. Par contre, l'argent doit être trouvé quelque part et on nous rattrape dans le tournant en coupant les budgets aux hôpitaux, à l'éducation et en augmentant la taxe foncière etc.

Jusqu'à maintenant, les Jeux olympiques n'ont été pour nous qu'un arrache-coeur où les mots amateurisme, fraternité et bonne entente ont perdu toute vraisemblance et ont bien fait rigoler jusqu'aux plus bébêtes. Les athlètes ne pourront toucher d'argent de leur participation tandis qu'une pléiade de gros bonnets se seront graissés de plus d'un milliard; comme nonsens, ça vaut bien une médaille d'or. Pour ce qui est de la fraternité et de la bonne entente, c'est à pleurer aussi: les Jeux olympiques de Montréal représentent le Canada et le gouvernement fédéral de M. Trudeau refuse de donner cinq sous de peur de salir son image déjà pas très propre au Canada anglophone. Donc, les Jeux profiteront à tout le pays mais ce n'est que le Québec qui paiera. Et de deux pour les nonsens; décidément, on devrait proposer cette discipline au C.I.O. Par conséquent, si le sentiment anti-Québec est à ce point puissant au Canada que le Fédéral refuse de payer, et bien moi, je dis que la Confédération canadienne est elle aussi un non-sens. Je ne suis pas indépendantiste et ne souhaite pas le devenir mais s'il-vous-plaît, Messieurs, un peu de tenue!

Jean-François DUGAS
étudiant en biologie

Joliette, mars 1976

Une amie de notre culture vient de disparaître

Madame T. C. Bowen, native de l'Ontario qui fit de Montréal sa patrie d'adoption, voulant prendre contact avec l'élément canadien-français de la Province, se met à l'étude de notre langue. Cette première étape franchie, elle se joint au Cercle de Lamothe-Fournelle de la Société d'étude et de conférences où l'attendent de précieux échanges de vues sur le plan culturel en compagnie de personnes à même de l'apprécier pour ses hautes qualités. Les pièces de théâtre du répertoire de nos meilleures troupes suscitaient aussi son intérêt. Toutefois après la mort de son mari, elle jugea à propos d'aller terminer ses jours sous un plus doux climat et s'établit à Victoria où des membres de sa parenté s'étaient également retirés. Mais après avoir baigné dans l'atmosphère de notre culture, Madame Bowen désirait encore suivre les événements intellectuels et artistiques de notre langue et elle s'abonna à l'Alliance française dans sa nouvelle ville d'adoption. Elle profita de ses relations auprès de l'élément canadien-anglais pour discrètement faire apprécier l'apport des nôtres au pays. Dans une lettre reçue tout récemment, elle nous parlait du plaisir qu'elle avait eu à recevoir le premier cahier de la Société d'étude et de conférences: "Personnalités féminines", ouvrage publié à l'occasion de l'Année internationale de la Femme.

A Montréal de nombreuses amies garderont longtemps un pieux souvenir de Madame Bowen, cette femme au-dessus de la moyenne.

Madeleine B. GELLY

Montréal, mars 1976.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef:
Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint:
Georges Vigny
Directeurs de l'information:
Jean Francoeur
Pierre Lafrance
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

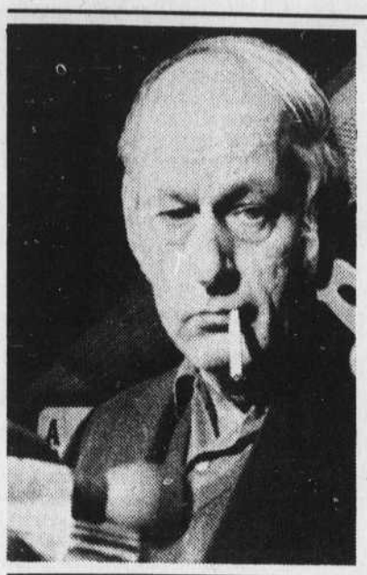
ABONNEMENT: Édition quotidienne: $52 par année; six mois: $28. À l'étranger: $57 par année; six mois: $31; trois mois: $19. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

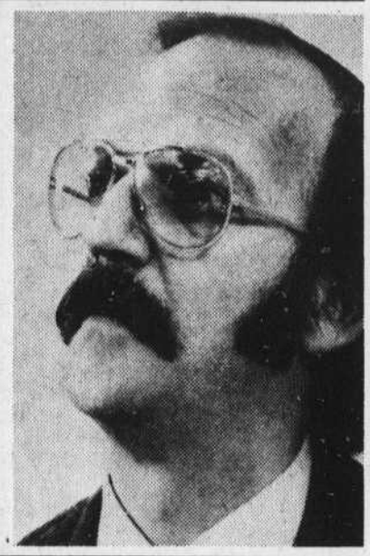
des idées **des événements** **des hommes**

Le Parti québécois et les négociations dans le secteur public

NON à la loi d'exception, OUI à la médiation



■Par la voix de MM. Robert Burns, Claude Charron et Marcel Léger représentant l'aile parlementaire, et de MM. René Lévesque, Camille Laurin et Pierre Marois représentant le Comité exécutif de cette formation politique, le Parti québécois a fait connaître hier sa position sur l'état actuel des négociations entre le gouvernement et les syndicats membres du Front commun. Le PQ s'oppose à l'adoption de toute loi spéciale visant à régler d'autorité le litige qui oppose le gouvernement au Front commun. Il réclame par contre la nomination immédiate de deux médiateurs, un pour le secteur de l'enseignement, un autre pour le secteur des Affaires sociales. Dans sa déclaration dont on trouvera le texte intégral ci-dessous le PQ prend également position sur plusieurs questions qui sont au coeur du litige.



Pour la seconde fois en moins de cinq ans, le gouvernement Bourassa et le Front commun des employés du secteur public et para-public sont dressés l'un contre l'autre dans un affrontement où l'on s'éloigne chaque jour davantage d'une solution normale du conflit.

Pour la deuxième fois, donc, sous ce même gouvernement, nos services publics les plus essentiels, l'éducation et la santé, sont chambardés, sinon paralysés, à un point qui frise le chaos.

A notre avis, même si les responsabilités sont comme toujours partagées, c'est d'abord et avant tout la faute de ce gouvernement.

Il a commencé par escamoter à nouveau la table centrale, seul mécanisme permettant d'évaluer les choix et les priorités de l'État et de fixer les limites nécessaires des revendications syndicales par une explication convaincante du budget tout entier — et pas seulement de la masse salariale. C'est ainsi que, dès le départ, et il ne cesse de le répéter depuis, M. Bourassa a pu soutenir, sans jamais la justifier, que l'offre salariale du gouvernement était finale et la masse monétaire immuable.

Puis le gouvernement s'est empressé de déployer ses caractéristiques les plus déplorables, depuis son ignorance totale des relations humaines jusqu'à sa manie du "marketing" truqué. Tout comme en 1972, il tente depuis des mois, avec un art consommé, de se faire du capital politique et de redorer son blason sur le dos de ses employés.

Après s'être longtemps refusé à renseigner adéquatement les citoyens, le voilà maintenant qui s'est lancé dans une coûteuse campagne de publicité, dont le ton démagogique est d'une honnêteté pour le moins douteuse. Il y prétend, par exemple, consentir pour 1976 certaines hausses de 26 à 30% alors qu'il s'agit en réalité de 8%, si on ajoute aux échelles de traitement de 74-75 l'indexation acquise depuis trois ans. Ou encore, il s'abaisse jusqu'à des trucs de propagande contre les impôts qu'il prélève lui-même, en présentant ses employés non pas comme des collaborateurs responsables de l'armature de l'État, mais comme des ennemis publics qui n'hésiteraient pas à arracher au contribuable le dernier dollar qui lui reste. De la part de gens qui ont toujours refusé d'indexer les impôts et ont démesurément gonflé les revenus à même l'inflation, c'est vraiment le bouquet!

L'imprévoyance érigée en système

Cette incapacité chronique du gouvernement Bourassa de mener avec tact et franchise ses relations de travail n'a d'égale que son imprévoyance.

C'est tout particulièrement le cas en ce qui touche les services essentiels dans les hôpitaux, qu'on retrouve au coeur de ces négociatons depuis douze ans. En improvisant comme d'habitude, à la toute fin de la dernière session, on a passé à la vapeur la loi 253. Après quoi quoi l'on a attendu plus d'un mois avant de nommer les commissaires chargés de définir les services essentiels. Et ceux-ci par une foule de décisions hâtives, qui se trouvaient à endosser l'évidente mauvaise foi de certaines administrations hospitalières, ont souvent donné aux syndiqués l'impression très nette qu'on cherchait à toutes fins utiles à abolir leur droit de grève. S'il y a eu des ententes dans bon nombre de cas, ailleurs, par suite des décisions rendues, l'employeur disposerait de plus de personnel qu'il n'en a normalement la nuit ou en fin de semaine. Dans certains établissements, on aurait même plus de travailleurs en temps de grève qu'on ne compte actuellement d'employés! Ce qui a fatalement provoqué, dans certains syndicats, une réaction qui est allée jusqu'au refus d'assurer les services ainsi définis, et a enfin conduit à des poursuites judiciaires qu'on a intentées avec une célérité qui ajoute encore à la provocation. C'est au point, sur ce front vital du conflit, où l'on se voit réduit à demander aux syndiqués, au nom de leurs concitoyens malades, de montrer plus de maturité et de sens social que le gouvernement...

Bref, à ce point où l'on en est, deux choses sautent aux yeux.

Premièrement, la situation devient de jour en jour plus invivable. En cette veille de Pâques, on achève de ruiner une année entière d'études et de formation pour la plus grande partie des étudiants du Québec, peu importe les expédients administratifs ou académiques par lesquels on prétendrait camoufler les dégâts. De même, tout le secteur hospitalier est dans un tel état de tension, de démoralisation et d'émiettement quasi quotidien des services, que les gens en sont réduits à prier le ciel de pouvoir s'en passer. Dans une société civilisée, il est évident que ça ne peut plus durer indéfiniment.

Or deuxièmement, après six mois de faillite constante qui ont abouti à une rupture à peu près totale des communications, il est non moins clair que des négociations normales sont devenues impossibles. Le spectacle est celui de deux camps retranchés entre lesquels il n'est plus question sérieusement de pourparlers, mais de guerre, partielle ou totale.

Éminemment responsable de cette détérioration, le gouvernement Bourassa ne semble pas avoir ressenti un seul instant l'étendue de cette responsabilité ni le moindre désir de sauver la situation. Sachant qu'il dispose de l'arme suprême, dont il peut user et abuser à volonté, il peut et doit être soupçonné d'avoir très sciemment laissé les choses se gâter jusqu'au point de non-retour. La crise financière dans laquelle l'ont plongé six ans de gestion désastreuse ne fait qu'étayer ce soupçon, puisque seule la plus dramatique et arbitraire des conclusions lui permettrait de masquer le fait que s'il n'a pas vraiment négocié, c'est aussi qu'il en avait largement gaspillé les moyens.

Nous voici donc, pour la seconde fois de suite sous ce même gouvernement, au bord du drame et de l'arbitraire. C'est-à-dire **au bord de la "loi spéciale"**.

Nos fossoyeurs libéraux de la paix sociale tâcheraient, bien sûr, de la déguiser en instrument de salut collectif. Plus que jamais, cependant, les dizaines de milliers d'employés, sans compter bon nombre d'administrateurs scolaires et hospitaliers, auraient raison de la considérer comme un coup de matraque aussi insultant qu'injustifié. Et par conséquent, loin de rétablir la paix ou l'ordre social, c'est une mesure qui, plus dangereusement encore qu'il y a quatre ans, ne pourrait qu'empoisonner non seulement les relations de travail, mais aussi l'atmosphère même du travail quotidien dans les plus essentielles de nos institutions publiques.

C'est pourquoi nous tenons à prier, à supplier littéralement le gouvernement, s'il en est encore capable, de résister à cette dernière tentation.

La seule issue acceptable: la médiation

Or, la seule autre issue qui reste, dans les circonstances, c'est la médiation.

Elle a été évoquée à plusieurs reprises. Le Conseil supérieur de l'éducation favorise cette solution. Les enseignants et un grand nombre d'associations et de comités de parents l'ont demandée. Les commissions scolaires étaient d'accord. Le Parti Québécois a repris cette demande à son compte. Le député de Lafontaine, M. Léger, la réitérait encore à l'Assemblée Nationale, la semaine dernière. Des éditorialistes reviennent sur le sujet, ces jours-ci.

C'est effectivement la seule alternative: ou bien la "loi spéciale" avec toutes ses conséquences néfastes, ou bien la nomination immédiate d'un médiateur dans chacun des deux grands secteurs de l'éducation et de la santé. Il n'est sûrement pas plus malaisé de faire les efforts requis pour trouver et nommer ces deux "sages" que pour mobiliser en catastrophe l'arsenal des derniers recours législatifs. Ou bien le parlement se transforme encore une fois en exécuteur passif et foncièrement irresponsable d'une volonté gouvernementale qui prendrait en ce moment une allure bêtement totalitaire. Ou bien l'on donne à une tierce partie, dont la compétence et le désintéressement seraient reconnus de part et d'autre, le loisir d'amener peut-être ce déblocage que les deux camps sont visiblement incapables de trouver.

Il faut là-dessus répéter après bien d'autres qu'une telle médiation, contrairement à ce que le gouvernement fait semblant de croire, n'est pas un arbitrage. Le poids que peuvent avoir ses recommandations éventuelles n'a rien d'obligatoire pour les parties, si ce n'est l'obligation morale d'en tenir compte et d'expliquer clairement, le cas échéant, les raisons pour lesquelles on ne peut les appliquer au complet.

Nous sommes persuadés que, chez les syndiqués comme chez les administrateurs, une telle mesure permettrait d'obtenir, pendant quelques semaines, l'arrêt nécessaire des harcèlements aussi bien que des lock-outs, et d'espérer qu'on puisse déboucher enfin sur un terrain d'entente.

Nul besoin d'ajouter que la médiation aurait d'autant plus de chances de sortir les négociations de l'impasse si le gouvernement commençait par modifier ses offres, trop souvent marquées au coin de l'arbitraire et de la mesquinerie, en acceptant d'y incorporer certains principes fondamentaux qui les rendraient plus conformes aux besoins de la société québécoise.

Hausse minimum de 32% pour chaque groupe de salariés

En ce qui concerne les offres salariales, elles sont, dans le cas de plusieurs groupes, nettement inférieures à ce qu'autorisent les normes anti-inflation d'Ottawa. Une étude faite par le Parti Québécois et rendue publique le 17 décembre dernier conclut qu'un strict respect de ces normes oblige le gouvernement à accorder pour 75-76 une hausse minimum de 32.5 pour cent par rapport aux échelles précédentes, et ce pour tous et chacun des salariés concernés. Ce pourcentage ne doit pas faire illusion car il inclut les montants forfaitaires reçus au cours des dernières années à titre de dédommagement pour la hausse du coût de la vie. M. Bourassa ayant fait du plan Trudeau son évangile personnel, on comprend mal les offres scandaleusement inférieures à 30% faites par exemple à certains groupes d'enseignants, de professionnels et d'employés non-spécialisés des hôpitaux. Cela équivaut à leur refuser toute progression de leur revenu réel et représente même une diminution de leur pouvoir d'achat.

Certes, ce plancher minimum de 32.5% n'exclut pas, bien au contraire, des augmentations plus substantielles de rattrapage à certains groupes tels les infirmières, les ouvriers et cette nombreuse main-d'oeuvre féminine qui touche à peine plus que le salaire minimum.

A cela, il faut ajouter que les mesures Trudeau, auxquelles le gouvernement Bourassa n'est pas obligé de se plier, comportent des iniquités remarquables. Il en est ainsi du pourcentage d'enrichissement de 2% par an pendant trois ans. A supposer que l'économie connaisse d'ici 1978 une expansion qui atteigne 3,4% ou davantage, la progression du revenu réel des travailleurs, donc des salaires, devrait être proportionnelle à cet enrichissement collectif.

Égalité de traitement entre les hommes et les femmes

Le 12 septembre 1974, M. Robert Bourassa déclarait que le gouvernement endossait pleinement l'objectif de l'égalité des chances pour tous, au sein de la Fonction publique québécoise. Son gouvernement, précisait-il, allait même assumer le leadership dans ce domaine en adoptant pour son propre personnel des programmes d'administration qui consacreraient cet objectif dans les faits.

Pourtant, les offres du gouvernement à ses employés maintiennent et, dans certains cas, augmentent l'écart salarial entre les hommes et les femmes pour des fonctions similaires.

Par exemple, dans le secteur des Affaires sociales, l'aide buandière, l'aide féminine à la cuisine et à la lingerie, l'employée de restaurant, l'aide infirmière et l'aide féminine de service reçoivent actuellement $2.32 de moins par semaine que les hommes qui remplissent les mêmes fonctions. Mais suivant l'offre gouvernementale, cet écart, au lieu de disparaître, sera multiplié par cinq, en atteignant $11.21 à la fin de la prochaine convention.

La plupart des emplois qui sont l'objet d'une telle discrimination entre les hommes et les femmes, sont parmi les moins bien rémunérés de tout le secteur public. En haussant l'offre faite aux femmes au même niveau que celle faite aux hommes, on atteindrait, en fait, deux objectifs: d'abord reconnaître dans les faits le principe d'un salaire égal pour un travail égal, et, ensuite, celui de faire un effort particulier pour hausser à un niveau plus décent la rémunération minimale au sein du secteur public.

Le congé de maternité

Le secteur public compte un grand nombre d'employés féminins. Par exemple, 74.7% des salariés du secteur des Affaires sociales sont des femmes.

C'est donc dire qu'une politique adéquate de congé de maternité est d'une importance primordiale. La situation devient particulièrement dramatique pour les techniciennes en radiologie qui, à cause des dangers de radiation, doivent cesser leur emploi dès les premiers mois de la grossesse. L'absence de congé de maternité payé les force à cacher leur état, ce qui représente un danger grave pour la santé de leur enfant.

Les clauses actuelles des conventions sont inacceptables. Elles stipulent que "la salariée enceinte a droit à un congé sans solde pour maternité" et aucune garantie de retrouver son emploi ne lui est accordée.

Le gouvernement a le devoir évident d'offrir ce qui devrait faire partie des conditions minimales de travail dans toutes les entreprises, c'est-à-dire un congé de maternité payé avec garantie de retrouver son poste sans perdre ses droits acquis.

La parité de salaire pour une formation équivalente

Tous les diplômés du CEGEP ont une formation équivalente. Tous ne reçoivent pas, cependant, les mêmes offres salariales de la part du gouvernement. L'infirmière, par exemple, débutera à un taux horaire de $5.56, tandis que différentes catégories de technologistes et de techniciennes auraient un taux horaire de $4.86, soit une différence de $0.70 l'heure (ou $24.50 pour semaine de 35 heures).

Le gouvernement devrait réajuster ses offres pour traiter de la même façon tous ceux qui ont une formation équivalente.

La priorité à la qualité de l'enseignement

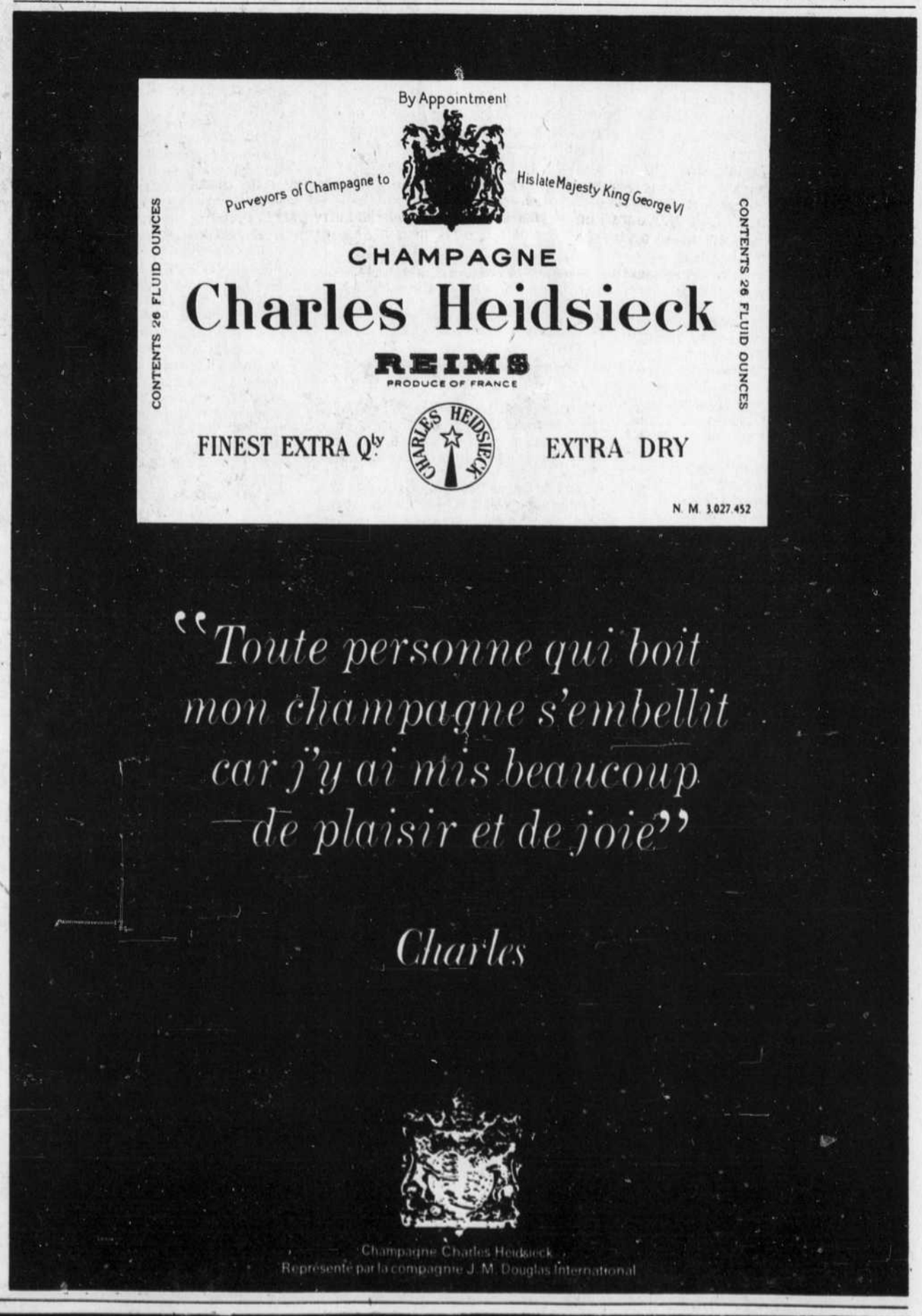
Depuis 1968, le nombre d'élèves par classe et la charge de l'enseignement est déterminé à partir d'une norme purement administrative qui s'appèlle le "ratio maître-élèves", dont l'objet principal est de fixer le montant des subventions gouvernementales. Il n'a aucune relation directe avec ce qui se passe concrètement dans les classes et les salles de cours. Avec la conséquence que, dans un très grand nombre de cas, les classes dépassent 35 et même 40 élèves.

Nous croyons que, si l'on veut vraiment améliorer la qualité de l'enseignement, il faut définir de façon précise la tâche de l'enseignant. Cela peut se faire au moyen de la négociation d'un maximum d'élèves par classe et d'un maximum de périodes d'enseignement par semaine. D'ailleurs ce point de vue n'est pas seulement celui des enseignants, mais également celui de M. Hubert Lavigne, le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques.

Pour compléter cette réforme, le gouvernement devrait augmenter le nombre d'éducateurs spécialistes comme le lui ont recommandé tous les comités d'experts qui ont étudié cette question (Rapport Beauregard sur l'éducation physique, Rapport du Conseil supérieur de l'éducation sur les ressources humaines à l'élémentaire, Comité d'étude sur les disparités régionales dans les commissions scolaires).

A l'heure actuelle, les éducateurs spécialistes sont engagés à même les "ratio maître-élèves", ce qui en fait les parents pauvres du système et crée de multiples occasions de conflits. En effet, l'augmentation du nombre de spécialistes ne peut se faire qu'en augmentant la charge de

Voir page 6: Parti québécois



LE DEVOIR

CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$52.00	$28.00
ÉTRANGER*·	$57.00	$31.00

(*par courrier ordinaire)

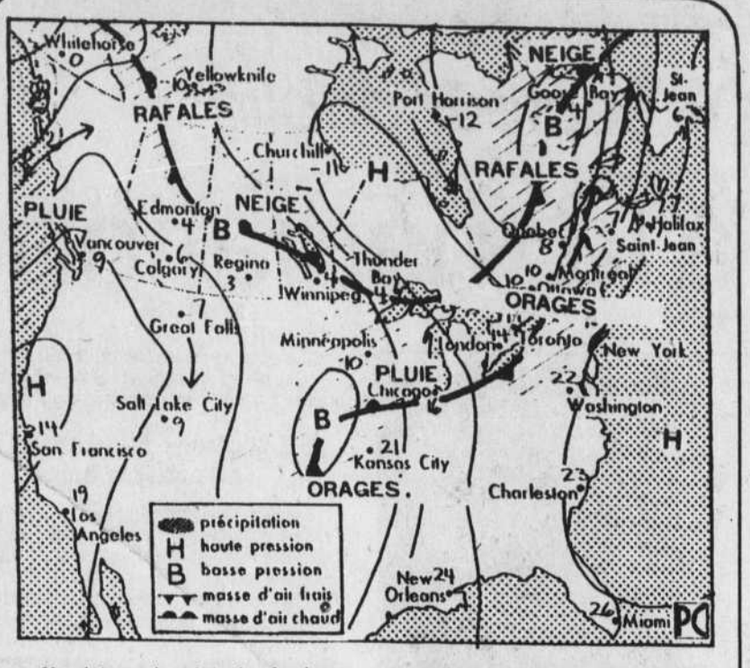
S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom .....

Adresse .....

.....

la météo



Un régime très printanier dominera une très grande partie du Québec pour les deux prochains jours. Seule la présence d'un front actuellement stationnaire entre Chibougamau et la Baie des Chaleurs procure des nuages sur les secteurs nord et sud et les régions estuaires du St-Laurent. Ce front poussera vers le nord-est et toutes les régions sauf celle de Schefferville pénétreront dans l'air chaud.

Quoique les températures demeureront très douces, des nuages recouvriront nos régions et apporteront quelques averses dispersées. On maintient à nouveau pour demain des températures saisonnières et cette fois accompagnées de soleil.

●

Régions de Chibougamau, de l'Abitibi, de la Haute-Mauricie: généralement nuageux. Venteux. Minimum la nuit dernière de 4. Maximum de 8 à 10. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, des Laurentides, de l'Outaouais, de Québec, Trois-Rivières, de Montréal, des Cantons de l'Est: plutôt nuageux et quelques averses dispersées. Venteux. Minimum la nuit dernière de 5. Maximum de 10 à 12. Aperçu pour demain: ensoleillé.

●

Régions du Lac St-Jean, de Rimouski: plutôt nuageux et des averses dispersées en journée. Venteux. Minimum la nuit dernière de zéro. Maximum de 8. Aperçu pour demain: ensoleillé

●

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Iles, de la Gaspésie: plutôt nuageux et des averses dispersées en journée. Venteux. Températures à la hausse atteignant zéro. Maximum de 6. Aperçu pour demain: ensoleillé.

suites de la première page

LES DÉPENSES

Ainsi, la part relative des salaires dans l'ensemble des dépenses est passée de 42% en 1972-73 à 45% en 1975-76. "Une telle situation ne peut se perpétuer sans mettre en péril l'équilibre même de l'ensemble de l'économie du Québec", remarque le président du Conseil du trésor.

L'austérité, que M. Garneau souhaite productive, frappe surtout les ministères qui avaient connu une croissance exceptionnelle au cours des trois dernières années, et six subissent une réduction nette de leurs crédits, la plus spectaculaire étant probablement celle du Tourisme, avec 29.7%.

Les coupes sombres sont aussi flagrantes dans la diminution de 9% par rapport aux immobilisations probables de 1975-76: à même les crédits prévus, le gouvernement ne prévoit consacrer que $649 millions à des dépenses en capital en 1976-77.

Quant aux réductions d'effectifs, elles touchent dans l'ordre les Affaires sociales, les Finances, les Communications, l'Agriculture et les Affaires culturelles, et varient de 10.8 à 0.3%.

M. Garneau se fixe comme objectif de maintenir la hausse des crédits entre 8 et 11%, ce qui est nettement moins élevé qu'au cours des six dernières années. Il estime que les contribuables, qui demandent au gouvernement d'être plus sobre et même parcimonieux dans ses dépenses, feront bon accueil à ce régime d'austérité, surtout en période inflationniste. De toute façon, il vaut mieux dire la vérité, et le rythme de croissance des dépenses publiques ne peut être maintenu à 20 ou 22% sans risque grave pour l'économie québécoise.

"Je n'imprime pas d'argent et il faut vivre selon ses moyens", conclut le ministre.

Mais le chef de l'Opposition ne l'entend pas de cette oreille.

Dans un premier commentaire à la presse, peu après le dépôt du volumineux document à l'Assemblée nationale, M. Jacques-Yvan Morin dit que tout ce qui importe à l'heure actuelle, c'est la relance économique. Or les prévisions de dépenses indiquent une baisse des crédits au développement économique, alors qu'il faudrait y mettre le paquet pour rattraper le retard, surtout à l'égard de l'Ontario.

Mais M. Garneau n'avait-il pas de choix? A cette question, le chef de l'aile parlementaire du PQ répond que le gouvernement a fait des choix, et qu'ils ne sont pas en faveur de la relance économique.

Pas de hausse des impôts et taxes? M. Morin estime qu'il n'y en aura pas dans l'immédiat, mais il se méfie des crédits initiaux qui, en cours d'année, sont largement défoncés. Si tel devait être le cas cette année encore, les effets pourraient être sérieux pour le portefeuille des Québécois, sinon cette année, du moins l'an prochain, conclut-il.

TRÊVE ET MÉDIATION

Comment expliquer, a dit M. Lévesque, que le gouvernement n'offre pas un minimum de 32.5% à tous les travailleurs du front commun. Ce pourcentage, une fois amputé des montants forfaitaires déjà versés aux syndiqués au titre de l'indexation, leur accorderait des augmentations réelles en deçà des normes anti-inflation, dont M. Bourassa a fait son "évangile personnel". De plus, notent les péquistes, le gouvernement n'est pas tenu, dans le cas de ses employés, de respecter les normes fédérales s'il juge essentiel de maintenir des parités et d'accorder du rattrapage en vue de conserver leur qualité aux services existants.

Par ailleurs, les péquistes reprochent au gouvernement Bourassa d'avoir présenté des offres qui font fi des droits de la femme, en dépit des lois adoptées l'an dernier pour mettre fin à ce type de discrimination. Comment un gouvernement qui prend ses responsabilités dans ce domaine, peut-il refuser l'établissement des congés de maternité payés, a souligné M. Lévesque, qui a évoqué par ailleurs les carences des offres gouvernementales à propos des parités de salaires pour des formations égales, l'absence de priorité gouvernementale en matière de qualité de l'enseignement, et l'incompréhensible refus d'accorder des primes d'éloignement, comme le font les autres gouvernements à leurs employés.

DÉBLOCAGE ?

hôpitaux seront réaffectés au nouveau service.

En échange, le cartel syndical a abandonné sa revendication pour une sécurité d'emploi intersectorielle.

Par ailleurs, les négociateurs patronaux ont abandonné leur plan de "mobilité verticale" qui aurait empêché, par exemple, un cuisinier ayant 25 ans d'ancienneté de postuler un poste d'infirmier s'il avait été en lice avec un brancardier ayant un an d'expérience.

Devant cet assouplissement de la partie patronale, le cartel a abandonné de son côté l'idée d'une ancienneté transférable dans les hôpitaux, quitte à permettre cependant aux travailleurs des services sociaux et des CLSC de continuer d'accumuler leurs privilèges en cas de mises à pied.

Le cartel voit dans l'apparition de cette "lueur" dans les ténèbres de la négociation en cours depuis neuf mois un résultat du débrayage généralisé de lundi dernier.

Du côté de la FTQ, qui compte 20,000 membres dans le même secteur, aucun progrès du genre n'a été réalisé hier même si par extension, les mêmes clauses devraient s'y appliquer éventuellement. La FTQ a réclamé des réponses à ses nouvelles propositions qui touchent six clauses du futur contrat de travail.

INONDATIONS

saient aucun cas d'évacuation forcée hier soir.

Tels ont été les principaux événements de la journée d'hier à l'occasion de la première manche de la bataille annuelle contre les inondations dans la région de Montréal.

Présentement, c'est le long du Richelieu que la situation semble la plus grave parce que le niveau de la rivière atteint déjà une hauteur exceptionnelle alors que le couvert de glaces n'est même pas encore brisé sur une longueur de plus de vingt milles, entre Beloeil et Sorel.

Le problème du Richelieu vient du fait que cette rivière coule du sud au nord et que le lac Champlain est déjà très gonflé. Par contre, l'embouchure, plus au nord, est encore dans des conditions hivernales. A bien des endroits, la glace mesure encore plus de trois pieds d'épaisseur.

Hier, la route qui longe le Richelieu entre Chambly et Beloeil était complètement coupée par la crue des eaux: La nappe d'eau avait jusqu'à six pieds d'épaisseur sur la route à certains endroits.

En d'autres points, les automobilistes devaient aussi traverser de grandes mares où l'eau montait facilement jusqu'au pare-chocs et où il fallait tenir les portes de la voiture bien fermées pour ne pas se faire mouiller les pieds.

L'équipe de reportage du DEVOIR, montée sur un véhicule tout-terrain a même dépanné les collègues du journal Le Jour immobilisés dans quinze pouces d'eau. Leur moteur, paraît-il, a calé lorsque le tuyau d'échappement s'est rempli d'eau.

Sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, seul l'embâcle de Roxboro inspirait certaines inquiétudes hier mais le coordonnateur adjoint des mesures d'urgence de cette municipalité, M. Georges Alarie, a affirmé au DEVOIR que les travaux de protection effectués l'an dernier s'avèrent efficaces et qu'on ne constate certains problèmes que sur une seule rue où les égouts de surface refoulent.

Il y aurait aussi deux résidences dont le sous-sol aurait été inondé à cause de pannes dans le système de pompage. La municipalité est aussitôt intervenue pour rétablir la situation.

A l'Hydro-Québec, on faisait savoir hier que le débit de la rivière des Prairies, en aval de Roxboro, a brusquement baissé de 12% environ vers 15 h hier, passant de 43,000 pieds cubes par seconde à 39,000 pcs. On attribuait cette baisse à l'embâcle survenu plus haut.

A la hauteur de Carillon, toutefois, le débit de l'Outaouais commence à peine à augmenter et on ne prévoit pas de débits records avant une ou deux semaines. Il en va de même dans la rivière des Prairies.

Si inondation il y a, il sera donc provoqué non pas d'abord par un débit trop élevé mais plutôt par des embâcles qui obstrueraient le lit de la rivière.

Pour éviter cette situation, on a tenté à plusieurs reprises d'accélérer le bris du couvert de glaces depuis quelques jours. A cette fin, on a surtout eu recours à un hydroglisseur du gouvernement canadien qui fonctionne à titre expérimental.

Le temps chaud des prochains jours et les pluies probables pourraient cependant compliquer la situation en accélérant la fonte des neiges, d'autant plus que la quantité de neige au sol est jusqu'à 50% plus grande qu'à l'ordinaire, selon les relevés faits par l'Hydro-Québec.

La situation semble particulièrement alarmante pour les 125 familles de l'île Goyer, située près de Chambly, au confluent du Richelieu et de la petite rivière l'Acadie.

Les spécialistes des Richesses naturelles ont entrepris de dynamiter la glace de la rivière l'Acadie sur près d'un mille de longueur dans l'espoir de faire baisser le niveau de l'eau. Présentement, le pont qui mène sur l'île est appuyé sur la glace et on craint qu'il ne soit emporté par les éléments si le niveau devait monter encore.

De plus, il ne suffit pas de traverser le pont pour être à pied sec puisque la route est coupée d'un côté et, de l'autre, les véhicules doivent traverser des passages où l'eau atteint environ vingt pouces d'épaisseur.

25 mars

par la PC et l'AP

1975 — Le roi Fayçal d'Arabie séoudite est assassiné à Riad par un neveu qui ne jouit pas de toutes ses facultés. Son frère, le prince héritier Khaled, lui succède sur le trône.

1974 — M. Kissinger s'entretient à Moscou avec les dirigeants soviétiques de l'impasse dans les négociations sur la limitation des armements stratégiques.

1973 — La Pieta de Michel-Ange, endommagée 10 mois auparavant par un vandale armé d'un marteau, est de nouveau exposée au public, à Saint-Pierre de Rome.

1962 — La France rappelle son ambassadeur à Moscou, en signe de protestation contre une reconnaissance soviétique du gouvernement rebelle algérien.

1957 — La France, la Belgique, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Hollande et le Luxembourg signent le Traité de Rome qui institue le Marché commun et l'Euratom.

1957 — Explosion dans une mine de charbon à Centralia, Illinois! 111 morts.

Pas de loi spéciale aujourd'hui, assure le ministre du Travail

par Lise Bissonnette

QUEBEC — Le ministre du Travail, M. Gérald Harvey, a formellement démenti hier à l'Assemblée nationale que le gouvernement s'apprête à déposer une loi spéciale aujourd'hui, comme l'avait prédit mardi le député de Johnson, M. Maurice Bellemare.

Devant quelques journalistes, il devait par la suite éviter les questions ayant trait à la préparation éventuelle de cette législation. "Le dossier peut prendre de drôles de chemins", dit-il en maniant l'énigme et en renvoyant les curieux pour le reste à son collègue de la Fonction publique, M. Oswald Parent, qui doit annoncer aujourd'hui quelles sont les mesures "fermes et catégoriques" que le gouvernement entend prendre pour accélérer le dénouement du conflit.

L'annonce du projet de loi n'apparaissait pas au feuilleton hier, ce qui confirme de toute façon qu'il ne saurait être déposé aujourd'hui. Mais la rumeur d'une législation spéciale est loin d'être écartée pour autant.

Deux autres voies sont ouvertes au gouvernement, et les stratèges syndicaux s'affairaient déjà hier à les soupeser. Il pourrait en effet présenter dès maintenant des offres vraiment "finales" assorties d'un délai pour la fin des négociations, forçant rapidement un vote général des syndiqués.

Il pourrait également sauver la mise en trouvant un moyen détourné de nommer son "observateur" à la table de négociations, en utilisant l'article 99 du Code du travail.

Si la "santé ou la sécurité publique" sont menacées de l'avis du gouvernement, cet article permet la constitution d'une "commission d'enquête qui est investie du pouvoir d'un conseil d'arbitrage pour faire enquête et rapport sur le différend, sauf qu'elle ne peut rendre une décision ni formuler de recommandations, mais seulement constater les faits".

Pendant ce temps, toute grève peut être interdite par injonction, mais celle-ci doit prendre fin au plus tard 20 jours après le délai de 60 jours accordé à la commission d'enquête pour faire rapport.

La formule aurait l'avantage, pour le gouvernement, d'étirer les délais presque jusqu'à la fin de l'année scolaire, enlevant ainsi aux enseignants l'essentiel de leurs moyens de pression. C'est à eux seulement que s'adresserait d'ailleurs cette stratégie.

Une certaine assurance, qui transpire des rangs ministériels, semble en tout cas confirmer que l'on s'apprête à serrer la vis. Sans même qu'on l'aie questionné à ce sujet, le ministre des Affaires sociales M. Claude Forget, a tenu hier à "faire taire des rumeurs" et à promettre qu'aucune poursuite intentée en vertu de la loi spéciale sur les services essentiels dans le secteur hospitalier ne sera abandonnée "quelle que soit l'issue des discussions et des négociations, quelles que soient les mesures prises par le gouvernement ultérieurement dans le règlement des conflits en cours."

Il est très difficile de faire le compte exact de ces poursuites, tant le dossier bouge chaque jour. Les syndicats des affaires sociales affiliés à la CSN n'ont pour leur part relevé qu'une centaine de cas qui aient été portés devant les tribunaux.

Il y a trois semaines, M. Oswald Parent parlait plutôt de 1,700 plaintes dont on sait maintenant qu'elles n'étaient qu'à l'étude, pour la plupart, chez les procureurs spéciaux nommés par le gouvernement dans chacune des régions administratives du Québec. M. Harvey doit déposer des statistiques plus récentes en Chambre aujourd'hui.

D'autres poursuites pourraient être intentées pour débrayage illégal à l'égard des syndicats qui ont fait grève lundi et qui n'avaient pas expédié d'avis de huit jours au ministère du Travail. M. Harvey a affirmé hier que ses services n'avaient reçu que 237 avis dans le secteur de l'enseignement, et 18 dans celui des affaires sociales, alors que ce secteur comprend au moins 1,000 groupes syndicaux accrédités au sens du Code du travail.

FAITS SAILLANTS

- Diminution de 3% du budget de Radio-Québec;
- Diminution de 1.7% du budget des Terres et Forêts;
- La Sûreté du Québec aura un nouvel immeuble à Québec, mais le ministère des Affaires sociales devra attendre pour le regroupement de ses services dans la capitale;
- Le gouvernement prévoit dépenser $649 millions pour des dépenses en capital, à même ses crédits, soit une baisse de 9% par rapport aux immobilisations de 1975-76;
- $5.5 millions de plus en prêts et bourses aux étudiants;
- Le ministère du Tourisme subit une baisse de 29.7%, soit de plus de $10 millions;
- Les crédits de l'Assemblée nationale sont de $22.9 millions, soit 16.9% de plus que l'an dernier, dont $1 million de plus pour l'indexation des régimes de retraite et de certaines dépenses et allocations accordées aux députés.

L'ARGENTINE

de gouvernement et l'élimination de la subversion "de façon à permettre l'établissement d'une démocratie réelle et représentative". Au cours de la prestation de serment, ils ont proclamé leur loyauté à la moralité chrétienne et à la justice sociale et ils se sont engagés à éliminer les causes de la subversion aussi bien que le terrorisme lui-même.

En assumant le contrôle de tous les rouages de la république, les militaires ont précisé que leur "décision patriotique" n'est "dirigée contre aucun secteur politique ou social" et qu'ils "combattraient, de manière égale, tous les extrémismes et les effets corrupteurs de toute démagogie quelle qu'elle soit".

Un des premiers objectifs de la junte est la lutte contre la guérilla d'extrême-gauche. Sa première décision dans ce domaine: le rétablissement de la peine de mort et la création de conseils de guerre sur toute l'étendue du pays.

Seront sanctionnés par la peine de mort, les attentats contre le personnel militaire, les forces de sécurité dans l'exercice de leurs fonctions. Par ailleurs, il est prévu que les forces armées, ou la police, pourront faire usage de leurs armes contre quiconque sera pris en flagrant délit d'attentat contre les moyens de transports ou de communication, les usines ou tout service public de fourniture d'eau, de gaz ou d'électricité.

Par ailleurs, la censure a été établie pour la presse nationale écrite ou parlée. Les informations lui seront désormais fournies par le service de presse de la junte. Les correspondants de la presse étrangère ont été invités à "collaborer avec le nouveau gouvernement en envoyant une image objective de la situation en Argentine".

C'est à 3 h 15 que les Argentins ont appris que l'armée avait pris le pouvoir. La nouvelle n'a pas constitué une surprise, tant s'en faut. Au cours des dernières vingt-quatre heures, de vastes mouvements de troupes avaient été signalés sur l'étendue du territoire. Explication officielle: la lutte contre la guérilla, mais le fait que plusieurs bâtiments de la marine aient appareillé lundi de la grande base navale de Puerto Belgrano ne laissait plus aucun doute quant aux intentions de l'armée.

Déjà, la veille, l'issue paraissait tellement certaine qu'un grand quotidien du matin avait dû refaire sa "une" en toute hâte. Il titrait sur le "golpe" sur la largeur de sa première page et donnait même la composition du gouvernement militaire. Les membres des deux chambres avaient "nettoyé" leurs bureaux et un député avait même tenté d'obtenir immédiatement son salaire du mois de mars. C'est donc à un coup d'État "au ralenti" que les officiers supérieurs de l'armée ont procédé.

20 femmes en colère expulsées de l'Assemblée

QUÉBEC (PC) — Une vingtaine de jeunes femmes en colère ont rapidement été expulsées des galeries de l'assemblée nationale hier après-midi, alors que se poursuivait le débat sur le discours inaugural.

"On veut être remboursées", se sont-elles mises à crier soudainement, en lançant sur le parquet de la Chambre des milliers de copies d'un communiqué signé, "10,000 électrices en colère".

Ces jeunes femmes faisaient partie d'un groupe d'environ 300 "victimes du Cercle d'économie de la future ménagère" qui ont manifesté pendant quelques heures à l'extérieur du parlement, pour réclamer du gouvernement le remboursement des sommes investies dans cette compagnie.

Selon le communiqué qu'elles ont ainsi fait pleuvoir sur la tête des députés, plus de 10,000 jeunes travailleuses ont perdu plus de $3.7 millions au cours des huit dernières années.

Les manifestantes reprochent au gouvernement son inertie dans cette affaire et blâment particulièrement l'Office de la protection du consommateur pour avoir "cautionné" les activités de ces "crapules".

"Aujourd'hui, nous demandons justice et que le gouvernement, celui qui a tout laissé faire, nous rembourse", concluent-elles.

La démonstration surprise de ces jeunes femmes du haut desgaleries réservées au public est survenue au moment où prenait la parole M. Yves Tardif, député libéral d'Anjou.

Ce dernier a rappelé à l'ordre à son tour le premier ministre canadien à propos de ses intentions de rapatrier la constitution même sans l'accord des provinces.

"En rapatriant unilatéralement la constitution, a-t-il dit, le premier ministre Trudeau irait à l'encontre de la procédure constitutionnelle établie depuis environ 1930".

M. Tardif s'est par ailleurs dit fort étonné de cet empressement soudain de M. Trudeau de vouloir s'affranchir de l'Angleterre.

"Du temps où j'étais étudiant, a-t-il raconté, je me souviens d'avoir entendu ce même M. Trudeau déclarer, il y a 10 ans à peine, que le rapatriement de la constitution n'était pas un sujet important, qu'il y avait beaucoup d'autres choses plus urgentes. Alors pourquoi cette contradiction, cette hâte soudaine?" s'est-il demandé.

Incendie dans un hôpital de Québec

QUÉBEC (PC) — Le Commissariat des incendies enquête pour tenter d'établir la cause d'un incendie qui a éclaté durant la nuit de mardi à mercredi, à l'hôpital Saint-François-d'Assise, à Québec.

Le feu a pris naissance dans une chambre à débarras, située dans la vieille section de l'hôpital, et a consommé des boîtes contenant du papier et des dossiers. Aucun malade n'a toutefois été évacué.

PARTI QUÉBÉCOIS

Suite de la page 5

travail des autres professeurs. Il faut corriger cette situation en garantissant à toutes nos écoles un nombre suffisant de spécialistes pour assurer à nos enfants l'éducation de qualité dont ils ont besoin.

La prime d'éloignement

Plusieurs établissements du secteur public situés dans des régions éloignées comme la Côte Nord, ont de sérieuses difficultés à recruter du personnel, particulièrement pour les fonctions qui exigent une certaine spécialisation.

Ces difficultés de recrutement peuvent s'expliquer d'une part par un isolement difficile à accepter, et d'autre part, par les frais supplémentaires qu'occasionne la vie dans ces régions.

Par exemple, on s'y trouve privé de certaines spécialités de la santé, ce qui oblige leurs résidents à encourir des frais de transport souvent considérables pour avoir accès à des services médicaux prétendument gratuits.

La politique salariale du gouvernement devrait reconnaître cet état de fait en accordant des primes d'éloignement, comme le font la très grande majorité des employeurs privés qui sont installés dans ces régions.

De tout ce qui précède, il découle à l'évidence que le bon sens aussi bien que la justice sociale commanderaient au gouvernement Bourassa de trouver les moyens de bonifier ses offres salariales en changeant certaines positions de principe fort mal éclairées. A notre avis, cela s'imposerait d'autant plus que l'éducation et la santé ne sont pas simplement des priorités parmi d'autres, mais indéniablement deux des piliers les plus essentiels d'une société civilisée. S'il faut vivre selon nos moyens, comme M. Bourassa s'est mis tardivement à le répéter, c'est ailleurs qu'on aurait dû, et qu'on devrait, commencer à comprimer au maximum. Dans toutes ces fausses priorités ruineuses et dans ces coulages continuels des fonds publics où l'on ne cesse de s'embourber depuis six ans. Sinon, il faudra bien conclure que c'est aux employés de l'État, souvent les plus modestes, de même qu'aux étudiants et aux malades québécois qu'on fait payer la folie milliardaire des Olympiques, les dépassements inconcevables de la Baie James et toutes les autres extravagances de gouvernants qui se sont conduits comme des matelots en goguette.

MONTRÉAL

Suite de la page 3

La tenue d'une enquête et un changement de l'administration municipale permettrait, de dire le conseiller, de clarifier la situation. Cela aurait des effets positifs, à son avis, notamment en ce qui a trait à l'auto-financement des Jeux. Et M. Fainstat souhaitant que les Montréalais aient leur mot à dire dans ce dossier, propose que les trois paliers de gouvernement soient réunis autour d'une même table pour discuter du déficit causé par les Jeux.

Une conférence tri-partite devrait être réunie pour examiner diverses solutions et faire des recommandations précises. Parmi les solutions suggérées par le conseiller, notons l'achat par le gouvernement fédéral de certaines installations olympiques, une subvention spéciale du gouvernement fédéral à Montréal, un prêt à taux d'intérêt réduit par Ottawa, ou encore une taxe spéciale sur les profits des grandes corporations.

les atomisés de l'An 0



Avant l'arrestation des 34 de la United

Le journaliste Ledoux a invité les policiers à ne pas charger

par Clément Trudel

Dans un porte-voix que lui avait remis André Choquette, le reporter José Ledoux a, à plusieurs reprises, invité les policiers à "ne pas charger". Selon Ledoux, quand le groupe de 20 à 30 personnes ont été arrêtées dans la nuit du 13 mai 1975, ces personnes étaient "empilées" les unes sur les autres.

D'après ce reporter, devenu depuis chef de nouvelles à la station CKVL, les grévistes qui avaient pris d'assaut l'usine de la United Aircraft à Longueuil étaient "découragés" au moment où entrèrent de toutes parts les policiers de l'unité d'urgence et ils auraient déposé casques, masques, bâtons. André Choquette — directeur de la grève — a alors pris le micros de CKVL et prononcé sur les ondes des phrases comme: "nous nous rendons", "nous avons besoin d'un sauf-conduit", "viens nous chercher, Jean-Marie" etc.

José Ledoux était le principal témoin de la Couronne, hier, au procès de Choquette, accusé d'avoir séquestré dix personnes au cours du conflit ouvrier de la United Aircraft. Ledoux soutient que sept hommes et deux femmes étaient "otages", mais un policier de la Sûreté du Québec, Raymond Laforte, témoignera peu après de la présence de huit hommes et de deux femmes dans un peloton ou un groupe qui put être évacué après avoir été la cible involontaire d'une bombe lacrymogène.

Après deux jours d'audience, la Couronne a déclaré sa preuve clause. Cinq témoins ont été entendus et Me Mélançon et Me Boucher diront cet après-midi s'ils ont une défense à présenter.

Le procès devant jury est présidé par le juge Louis Paradis.

M. Ledoux était sur les lieux en sa qualité de reporter, a fait préciser la défense. C'est à ce reporter que s'adressait l'accusé Choquette pour lancer des messages ou des appels, à l'aide d'un matériel portatif que "l'invité" Ledoux transportait. L'un de ces messages, lu par l'accusé le 12 mai 1975, s'adressait au premier ministre Bourassa à qui étaient allouées 48 heures pour en venir à une solution négociée... autrement il y aurait de la casse.

Quand Me Melançon a posé la question à Ledoux: "Qu'est-ce que vous avez vu et entendu quand les policiers sont arrivés?" il y eut interruption de la séance pour discussion entre procureurs. Plus tard, Me Mélançon obtint en contre-interrogatoire une description de l'attitude des grévistes (ils étaient 57, selon Ledoux) qui avaient l'intention d'occuper l'usine. "Ils se sentaient rendus à l'extrême limite de leur aventure", répondit José Ledoux qui précisa la teneur des propos tenus par Choquette à ce moment sur les ondes. "Est-ce que l'assaut était commencé?" glisse à ce moment le juge Paradis.

L'assaut officiel, non, mais "quelques secondes après, de toutes parts, des policiers sont apparus. Au moment où, dans un porte-voix, Ledoux invitait les policiers à ne pas charger, il ne se rappelle pas si le micro de son unité portative était ouvert et si ses propos ont été diffusés.

Pour Ledoux, les grévistes de la United Aircraft semblaient "embêtés" par la présence de neuf personnes, du personnel non gréviste de la compagnie, qui étaient reliées l'une à l'autre par un câble. L'un des "otages" a d'ailleurs affirmé qu'il a pu se libérer facilement de ses liens tandis qu'une autre a déclaré sur les ondes de la radio qu'elle était bien traitée et que personne ne la molestait.

La version du policier Laforte, de la Sûreté du Québec, s'inspire du rapport qu'il rédigea tôt le 13 mai de l'an dernier. Laforte a vu trois voitures de police de Longueuil sur le flanc en s'approchant de l'usine; il était 11 h 20 du soir. Laforte ne pénétrera dans l'usine, après avoir été placé de faction pour empêcher les badauds de s'approcher, que vers 1 h 15 du matin.

C'est Laforte qui découvrit le groupe de "10 otages" auxquels il intima l'ordre de se placer près d'une sortie. C'est ensuite le capitaine Gagné, de la SQ, qui prit soin de ces "otages".

Pour Laforte, accompagné de deux policiers de Longueuil, il fut impossible de forcer une porte de garage barricadée par les grévistes-occupants mais une porte latérale céda. Le policier Laforte dit que des grévistes portant masque ou cagoule et "casque de guerre" ont marché en direction des trois policiers, en se plaçant derrière un charriot de fer; les policiers adoptèrent la même tactique et lorsque les deux charriots se rejoignirent, les grévistes s'éclipsèrent.

En début de journée, hier, l'un des employés qui étaient rentrés au travail avant la fin de la grève, M. Fernand Cournoyer, a terminé son témoignage. La défense s'est employée à lui faire préciser s'il n'avait pas omis de reconnaître, dans une parade d'identification à Parthenais, son "ami" Pageau, l'un des 34 grévistes arrêtés.

Cournoyer, qui était parmi le groupe d'une dizaine d'employés repérés dans l'usine par les grévistes, dit qu'il a pu, à cette occasion, reconnaître cinq ou six personnes (dont Choquette) mais pas toujours par leur nom, car chacun des prévenus, à Parthenais, portait un numéro. Lors de cette parade donc, il affirme n'avoir pas vu ou n'avoir pas reconnu Pageau dont la photo et le nom paraissaient à la une de quelques journaux le lendemain.

"Quand vous sortez de là (le témoin Cournoyer fait allusion à la prison de Parthenais) vous voulez sauver votre peau"...

Dans l'affaire Choquette, le ministère public est représenté par Me Claude Haccoun.

en librairie

Louis-Edmond Hamelin
Nordicité canadienne
Cahiers du Québec
Collection Géographie

éditions hurtubise hmh
380 ouest rue craig montréal

Les télécommunications transmarines.

Peu vous importe de savoir comment ça marche, pourvu que ça marche.

Vous avez sans doute une petite idée du fonctionnement des systèmes de télécommunications internationales. Mais avons-nous tort en pensant que vous vous souciez surtout du fait qu'ils fonctionnent, tout simplement?

Téléglobe Canada, de concert avec les autres organismes de télécommunications du Canada, ajoute la dimension internationale aux services de télécommunications que vous connaissez déjà. Le Télex ou TWX, la transmission des données, le téléphone, et même les circuits loués pour la transmission de la voix ou des données — des services qui pourraient épargner temps et argent à votre compagnie.

La tâche de Téléglobe Canada (autrefois la Société Canadienne des télécommunications transmarines), c'est de s'assurer que les moyens de télécommunications transmarines que vous employez pour envoyer images ou paroles à travers le monde fonctionnent d'une manière maximale pour vous, et que ce sont les services vraiment appropriés à vos besoins.

Notre spécialité — notre seule spécialité — c'est la télécommunication internationale. Et en tant que spécialistes qui pouvons adapter l'un ou plusieurs de ces services à vos besoins, nous pouvons vous aider de plusieurs manières. Qu'il s'agisse de trouver un service de télécommunication qui soit efficace pour votre compagnie, ou un moyen de mieux utiliser le système que vous possédez déjà, appelez-nous d'abord sans frais au 800-361-6170 entre 9h et 17h, heure normale de l'Est.

Vous ne voudrez même plus savoir comment ça marche, les télécommunications internationales.

Téléglobe Canada

rapproche les gens et les continents.

Héros de légende

Lord Montgomery recevra les honneurs militaires au château de Windsor

LONDRES (AP) — Le maréchal Bernard Law Montgomery, décédé la nuit dernière dans sa résidence du Hampshire, dans le sud de l'Angleterre, avait accédé à la renommé mondiale en battant au cours de la Seconde Guerre mondiale le maréchal Rommel en Afrique du Nord, ce qui lui valut d'être toute sa vie le "vainqueur d'El-Alamein", bien qu'il ait participé à de nombreuses autres actions et notamment aux opérations de débarquement en Normandie. Il tenait tellement à ce titre que lorsque en 1946, il fut élevé à la pairie, il choisit de devenir le "vicomte Montgomery of Alamein".

Ce petit homme vif et sec, qui portait généralement un pantalon de velours, et toujours un béret noir, avait vu le jour dans un faubourg de Londres à Kennington Oval en 1887. Son père, le révérend H. H. Montgomery, était évêque de l'Eglise épiscopalienne et son grand-père, le doyen F. W. Farrar, était l'auteur d'une Vie du Christ. La religion prit donc une grande part dans sa vie et il n'oublia jamais le jour où son père, emmenant ses cinq fils dans la chapelle, leur dit: "Gentlemen, quelque profession que vous choisissiez, placez toujours Dieu en premier dans votre vie et efforcez-vous de servir l'Empire".

Non seulement il avait toujours sa bible avec lui et la lisait chaque jour, mais il invitait ses soldats à l'imiter.

Sa vocation militaire lui vint lorsqu'il vit les soldats partir pour la guerre des Boers. Après ses études à l'académie militaire de Sandhurst, il entra en 1908 comme officier dans le régiment du Royal Warwickshire. Pendant la Première Guerre mondiale, il fut promu capitaine lors du premier mois de combat en France. Il fut blessé deux fois et cité six fois, et reçut le Distinguished Service Order et la Croix de Guerre.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, il était général et commandait la 3ème division britannique en France.

Il participa à la retraite de Dunkerque.

Les Britanniques étaient en danger lorsque, au milieu de l'été 1942, l'intervention du général Montgomery dans le désert d'Afrique du Nord vint, comme l'a dit sir Winston Churchill, "tourner le sens du destin". La VIIIème armée britannique avait fait retraite en Egypte, après avoir abandonné Tobrouk. Le général William Henry Gott qui devait en prendre le commandement, venait d'être tué et le maréchal Rommel se dirigeait sur le canal de Suez.

Le général Montgomery, envoyé à la hâte, trouva des soldats démoralisés et des officiers qui préparaient des plans de retraite. "Déchirez ces plans", s'écria-t-il. S'adressant aux soldats qui creusaient des tranchées derrière les lignes, il intima: "Vous pouvez vous arrêter, les Allemands ne viendront pas aussi loin". L'espoir revenu, Montgomery partit à l'attaque avec l'idée d'un combat personnel avec Rommel. Il voulait vaincre le "renard du désert" dont il admirait l'habileté.

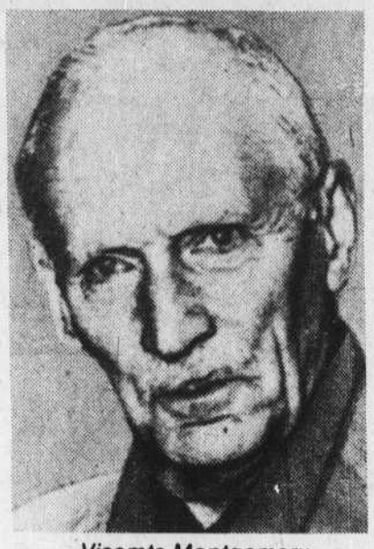
Après El-Alamein, en Egypte, il y eut d'autres victoires à Tripoli et sur la ligne Mareth, qui permirent la conquête de la Tunisie.

Il conduisit alors la VIIIème armée dans sa campagne victorieuse en Sicile, puis en Italie. Ensuite, convoqué à Londres, il se vit confier le commandement des forces britanniques pour l'invasion de l'Europe sous la direction du général Eisenhower. En Normandie, il se retrouva opposé au maréchal Rommel dont il connaissait si bien les méthodes que, de l'avis du général Eisenhower, il traita la situation de "main de maître".

Mais ce petit homme avait son franc parler, et, dans ses mémoires, publiés par Life Magazine, il affirma que si le général en chef américain l'avait voulu la guerre aurait pu se terminer en 1944 au lieu de mai 1945, car "la situation des Allemands en France au milieu d'août 1944 était désespérée". Il expliquait que le général Eisenhower avait adopté la tactique du "front élargi", que de ce fait les approvisionnements étaient insuffisants.

Pour sa part, il avait présenté un plan concentrant les ressources alliées en une forme directement axée sur la Ruhr, et sur Berlin.

Le maréchal Montgomery envoya un exemplaire de son livre au général Eisenhower et fut étonné et peiné de ne pas recevoir de réponse. Il expliqua par la suite: "Il fallait que je décide entre écrire



Vicomte Montgomery

un livre sans couleur et un dans lequel je pourrais dire la vérité. J'ai essayé d'être juste. A la fin, la vérité prévaut. Il sera intéressant de voir ce qu'en dira l'histoire".

Il avait également pris des positions très tranchées en 1947 à la suite d'une visite en URSS et en 1960 en Chine populaire.

"Monty", ainsi que l'appelaient les Anglais, avait une très grande confiance en lui et disait volontiers: "Je ne suis pas du tout anxieux en ce qui concerne mes batailles. Si je suis anxieux, je ne les livre pas. J'attends d'être prêt et alors il n'y a pas de doute".

Il attribuait son extrême endurance — il allait à l'avant avec ses soldats — au fait qu'il ne fumait pas. Un jour même, lors d'une conférence, il annonça à ses officiers: "Je n'approuve pas qu'on fume ou qu'on tousse. On ne fumera pas. Pendant deux minutes vous pouvez tousser; ensuite, s'il vous plaît, la toux cessera pendant 20 minutes. Ensuite, j'autorisera à nouveau 60 secondes de toux..."

Au cours d'un entretien avec sir Winston Churchill, il lui avait déclaré: "Je ne fume pas. Je ne bois pas et je suis dispos à 100%". A cette boutade, Churchill aurait répondu: "Je fume. Je bois et je suis disps à 200%".

Au moment des obsèques de sir Winston, à Londres en 1965, le maréchal Montgomery qui se trouvait alors en Afrique du Sud, ne vint pas. A ceux qui critiquaient cette absence il répliqua qu'il était convalescent et que s'il avait dû trouver la mort dans le froid londonien, cela n'aurait pas arrangé les choses.

La Grande-Bretagne fera au maréchal Montgomery des funérailles avec tous les honneurs militaires au château de Windsor, l'une des résidences officielles des souverains britanniques, a annoncé un porte-parole du ministère de la Défense.

Les funérailles auront lieu le 1er avril à 10 h 30 GMT, dans la chapelle royale de St. George à Windsor.

Après la cérémonie, la dépouille mortelle sera inhumée dans la plus stricte intimité dans le cimetière du village de Binsted (Hampshire) où il résidait. La tombe, dans le cimetière de l'Eglise du 12ème siècle de la Sainte-Croix, sera creusée sous un if vieux de 250 ans.

le panier à provisions

Buvez du jus d'orange à votre santé

par Renée Rowan

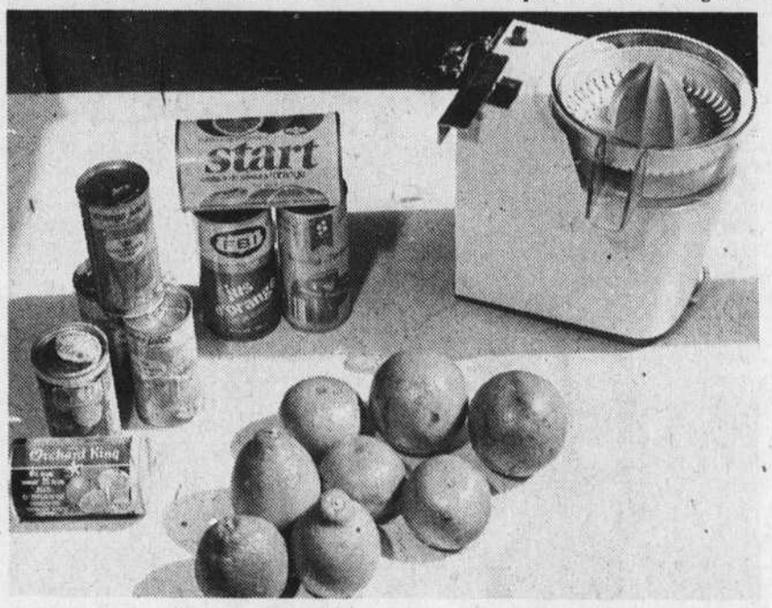
Les agrumes frais — oranges, citrons, pamplemousses et tangerines — sont l'une des principales sources de vitamine C, indispensable à la croissance et à la conservation des tissus conjonctifs qui se trouvent dans la peau, les tendons, les cartilages, les vaisseaux sanguins, les dents et les os. Ces tissus sont très importants étant à l'origine du tiers des protéines du corps.

Si le régime quotidien est riche en vitamine C, le sang et les autres tissus en contiennent le maximum ou presque. Si le régime en fournit moins, il y en a moins dans les tissus. Une personne bien nourrie, mais d'aliments pauvres en vitamine C, perd peu à peu la vitamine C contenue dans ses tissus, au détriment de l'organisme. Ce stade est atteint plus vite si, au départ, les tissus manquaient de vitamine C.

Détail intéressant: l'homme, le singe et le cochon d'Inde ne fabriquent pas leur propre vitamine C. Les animaux qui peuvent le faire en produisent suffisamment pour maintenir le niveau maximal dans les tissus. Suivi avec régularité, le guide alimentaire quotidien assure la quantité de vitamine C suffisante pour tous.

Comment choisir?

Les oranges de Valence ou Valencia (presque sans pépins, en saison de février à octobre) et les oranges dites Navel (petites oranges, sans pépins, en saison de novembre à mai) poussent en Californie et en Arizona, sous des conditions climatiques spéciales qui permettent la cueillette à longueur d'année. Vendues sous le nom de Sunkist, l'orange de Californie est avant tout une orange de table délicieuse comme dessert ou collation.



L'orange de Floride, dont la saison débute en novembre pour se terminer à la fin de juin, contient beaucoup plus de pépins. C'est l'orange par excellence pour le jus. En fait, une orange de Floride, de grosseur 72, donne en moyenne une demi-tasse de jus tandis que l'orange Sunkist, de même grosseur n'en fournit qu'un quart.

Les citrons et les pamplemousses s'obtiennent toute l'année et les tangerines, de novembre à mai. La tangerine de Floride ne donne pas tout à fait autant de jus qu'une orange. Mais c'est un délice. On trouve sur le marché actuellement des tangerines Mineolas de Californie, de forme différente de la tangerine de Floride: elle est plus allongée et l'on note sur le dessus une excroissance.

Doit-on dire tangerine ou mandarine, se demandent les puristes? Le lexique des fruits et légumes de l'Office de la langue française accepte les deux: tangerine est le nom générique tandis que mandarine est une variété de tangerine, comme les mandarines du Japon que l'on trouve sur nos marchés à la période de Noël. Sucrées, sans pépins ou presque, elles sont particulièrement recherchées.

Dans toute cette jungle des agrumes frais, des jus de fruits citrons frais, congelés ou en conserve, quoi choisir? Mme Louise Lambert-Lagacé, diététicienne, a préparé pour nous ces deux tableaux qui nous aideront à y voir clair.

Le saviez-vous?

- les oranges dites Navel contiennent légèrement plus de vitamine C que les oranges de Valence: la nature fait bien les choses puisque les oranges dites Navel viennent à un temps où les petits fruits (en particulier les fraises) et les melons qui contiennent aussi de la vitamine C ne sont pas en saison.
- quatre onces de jus d'orange correspond aux besoins quotidiens de l'organisme en vitamine C;
- on a toujours intérêt à manger le fruit plutôt qu'à boire le jus parce qu'on y trouve le maximum de valeurs nutritives: il n'y a pas que de la vitamine C dans une orange;
- quand on dit, par exemple, une orange de calibre 72, cela s'applique à sa grosseur. Ce chiffre correspond à la quantité de fruits par caisse: plus le nombre est petit, plus le fruit est gros. Cela vaut également pour les pamplemousses.
- le jus et la chair des agrumes sont naturellement protégés contre la perte de vitamine C. Les minuscules sac qui contiennent le jus de chaque section sont étanches à l'air. Le jus et la chair sont aussi protégés contre l'oxydation. On doit très rarement faire cuire les agrumes: la chaleur intense entraîne une perte de vitamine C;
- le jus perd aussi de sa saveur et de ses vitamines s'il est laissé plusieurs heures à la température de la pièce. Ces pertes sont nulles si le jus ou le fruit coupé sont couverts et réfrigérés jusqu'au lendemain;
- un petit truc pour la personne qui vit seule: couper en deux, avec un couteau bien aiguisé, une boîte de six onces de jus d'orange congelé. Réduire de moitié la quantité d'eau. Cela donnera la quantité nécessaire de jus pour deux jours. Le reste sera remis au congélateur;
- les agrumes frais se conservent bien. A moins qu'il ne fasse chaud et humide, on peut conserver oranges, citrons et pamplemousses une semaine sans réfrigération. Au réfrigérateur, dans un sac de plastique, ces fruits se conserveront de deux à trois semaines. Tangerines et mandarines doivent être réfrigérées en tout temps car elles sont plus fragiles. Elles se conserveront une semaine à dix jours;
- une orange à la température de la pièce fournit plus de jus qu'un fruit très froid. On dit que rouler l'orange où le citron sur le comptoir donne un meilleur rendement.

FRUITS

Fruits citrins	Qualités nutritives	Coût d'achat	Prix/unité
orange de Floride (grosse) 200g/unité	80 mg vitamine C contribution suppl.: calcium, fer, vitamine A, potassium, fibre	10/98 cents	10 cents
orange de Californie (Sunkist) Navel, (grosse) 200g/unité	80 mg vitamine C contribution suppl.: calcium, fer, vitamine A, potassium, fibre	12/$1.29	10 cents
tangerine (Floride) 120g/unité	26 mg vitamine C contribution suppl.: moins de calcium, fer, potassium que l'orange **plus de vitamine A**	12/98 cents	08 cents
tangerines Mineolas de Californie 150g/unité	32 mg vitamine C contribution suppl.: les mêmes que pour la tangerine de Floride	39 cents la livre (trois livres)	12 cents
pamplemousse rose (de moyenne grosseur) 360g/unité	65 mg vitamine C: contribution suppl.: calcium, fer, potassium plus riche en vitamine A que le pamplemousse blanc ou l'orange	7/89 cents	13 cents entier 07 cents demi

JUS DE FRUIT

Jus de fruits citrins	Qualités nutritives (4 onces de jus)	Coût d'achat	Coût/4 onces de jus
orange de Floride fraîchement pressée	vit. C: 55 mg moins de calcium, fer et fibre que le fruits mangé entier	10/98 cents	1 orange = 10 cents
orange de Californie (Navel) fraîchement pressée	vit. C: 60 mg moins de calcium, fer et fibre que le fruit mangé entier	12/$1.29	1 orange = 2½ onces 4 onces = 15 cents
jus congelé concentré	vit. C: 55 mg légèrement moins de calcium, fer que le jus frais	format 6¼ onces 6/$1.61 format de 16 onces = 62 cents	04 cents 04 cents
jus en conserve sans sucre	vit. C: 50 mg contribution comparable au jus congelé	48 onces/64 cts format 6 onces 6/76 cents	05 cents 08 cents
jus en conserve avec sucre	vit. C: 50 mg légère augmentation de calories; autres valeurs équivalentes au jus en conserve sans sucre	48 onces/67cts	05 cents +
jus FBI ou tout autre jus fait à partir de concentré — composition: eau, **sucre**, concentré de jus d'orange, huile d'orange, acide citrique	vit. C: 20 mg contribution négligeable dans les autres éléments	64 onces/75 cts 10 onces/19 cts	04 cents 07 cents +
Tang ou tout autre formule utilisant des cristaux à saveur d'orange — compositions: sucre, dextrose, etc. **aucune trace d'orange**	vit. C: 30 mg autres éléments, sauf calories, inexistants	2 sachets/ 99 cts	04 cents

Les locataires des HLM se prétendent gênés dans l'exercice de leurs droits

par Marie Laurier

L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) intensifie depuis deux semaines ses moyens de pression pour mater le Comité d'information sur les droits des locataires de logements municipaux (CIDLLM).

C'est du moins l'opinion des porte-parole de l'organisme et du Conseil de développement social du Montréal métropolitain (CDSMM) qui ont relevé quelques indices leur permettant de croire en une "offensive d'isolement" des locataires, dans le but de brimer la solidarité qui existe entre eux dans les divers projets HLM: 5,779 logements répartis dans 66 habitations dans les secteurs est, nord et sud-ouest de la métropole.

Ainsi, apprenant que Michel Désaulniers, du CDSMM, avait convoqué une conférence de presse tôt hier matin à la Résidence Lajeunesse, le responsable du secteur nord de l'OMHM, M. André Morand, a interdit qu'elle se déroule dans le local communautaire mis à la disposition des locataires, alléguant que cette salle était affectée aux résidants mêmes de l'immeuble et réservée à eux seuls. L'assemblée s'est donc tenue dans le hall d'entrée de l'immeuble.

Le comité de locataires Berri-Lajeunesse s'est aussi vu refuser la reconnaissance de l'OMHM bien que 102 résidants aient dûment mandaté une équipe pour les représenter. A cela, M. Morand répond que ce comité n'est que provisoire et qu'il est tout disposé à reconnaître un comité "permanent" quand il sera formé.

Autre indice: la révision de l'échelle des loyers actuellement en cours que l'on présume assortie d'une hausse considérable, sans plafonnement. Le rapport du groupe de travail n'a pas encore été déposé et à l'Office, on dit ignorer encore quelles seront les données de la nouvelle échelle. A l'heure actuelle, le coût du loyer dans un HLM est calculé sur la base du revenu familial avec un maximum établi par typologie de logement, c'est-à-dire le nombre de chambres à coucher. Ainsi, apprenons-nous, un logement de trois chambres à coucher ne dépasse pas $135.

Les comités de locataires des HLM réclament aussi la subvention qu'ils seraient en droit de recevoir de la Société d'habitation du Québec par l'entremise de l'Office. Celui-ci rétorque qu'il ne veut pas être "juge et partie" dans la cause des locataires et les rendre ainsi dépendants.

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) qui avait délégué deux observateurs à la conférence de presse, soit les conseillers Thérèse Daviau-Bergeron et Gaétan Lebeau, estime pour sa part que "Montréal est la seule ville du Québec à ne pas verser cette subvention aux locataires municipaux".

En résumé, le CIDLLM entend bien continuer à défendre les droits des locataires, notamment en ce qui a trait à l'information sur l'allure des travaux de révision des loyers et le privilège d'association. Tout locataire de logement public ou comité de locataires désirant rencontrer les responsables du comité ou encore solliciter son aide pour implanter un groupe de pression dans un projet d'habitation, peuvent communiquer avec Michel Désaulniers à 849-4217.

Un service de déclarations d'impôt spécial pour des personnes spéciales

Le Service d'Impôt Exécutif est conçu de façon à rencontrer les besoins des personnes ayant des déclarations d'impôt complexes et voulant profiter du service personnel sur rendez-vous. Vous serez rassuré sur vos impôts sachant que vos déclarations d'impôt seront complétées par des consultants spécialement entrainés. Nos frais comportent une entrevue privée, ainsi qu'une explication détaillée et complète sur la façon dont vos déclarations d'impôt furent préparées. Notre service rend la tâche de compléter les déclarations d'impôt presque un heureux événement.

SERVICE D'IMPÔT EXÉCUTIF
une division de
H&R BLOCK
Sur rendez-vous seulement
1 Place Ville-Marie, suite 3235 — Tél.: 879-1373

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(cours collégial)
- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte — résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME:
Le cours collégial — secteur général

PROGRAMME OUVERT:
ARTS PLASTIQUES
ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1976

RENSEIGNEMENTS:
BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 347 ou 262



Anjou QUÉBEC
La Boucherie Charcuterie française de Montréal depuis 22 ans à votre service
La Maison de confiance où
La qualité fait sa renommée
Boeuf de l'Ouest qualité A-1
Agneau frais de l'Ouest canadien - Veau extra
Volailles - Lapins - Cailles - Canards - Faisans - Pintades
Suivez le boeuf . . . il est en baisse!
CHARCUTERIE FINE EXCLUSIVE
. . . Fabrication maison exclusive . . .
Produits d'importation - fromages - pain français et bière
Livraison à domicile: 272-4065, 272-4086
807 est, rue Laurier — Métro: Station Laurier
Stationnement facile
PERSONNEL COMPÉTENT — ACCUEIL COURTOIS

GRANDE VENTE
JUSQU'AU 31 MARS
À LA LIBRAIRIE
FIDES
PLUS DE 100,000 VOLUMES
À ÉCOULER À DES REMISES ALLANT DE 20% À 60%
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9h00 à 5h30
ET LE SAMEDI JUSQU'À 5h00
ACCESSIBLE PAR DEUX STATIONS DE MÉTRO
BERRI ET CHAMP-DE-MARS
235 EST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL
TÉL.: 861-9621

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Québec à l'heure de l'austérité

Les travaux de l'autoroute est-ouest sont retardés d'un an

par Gilles Lesage

QUEBEC — La compression des dépenses se manifeste jusque dans les travaux routiers: aucun nouveau grand chantier ne sera mis en marche en 1976-77, et l'autoroute est-ouest à Montréal est retardée d'un an.

En limitant à un pour cent à peine la croissance de ses crédits — total de un milliard — le ministère des Transports ne pourra en effet entreprendre de grands travaux routiers. Il se contentera de compléter les grands axes routiers en milieux urbains, tout en accordant à la voirie régionale un budget accru de 13%.

Le ministère a décidé de reporter d'un an la date à laquelle l'autoroute-est-ouest, à Montréal, sera complétée. Mais il y a des crédits de $27 millions pour les axes routiers prioritaires en milieux urbains et pour le parachèvement de la route de ceinture (132) de la Gaspésie.

D'autre part, le ministère prévoit quelque $70 millions pour aider à compenser le déficit des commissions de transport, pour subventionner l'achat d'autobus et pour partager la dette du métro de Montréal. Le ministère continuera en outre les études relatives au système de transport en commun dans la région de Montréal.

La stabilisation des dépenses de construction routière amorcée l'an dernier se poursuivra en 1976-77. Pour ce qui est des grands projets routiers, le ministère parachèvera les travaux déjà amorcés, mais certains d'entre eux marqueront un temps d'arrêt.

D'autre part, le ministère prévoit la réalisation de plusieurs projets importants dans le secteur des transports maritime et aérien, comme la construction du débarcadère de Godbout et celui du complexe ferro-portuaire de Matane-Baie-Comeau, de même que la poursuite du programme de lutte contre les incendies de forêts et contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

D'un autre côté, le budget des Affaires municipales subit une baisse appréciable de 12.4%, soit $17.3 millions, attribuable à une diminution de l'aide financière générale aux municipalités.

Toutefois, cette baisse est compensée par l'introduction d'un nouveau programme d'aide spécifique au transport en commun, administré par le ministère des Transports, qui prévoit y consacrer $70 millions, comparativement à $33 millions l'an dernier au budget des Affaires municipales.

L'implantation du nouveau programme permettra d'aider de façon significative et continue les communautés urbaines et les villes aux prises avec d'importants programmes de financement. Ce nouveau programme explique donc la baisse des subventions d'équilibre budgétaire aux municipalités.

Au chapitre de l'habitation, les crédits alloués sont de $62 millions, comparativement à $66.6 millions l'an dernier.

D'autre part, le partage des taxes de vente procurera 11.6% de plus aux municipalités, pour un total de $359.5 millions.

L'effort de compression budgétaire a par ailleurs amené le gouvernement à contremander pour un an la construction de l'immeuble qui regroupera les services du ministère des Affaires sociales, à Québec. Plusieurs autres projets ont subi le même sort.

Le gouvernement a cependant décidé de préparer les plans et devis en vue du démarrage des travaux de construction du poste de la Sûreté du Québec, dans la capitale, et de l'immeuble qui logera les ministères à vocation économique, à Québec. Des crédits de $9.9 millions sont prévus à ces fins.

Les contraintes budgétaires contribuent aussi au ralentissement des projets de location, d'aménagement et d'ameublement d'espaces à bureaux.

Un autre ministère durement touché par l'austérité est celui du Tourisme, dont les crédits baissent de $118.3 à $83.2 millions, soit de 29.7%. L'Institut de tourisme et d'hôtellerie, à Montréal, n'est toutefois pas affecte ses dépenses atteignant $5.3 millions, un bond de 31.4%.

Éducation: une hausse substantielle pour le secteur privé

QUEBEC (Le Devoir) — L'heure est à la consolidation dans le domaine de l'éducation, sauf pour le secteur de l'enseignement privé, le seul à enregistrer une hausse substantielle.

Les prévisions budgétaires, à près de $2.8 milliards, n'augmentent que de 13.4% pour l'ensemble de la mission éducative, tandis que les crédits assignés au secteur privé augmentent de 33.7%, à un total de $131.3 millions.

La majoration générale tient compte de la hausse des masses salariales, de l'augmentation des subventions pour le service de la dette, de la croissance des clientèles à l'enseignement collégial et supérieur, et de la hausse des crédits pour les prêts et bourses aux étudiants. Une modification à ce dernier titre entraîne une dépense additionnelle de $5.5 millions.

Au secteur de l'enseignement élémentaire et secondaire, qui relève des commissions scolaires, on prévoit une baisse de clientèle de 6%, mais l'augmentation des crédits n'en fait pas moins un bond de 15.6%; il résulte d'une sous-estimation des coûts pour 1975-76 et de la hausse du coût du service de la dette. Crédits totaux: $1.6 milliard.

Le secteur de l'enseignement collégial et supérieur, dont les crédits, à $871 millions, croissent respectivement de 8.1% et de 9.6%, connaît une augmentation de clientèle de 3% et de 3.7%.

La forte croissance du budget de l'enseignement privé découle d'une augmentation des inscriptions de 13% et de l'augmentation du coût par élève dans le secteur public.

Ceci fait suite à une répartition des coûts directs de l'ensemble du système sur une plus faible clientèle d'année en année. C'est le barême qui doit être appliqué au calcul des subventions pour l'enseignement privé, selon les modalités de la loi 56.

De façon générale, la compression budgétaire du domaine de l'éducation au cours du prochain exercice s'effectuera par la reconduite des sommes consenties, l'an dernier, aux commissions scolaires et aux cégeps sous la forme de règles budgétaires globales ou sur la base des subventions per capita. Cette mesure suggère que les commissions scolaires et les cégeps devront absorber les hausses de coûts à l'exclusion de celles qui découlent des traitements.

D'autre part, en ce qui a trait au financement des universités, aucun crédit n'a été alloué pour le développement de nouveaux programmes. Exception faite des ajustements rendus nécessaires par les nouvelles conventions collectives, seuls les universités et les collèges qui connaîtront en 1976-77 des hausses de clientèles pourront bénéficier de subventions accrues. Le ministère accorde à ces universités et collèges la totalité des frais additionnels directement liésà la prestation de l'enseignement, mais il leur demande en revanche de réduire le taux de croissance accordé jusqu'ici pour l'achat de biens et services qu'entraîne une augmentation de clientèle.

Il s'agit donc vraiment d'un budget de consolidation. En définitive, les gestionnaires de l'éducation sont placés devant la nécessité de maintenir un niveau stable de services tout en comprimant les coûts, dans une démarche de rationalisation des choix budgétaires.

Par contre, la Régie de la langue française n'aura pas à subir les contraintes des ministères et organismes gouvernementaux qui en dépendent, surtout en ce qui a trait à l'augmentation de ses effectifs. Son budget est en effet augmenté de 60%, soit de $3.7 à $5.8 millions.

Quant au domaine de la culture, il disposera de crédits de $41.4 millions, soit 17% de plus que l'an dernier, ce qui peut paraître élevé dans un "contexte général d'austérité". Mais ce secteur avait connu des hausses plus fortes — 35.4% et 26.6% — au cours des deux exercices précédents. La sauvegarde et la mise en valeur des biens culturels requiert $1.7 million de plus, le cinéma et l'audiovisuel passent de $1.3 à $2.8 millions, et il y a des crédits additionnels de $750,000 pour l'artisanat et le soutien à l'enseignement des arts.

Par contre, le vaste secteur des loisirs et sports subit une compression de 27.1%, pour se fixer à $91.6 millions. Il est vrai que $21.6 millions étaient prévus l'an dernier pour l'achat de l'île d'Anticosti. Il n'en reste pas moins que l'ensemble du domaine des loisirs et sports subit une perte sèche de $12.4 millions.

D'autre part, le budget consacré à l'embauche des étudiants pendant les vacances estivales a été majoré de $2 millions et atteint $7.7 millions en 1976-77. Ces crédits incluent $3 millions pour permettre au Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) de recruter des étudiants au cours de l'été qui vient.

L'économie: un temps de pause

par Gilles Lesage

QUEBEC — Même le développement économique, qui est pourtant le cheval de bataillle favori du gouvernement Bourassa depuis 1970, marquera une pause en 1976-77.

Les crédits rendus publics hier par le ministre des Finances indiquent même une baisse de 0.5% dans les dépenses prévues au titre de la mission économique et qui se chiffrent à $1.4 milliard. En regard des trois autres missions — sociale, éducative et gouvernementale — la mission économique se maintient à seulement 14.6% des crédits globaux pour l'exercice qui débute le 1er avril.

Il faut toutefois ajouter que ces crédits ne comprennent pas toutes les ressources affectées au développement économique, puisque les sociétés d'Etat dépenseront plus de $2.1 milliards en immobilisations seulement, en 1976-77.

Il n'en reste pas moins que les crédits des transports demeurent stables, que ceux des ressources naturelles et des industries primaires accusent une réduction de près de 8%.

La Société de développement industriel (SDI) est gratifiée d'une hausse sensible pour l'aide aux petites et moyennes entreprises, mais le secteur de l'agriculture est le plus affecté de tous dans ce secteur, avec une baisse de $16 millions. Toutefois, $4 millions ont été prévus à un autre titre pour l'assainissement des sols.

Le secteur de l'eau connaît aussi une compression de plus de $10 millions, dont $7 millions résultant d'une réévaluation des déboursés requis au chapitre de l'aide financière pour le traitement des eaux usées.

En chiffres absolus, les crédits du ministère de l'Agriculture sont inférieurs de 7.9% aux $203.3 millions de l'an dernier, mais il est vrai que les dépenses aux fins agricoles avaient doublé en cinq ans. Et si l'on compare les crédits initiaux de 1975-76 à ceux de 1976-77, l'effort gouvernemental se traduit par une hausse de 15.6% dans le secteur agricole. En outre, l'Office du crédit agricole prévoit des déboursés extra-budgétaires de $2 millions pour le programme de financement forestier, en plus des garanties qu'il accordera pour des prêts consentis en vertu de ce programme. Le budget direct des Terres et Forêts, lui, baisse de 1.7% et s'établit à $76 millions.

Les crédits du ministère de l'Industrie et du Commerce sont de 19.2% à la hausse, consacrée surtout à l'orientation et au développement de l'industrie secondaire, avec un budget de $31 millions, et à la SDI, avec un budget de $23 millions, soit une hausse de 57.6% pour cette dernière société. Ces crédits ne comprennent pas l'aide accordée par la SDI sous forme de prêts et de capital-actions à même ses crédits extra-budgétaires qui atteindront environ $25 millions, et ses revenus provenant de remboursements de capital et intérêts pour près de $25 millions.

Par contre, les crédits assignés au développement régional, qui constituent en fait des soldes d'enveloppes, baissent de $194.1 à $137.6 millions. Mais le gouvernement consacrera $20 millions pour l'aménagement de parcs industriels locaux, et $1.5 million pour la psospection industrielle.

Les crédits du ministère des Richesses naturelles baissent de 8.6% et s'établissent à $46.4 millions, à quoi il faut toutefois ajouter $2 millions prévus pour les ententes fédérales-provinciales et les crédits à venir d'une entente auxiliaire Ottawa-Québec sur le secteur minier. Il faut aussi ajouter $5 millions pour SOQUEM.

Les hôpitaux: 30 millions de moins

QUEBEC (Le Devoir) — Les hôpitaux du Québec devront s'astreindre à un régime d'austérité en 1976-77.

En effet, une réduction de 2.5%, soit l'équivalent de $30 millions, a été introduite dans les budgets de fonctionnement des hôpitaux. Il pourra en résulter la compression de certains services, mais des activités comme celles des services d'urgence, de psychiatrie et de santé communautaire ne sont pas affectés. Certains hôpitaux verront leur budget réduit d'un montant proportionnel au nombre de lits qui sont autorisés mais non utilisés, ce qui représente une économie de $3 millions.

Avec des crédits de $1.7 milliard, le secteur du recouvrement de la santé — le plus important du budget gouvernemental en termes financiers — incorpore les dépenses de fonctionnement et les investissements des divers centres hospitaliers spécialisés, tant publics que privés. Il connaît un taux d'augmentation de 4% par rapport à 1975-76. Ce faible taux de croissance est principalement dû aux contraintes imposées par le gouvernement aux budgets des hôpitaux de "courte durée".

Les crédits accordés au ministère des Affaires sociales totalisent près de $3.3 milliards, comparativement à $3 milliards l'an dernier, soit une augmentation de seulement 7.4%. Si l'on ajoute les $67 millions pour l'habitation, les prévisions de dépenses de la mission sociale se chiffrent à près de $3.4 milliards, ce qui représente plus du tiers, soit 34.5% de l'ensemble des crédits budgétaires du gouvernement pour 1976-77.

D'autre part, le budget afférent aux compensations financières aux communautés religieuses pour leur retrait des centres d'accueil sera réduit de $3.5 millions, et la provision de $10 millions pour hausse de volume des activités dans les centres hospitaliers a été supprimée. Par contre, une provision de $24 millions servira au développement des Centres locaux de services communautaires (CLSC), des centres d'accueil pour enfants et personnes âgées, et des services en milieu scolaire.

D'autre part, la hausse de 6.9% pour les institutions judiciaires signifie une réduction de certaines activités, compte tenu de la restauration des traitements. Toutefois, les crédits de l'aide juridique et financière sont portés de $19.1 à $23.4 millions, soit une hausse de 22.8%, et ceux de la Commission des loyers sont portés à $4.9 millions, soit une augmentation de 29.5%.

De même, les crédits de l'Assemblée nationale sont portés à $22.9 millions, soit 16.9% de plus que l'an dernier. Une augmentation de $1.9 million est attribuable à la "gestion interne et au soutien" de l'Assemblée, et un autre million de plus est attribuable à l'indexation des fonds de pension et de certaines dépenses et allocations accordées aux députés.

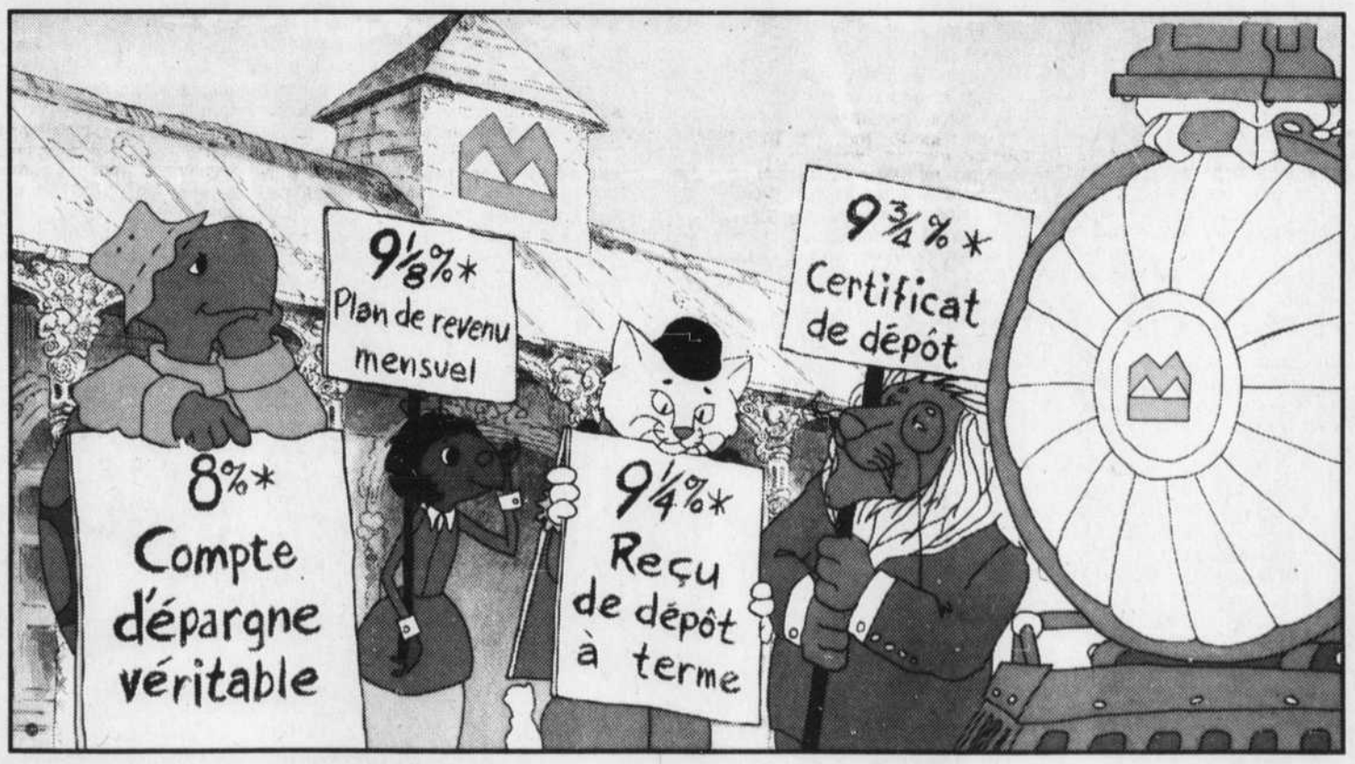
La faible hausse des crédits du ministère des Communications servira surtout à faire face à l'augmentation importante du coût de la téléphonie. En revanche, le budget de Radio-Québec subit une diminution de 3%, à la suite du transfert des productions commanditées au ministère de l'Education.

Des crédits additionnels de $800,000 sont prévus pour l'Office de protection du consommateur, plus $110,000 afin de mettre des conseillers juridiques à la disposition de l'Office.

Par contre, les crédits du ministère de l'Immigration baissent de 12.6% ou de $1.5 million, pour s'établir à $10.6 millions. La baisse est surtout attribuable à la fin du programme spécial d'assistance aux immigrants vietnamiens.

Le front commun des passagers défend le droit à l'épargne

Du nouveau à bord du La Fontaine Express de la Banque de Montréal



8%* affirme la tortue
"Avec un compte comme ça, j'ai pas les deux pieds dans la même bottine. Je ne peux pas faire de chèques mais je peux encaisser quand je veux. Les intérêts, basés sur mon solde mensuel minimum, engraissent mon compte deux fois par année. Et je peux sur demande, et c'est gratis, y faire transférer de l'argent de mon compte de chèques véritable. C'est une bonne façon de s'engager dans la course à l'épargne."

9⅛%* chuchote la fourmi
"Tous les mois je reçois mes intérêts ne vous déplaise. Moi, je les fais déposer directement dans mon compte mais je pourrais aussi bien demander un chèque. Le minimum requis est de $5 000 et le terme peut aller d'un an à six ans. C'est possible de se faire rembourser avant mais on perd de l'intérêt. Imaginez, si j'allais à la limite de $100 000 qu'est-ce que je pourrais amasser!"

9¼%* suggère le chat
"Facile à comprendre, n'est-ce pas. "A terme", c'est-à-dire que j'ai choisi le terme qui me convient. Ça va d'un an à six ans et le dépôt minimum pour obtenir ce taux d'intérêt est de $1 000. Deux fois par année, les intérêts sont versés à mon compte. Evidemment, si je préfère encaisser avant maturité, l'intérêt sera moindre. La limite est de $100 000. Ce qui, pour moi, est un coussin confortable. Pour ceux qui sont attirés par des périodes plus courtes, les fonds sont acceptés à des taux d'intérêt variables."

9¾%* proclame le lion
"Le dépôt est fait à mon nom. Je peux le vendre mais il n'est remboursable qu'à maturité. Evidemment ça implique un dépôt minimum de $5 000 pour un terme d'un an à deux ans. Mais comme j'en ai les moyens . . . et puis . . . je reçois un gros chèque d'intérêts deux fois par année. Malheureusement, ce dépôt est limité à $100 000. Pour ceux que la chose intéresse, des fonds sont acceptés pour des périodes de six mois à cinq ans à des taux d'intérêt variables."

*Les taux d'intérêt sont sujets à changement sans préavis.

Nous nous sommes rendus encore une fois à la rencontre du La Fontaine Express de la Banque de Montréal. Les passagers, les personnages des célèbres fables, et le conducteur, qui parcourent nos parages sont très préoccupés par l'épargne ces jours-ci. D'ailleurs, le conducteur nous signalait, qu'outre les services d'épargne proclamés par ce front commun



nouvellement constitué, la Banque de Montréal offrait également, entre autres: le Compte spécial de retraite, le Régime d'épargne-logement et le Compte d'épargne avec chèques. Comme le temps pressait, il nous a suggéré de nous arrêter, nous aussi, à la Banque de Montréal pour plus de renseignements. Il nous a garanti des réponses en or à toutes nos questions.

"Profitez de notre Service Médaille d'Or"

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

La Première Banque Canadienne

Banque de Montréal

© Banque de Montréal 1975

Grâce à sa victoire surprise sur Ford

Ronald Reagan trouve son second souffle en Caroline du Nord

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — La campagne que mène Ronald Reagan pour ravir l'investiture républicaine à Gerald Ford, que l'on disait morte et enterrée, a ressuscité dans l'État de Caroline du Nord, où l'ancien gouverneur de Californie l'a nettement emporté, aux élections primaires, face à l'actuel locataire de la Maison Blanche.

L'ex-acteur de Hollywood, qui avait perdu ses cinq premières élections primaires, a réussi cette fois à battre nettement son adversaire, en obtenant 52 pour cent des suffrages contre 46 pour cent à M. Ford. Les commentateurs étaient unanimes à prédire une nouvelle défaite de M. Reagan.

Cette victoire inespérée donne à l'ancien gouverneur de Californie le répit dont il avait besoin en attendant les primaires du sud, du sud-ouest et de l'ouest dont il attend beaucoup, mais elle n'efface pas le retard qu'il a pris sur l'actuel occupant de la Maison-Blanche.

Du côté des démocrates, M. Jimmy Carter a largement battu M. George Wallace, dont les espoirs de gagner l'investiture du parti se trouvent désormais sérieusement ébranlés, après sa défaite de Floride. M. Carter devra maintenant affronter ses autres adversaires démocrates, à commencer par le sénateur Henry Jackson auquel il va se mesurer le 6 avril à N.Y.

En arrivant à Los Angeles, en provenance du Wisconsin, M. Reagan a déclaré: "Je suis très heureux du résultat".

Il a fait l'éloge de ses partisans qui ne se sont pas laissé impressionner par ses cinq premières défaites et a dit, à propos de sa victoire: "Je pense que c'est une indication que les sujets sur lesquels nous avons essayé d'attirer l'attention commencent à impressionner l'opinion."

De nombreux commentateurs attribuent en partie cette remontée de M. Reagan aux attaques virulentes qu'il a prodiguées contre la politique étrangère de l'administration Ford. L'ex-gouverneur de Californie n'a cessé en effet de dénoncer devant les électeurs traditionnellement conservateurs de cet État du sud l'effritement de la puissance militaire américaine, par rapport à celle de l'URSS et à s'en prendre nommément à M. Henry Kissinger, en proclamant que sa première décision en arrivant à la Maison-Blanche serait de changer de secrétaire d'État.

Guère heureux de sa défaite surprise contre M. Reagan le président Ford a annoncé hier qu'il intensifierait sa campagne pour obtenir l'investiture républicaine en prévision des futures présidentielles.

Le président Ford, qui avait battu son adversaire californien au cours de cinq "primaires" antérieures, a déclaré à un groupe de républicains à la Maison-Blanche que, tout en s'attendant à un combat serré, il avait prévu de l'emporter en Caroline du Nord. "Cela ne s'est pas produit", a-t-il ajouté.

M. Ford s'est néanmoins déclaré confiant d'être nommé candidat de son parti à la convention républicaine prévue en août à Kansas City. "Je ne tire aucun réconfort à être le numéro deux", a-t-il déclaré, "mais nous comptons aller à Kansas City, et y être nommé".

Le président, qui n'a pas jusqu'ici fait un grand effort électoral, prévoit d'accélérer le rythme de sa campagne en se rendant demain pour deux jours en Californie, puis dans le Wisconsin, où les primaires s'ouvriront le 8 avril.

M. Ford a d'autre part rejeté une fois de plus les assertions de M. Reagan selon lesquelles l'administration avait laissé les États-Unis tomber au rang de deuxième puissance militaire mondiale derrière l'Union soviétique. "Les États-Unis sont en première position, et j'entends m'assurer qu'ils y restent", a-t-il déclaré.

Dans le camp démocrate, la seule surprise est venue de l'étendue de la nouvelle victoire de M. Jimmy Carter. L'ex-gouverneur de Georgie l'emporte avec 54 pour cent des voix contre 35 pour cent seulement au gouverneur de l'Alabama George Wallace qui, en 1972, avait totalisé en Caroline du Nord plus de la moitié des suffrages.

M. Carter renforce ainsi son image de "champion". Il est à noter que 90 pour cent des Noirs de l'État l'ont préféré à M. Wallace et aussi la moitié environ des "libéraux", des "conservateurs" et des électeurs jugeant excessifs les efforts consentis en faveur des Noirs. M. Carter administre ainsi une nouvelle preuve de l'attirance qu'il exerce sur des couches très variées de l'électorat.

Il a à présent 15 jours devant lui pour consolider, face à l'opinion publique, l'impact de ses successions de victoires. Ce n'est que le 6 avril en effet que M. Carter devra affronter, dans l'État de New York et dans le Wisconsin, le sénateur Henry Jackson et M. Morris Udall. Pour sa part, M. Reagan peut espérer profiter de ce nouvel élan jusqu'aux élections primaires qui prennent place le 1er mai dans le Texas, où les électeurs républicains ne sont pas moins conservateurs que ceux de Caroline du Nord.

Les résultats des élections primaires de la Caroline du Nord après le décompte complet des 2.343 bureaux de vote sont les suivants:

● républicains:
— Ronald Reagan: 101.448 — 52 pour cent;
— Gerald Ford: 88.924 — 46 pour cent;
— sans préférence exprimé: 3.345 — 2 pour cent.

● démocrates:
— Jimmy Carter: 321.059 — 54 pour cent;
— George Wallace: 209.807 — 35 pour cent;
— Henry Jackson: 25.698 — 4 pour cent;
— sans préférence exprimé: 22.585 — 4 pour cent;
— Morris Udall: 14.122 — 2 pour cent;
— Fred Harris: 6.136 — 1 pour cent;
— Lloyd Bentsen: 1.794 — ¼ pour cent.

Italie: la DC sort déchirée de son congrès

ROME (AFP) — La Démocratie-chrétienne est sortie cassée en deux de son Congrès national qui s'est terminé, hier à l'aube, à Rome, après une nuit dramatique d'insultes et de pugilat.

M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général sortant, l'a emporté en faisant approuver sa ligne politique de "dialogue constructif" avec les communistes. Ceux-ci sont maintenus dans l'opposition, mais sont reconnus comme interlocuteurs valables sur les grands problèmes nationaux.

Mais sa victoire a été acquise de justesse, sans qu'il ait réussi à empêcher la droite conservatrice de sortir au grand jour pour compter ses voix sur le nom de M. Arnaldo Forlani. Celui-ci l'avait durement attaqué au cours du débat en lui reprochant d'être "trop faible" avec les communistes et les socialistes.

Au scrutin final, M. Forlani a recueilli 48,5% des voix représentés par les délégués contre 51,5% pour M; Zaccagnini, 831.500 contre 885.500. La cassure ne pouvait être plus nette, elle va être difficile à raccomoder et va surtout affaiblir encore le gouvernement démocrate-chrétien de M. Aldo Moro qui suit, bon gré mal gré, la Ligne Zaccagnini mais dans lequel M. Forlani est ministre de la Défense.

En exigeant l'épreuve de force, l'aile conservatrice a montré sa détermination de ne plus cautionner une ligne politique qu'elle désapprouve. L'importance inattendue des voix qu'elle a rassemblées de la plus sévère bataille électorale de sa vie.

Dans son intervention finale devant le Congrès, M. Zaccagnini a renouvelé son appel au Parti socialiste pour une reprise de la collaboration brisée par la crise de janvier. Il a cependant souligné qu'il ne se faisait pas d'illusions sur la possibilité d'une telle reprise — repoussée par les socialistes — dans l'immédiat.

M. Zaccagnini a alors paru indiquer, prudemment, que la démocratie-chrétienne était prête à examiner la proposition du leader républicain Ugo La Malfa pour une consultation organique de tous les partis, communistes compris, sur les problèmes essentiels. Sur ce point, l'initiative revient maintenant à M. Moro.

Le coup d'éclat de M. Forlani a mis fin de façon dramatique à un congrès qui s'était ouvert jeudi dans le désarroi. Les débats ont été marqués, tout au long, non seulement par l'affrontement des leaders dits "historiques", mais par la révolte des délégués de la base contre ces derniers.

Ce sont eux qui ont imposé que le secrétaire général soit désormais élu par le congrès, alors qu'il était jusqu'à présent désigné par le conseil national. Ils l'ont fait avec la même violence dont ils ont usé pour s'exprimer tout au long des séances.

On les a vus détruire, sous leurs risées, deux pontifes de la direction balbutiant à la tribune. On les a vus s'empoigner, se battre à coups de poings dans les élans de passion aveugle au moindre prétexte. Peu avant le scrutin, dans la nuit de mardi, on a vu l'un d'eux tenter de frapper M. Zaccagnini au visage.

Labour: à Foot le premier tour ?

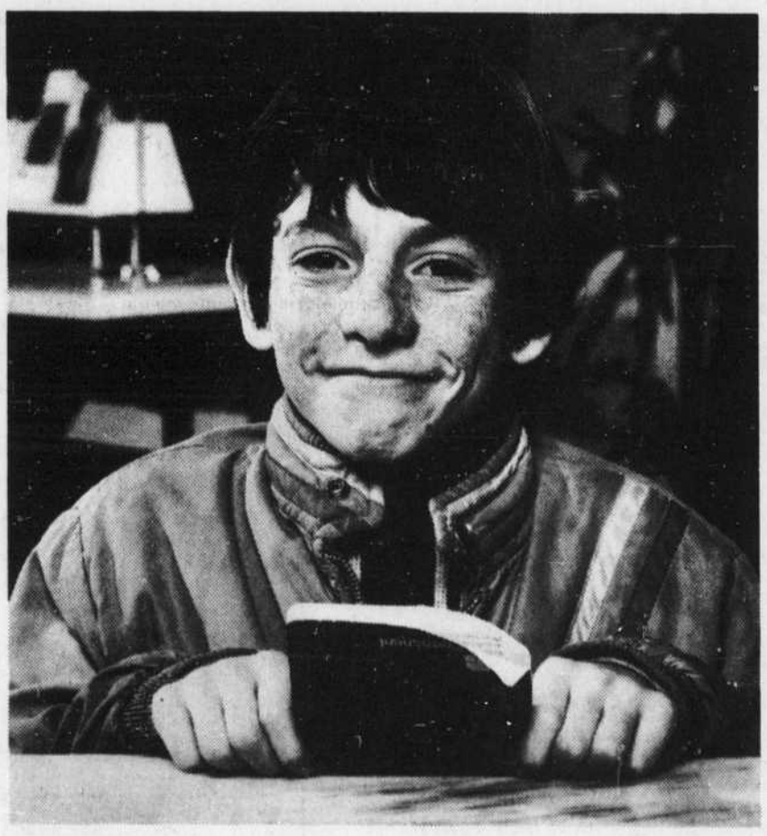
LONDRES (AFP) — M. Michael Foot, principal candidat de la gauche, pourrait gagner aujourd'hui la première manche du tournoi qui oppose six ministres pour la succession de M. Harold Wilson, estime-t-on dans les milieux politiques britanniques.

Mais, une telle victoire tactique du ministre de l'Emploi, qui provoque encore parfois la grande peur des bien-pensants, ne devrait pas compromettre les chances du doyen des candidats, M. James Callaghan, le secrétaire au Foreign Office, qui est âgé de 64 ans. Les députés de gauche sont trop nombreux, en effet, au sein du groupe parlementaire travailliste (315 membres) pour permettre à M. Foot de franchir au second tour, le 30 mars, ou au troisième, le 5 avril, le seuil historique du dix Downing Street.

Mais s'il fait un score brillant à cette première éliminatoire, M. Michael Foot, qui a 62 ans, confirmera son rôle de pivot indispensable dans un gouvernement travailliste quel qu'il soit: la légère réduction du chômage, annoncée mardi, a certainement redoré son blason comme celui du chancelier de l'Échiquier, M. Denis Healey.

Le comportement du chancelier de l'Échiquier, dernier partant de cette course d'obstacles, constitue en effet l'une des inconnues les plus passionnantes du scrutin. En fait M. Healey se présente contre M. Callaghan auquel il reproche, en termes à peine voilés, sa souplesse proverbiale.

RAYMOND LAWRY N'ATTENDRA PAS 47 ANS LE "PRIVILÈGE" DES CHÈQUES SANS FRAIS.



Il y a quelque temps, plusieurs institutions financières canadiennes annonçaient que certains privilèges seraient dorénavant accordés aux citoyens âgés de 60 ans et plus. Raymond Lawry ne fut guère impressionné.

Au Permanent, depuis des années, les clients de tous âges bénéficient – comme Raymond – de "privilèges". Parmi ceux-ci, on retrouve:

- l'émission illimitée de chèques – sans frais
- aucuns frais pour les chèques de voyage en devises canadiennes ou américaines
- aucuns frais pour les mandats personnels
- aucuns frais pour le paiement de la plupart des factures de services publics (selon les cas)
- enveloppes prétimbrées pour dépôts par courrier
- transferts facultatifs de votre compte-chèques à votre compte d'épargne
- retour facultatif de vos chèques annulés

Et ce n'est pas tout:

Nos certificats d'épargne garantis comportent aussi des "privilèges" – par exemple des intérêts élevés qui courent dès maintenant au taux de **8½%,** et la possibilité de rachat en tout temps.

Au Permanent, nous ne considérons pas du tout ces services comme étant des privilèges. Ce sont des droits dont jouissent – quel que soit leur âge – tous nos clients possédant un compte-chèques ou d'épargne.

Vous trouverez beaucoup d'avantages à faire des affaires avec le Permanent, parce que chez nous, un client est toujours un client – peu importe son âge.

le Permanent
La compagnie de fiducie Canada Permanent.

Depuis 1855, toujours là pour vous aider à y arriver.

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, jeudi 25 mars 1976

Rhodésie: neuf mois pour une solution négociée américaine ?

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis estiment disposer devant eux de neuf mois à un an, avant que les Cubains n'interviennent militairement en Rhodésie et ils comptent mettre à profit ce répit pour favoriser un règlement négocié mettant fin à la suprématie blanche à Salisbury, indique-t-on de source américaine informée.

On pense à Washington que le corps expéditionnaire cubain en Afrique n'interviendra de manière massive en Rhodésie que si les nationalistes zimbabwe ne parvenaient pas à atteindre leurs objectifs seuls, quitte à recevoir simplement une aide matérielle étrangère, et demandaient alors l'appui des soldats de La Havane.

De source diplomatique africaine, on indiquait d'ailleurs récemment que le concours militaire cubain n'est souhaité en Afrique australe que dans la mesure ou les forces autochtones ne réussissent pas à s'imposer sur le terrain ou à faire pression en vue d'un réglement pacifique conforme à leurs vues.

On est en tous cas certain à Washington que les Cubains envoyés en Angola vont demeurer en Afrique. L'arrivée en Angola de nombreuses familles des membres du corps expéditionnaire, signalée par des informations concordantes, est interprétée comme le prélude à une durable implantation cubaine en Afrique australe.

Dans ces conditions la survie du régime Ian Smith est considérée comme contraire aux intérêts supérieurs de l'Amérique et il ne fait guère de doute que les États-Unis sont prêts à le sacrifier pour préserver l'équilibre des forces dans le monde.

M. Henry Kissinger a ainsi publiquement apporté son soutien aux propositions Callaghan, qui n'ont pas été formulées avant consultation entre Londres et Washington. Cet appui est maintenu en dépit du rejet du plan britannique par M. Smith.

Le secrétaire d'État entend également donner une impulsion qu'il espère décisive, au processus de négociations lors du voyage qu'il accomplira en Afrique fin avril début mai et qui lui permettra d'exposer ses propres conceptions aux dirigeants africains.

Soucieux de ne pas se couper de l'Afrique noire, les États-Unis ont décidé d'apporter dans le cadre de l'ONU une aide financière au Mozambique. On indique en privé que cette aide est destinée à compenser les pertes économiques qu'essuiera ce pays à la suite de sa décision de fermer sa frontière avec la Rhodésie.

Mais si les efforts de la diplomatie anglo-américaine devaient échouer et que les Cubains passent à l'attaque, la question sera alors de savoir ce que pourront bien faire les Américains.

Pour de nombreux commentateurs, les mises en garde répétées de M. Kissinger trahissent surtout son impuissance face à un Congrès hostile à toute aventure. Leur impression est renforcée par le fait que le secrétaire d'État se garde bien de dire ce qu'il ferait pour contrecarrer les Cubains.

D'autres, au contraire, font remarquer qu'il n'a a priori exclu aucun moyen de rétorsion, y compris une attaque armée ou un blocus maritime de Cuba.

Le sentiment général est que si Washington devait réagir afin de sauver la "crédibilité" de l'Amérique, ce serait plutôt dans l'hémisphère américain qu'en Afrique. Mais toute mesure, comme par exemple l'imposition de sanctions économiques contre Cuba nécessiterait la coopération de l'Amérique latine qui est loin d'être acquise.

Par ailleurs, le sénateur démocrate Edward Kennedy a invité le gouvernement américain à reconnaître la république populaire d'Angola et à réviser sa politique en Afrique-du-Sud.

Ce n'est qu'en reconnaissant le gouvernement angolais que les Etats-Unis pourront "aider l'Angola à résister aux pressions et à l'intimidation exercées par des puissances extérieures", a déclaré le sénateur du Massachusetts dans un discours prononcé devant le Sénat.

Entre autres mesures, M. Kennedy a également proposé:

— d'abroger l'amendement exemptant le chrome rhodésien de l'embargo économique appliqué contre ce pays et de faire clairement savoir au gouvernement de M. Ian Smith qu'il ne devra pas compter sur l'aide des États-Unis dans le cas d'une intervention armée de Cuba ou de toute autre nation;

— de faire pression en faveur de l'indépendance de la Namibie;

— de ne pas autoriser l'octroi par la banque Export-Import d'un prêt de 450 millions de dollars à l'Afrique du Sud et de ne pas laisser croire au gouvernement de M. Vorster que les États-Unis pourraient intervenir en sa faveur.

En s'opposant directement à une intervention étrangère en Afrique, les États-Unis se trouveraient de fait dans la position de "soutenir le racisme, de soutenir le régime de la minorité et de s'opposer aux aspirations légitimes des individus et à la réalisation de l'auto-détermination nationale." "Personne, à l'exception des régimes blancs eux-mêmes, ne nous remercierait de jouer un tel rôle", a ajouté M. Kennedy.

L'intransigeance de Smith risque d'allumer une "croisade" africaine

LUSAKA, (d'après Reuter et AFP) — Les présidents des quatre pays indépendants d'Afrique noire entourant la Rhodésie se sont réunis hier à Lusaka pour définir une stratégie à l'égard du régime blanc de M. Ian Smith, à la suite de l'échec des pourparlers constitutionnels entre le premier ministre rhodésien et les nationalistes.

M. Ian Smith a choisi le sentier de la guerre. Cette constatation formulée dans les divers secteurs de l'opinion, avec toutes les nuances allant de la déception à la résignation, prend une dimension inquiétante à la lumière d'une information de Lusaka (Zambie) laissant prévoir la mobilisation d'une véritable croisade africaine contre la Rhodésie "rebelle".

"Le rejet de l'offre britannique par M. Smith va conduire tout droit à la catastrophe", a déclaré M. Joshua Nkomo, le chef de la fraction interne du Conseil National africain (ANC), sur qui reposaient les derniers espoirs d'un règlement négocié en Rhodésie, et qui était, jusqu'à la semaine dernière, l'ultime interlocuteur valable de M. Smith dans le camp des nationalistes noirs.

A Lusaka, quatre chefs d'État d'Afrique australe et orientale — dont deux "faucons", de l'OUA, MM. Samaro Machel (Mozambique) et Julius Nyerere (Tanzanie), sont réunis pour une conférence au sommet autour du président Kenneth Kaunda (Zambie).

On prédit dans la capitale zambienne que cette conférence aura pour objet de cimenter à nouveau l'unité du front nationaliste de "Zimbabwe" (nom africain donné à la Rhodésie), par une réconciliation entre les deux frères ennemis, l'évêque Abel Muzorewa et M. Joshua Nkomo, et de transformer ainsi l'ANC en fer de lance compact d'une offensive générale de guérilla à la frontière rhodésienne.

Cette conférence, dont le leitmotiv semble être le retour à la manière forte pour amener M. Smith à résipiscence, fait pendant, dans une lumière qui accuse brutalement les contrastes, au "sommet de la paix" tenu il y a moins d'un an à Lusaka.

Les interlocuteurs sont les mêmes, ainsi que l'hôte. Mais les temps ont changé. En juin dernier, il s'agissait pour les quatre présidents de pousser les nationalistes rhodésiens à la table des négociations: on sait que cette tentative avait échoué le 25 août 1975 sur le pont international des chutes Victoria.

Quant au président Kenneth Kaunda qui avait émergé de cette vaine tentative comme l'un des piliers — avec M. B. J. Vorster — de la détente australe, il est pris dans l'étau que constituent pour son pays sans côtes l'Angola militant de M. Agostinho Neto à l'ouest, et une Rhodésie irrémédiablement verrouillée à l'est. Le chef d'Etat zambien doit donc, avec un certain regret sans doute, s'aligner désormais sur le camp des "durs".

En Rhodésie, même le rejet par M. Smith de l'ultime formule de conciliation offerte par M. James Callaghan, n'a guère surpris l'opinion: on ne s'attendait pas à voir le champion de l'UDI (déclaration unilatérale d'indépendance) s'incliner onze ans plus tard devant la règle du (N.I.B.M.A.R.) remise en avant par Londres (pas d'indépendance avant le pouvoir à la majorité).

L'adversaire, suppute-t-on à Salisbury, continuera d'agir en ordre dispersé. Dans ces conditions, estiment les experts militaires de Rhodésie, la petite armée compacte de quelque 60,000 hommes bien équipés et entraînés pourrait tenir tête, malgré l'étendue d'un front de 1.700 kms, à l'éventuelle pression d'une coalition exclusivement africaine.

La situation serait différente, cependant, si l'URSS et Cuba devaient entrer en scène sur le flanc oriental de l'Afrique australe comme elles l'avaient fait en Angola, reconnaît-on dans ces milieux.

Cependant, estime-t-on aussi bien à Salisbury que dans les milieux diplomatiques du Cap, une internationalisation du conflit serait, dans cette éventualité, difficile à éviter.

De Beyrouth, les combats ont gagné la montagne libanaise

BEYROUTH (d'après l'AFP) — De violents combats continuent à opposer dans l'ensemble du Liban forces islamo-progressistes aux fidèles du chef de l'État Soleiman Frangié, faisant plus de 200 morts.

La bataille la plus importante se déroule actuellement dans la région montagneuse à l'est de Beyrouth où sous la direction de M. Kamal Joumblatt, les miliciens du rassemblement islamo-progressiste aidés par la résistance palestinienne tentent de pénétrer les places fortes chrétiennes de la montagne libanaise.

Installés sur les collines stratégiques de Beit Mery et Broummana, les "loyalistes" peuvent de là défendre le palais présidentiel, objectif des forces de gauche, et rendre plus difficile une tentative de percée musulmane vers la montagne chrétienne.

Cependant, selon des informations parvenues de différents points de la montagne, les forces musulmanes progresseraient sensiblement et un village, à majorité chrétienne, Hammana, a été pris par celles-ci. Tous ces mouvements s'accompagnent de violents tirs d'artillerie. Le secteur du palais présidentiel de Baabda a été ainsi bombardé pour la première fois dans la nuit de mardi à mercredi: une quinzaine d'obus sont tombés près du palais sans toutefois l'atteindre.

Dans l'extrême-nord du pays, la ville natale du président Frangié, Zghorta serait, selon des informations fragmentaires — les communications avec le nord du pays sont coupées — menacée de toutes parts par d'importantes forces palestino-progressistes. Une attaque en force contre Zghorta constituerait une nouvelle pression sur le chef de l'État, afin de le forcer à démissionner.

Enfin, à Beyrouth, la situation présentait, hier, moins de gravité que dans la montagne. Bien que les combats se soient poursuivis en plusieurs secteurs, les forces en présence étaient restées pratiquement stationnaires sur la nouvelle ligne de front située à 300 mètres à l'est de l'hôtel Holiday Inn. Tandis que l'incendie reprenait dans le port de Beyrouth, un porte-parole phalangiste annonçait que sept personnes avaient été tuées et 25 autres blessées dans le quartier chrétien d'Achrafieh par des projectiles.

La réunion de l'Assemblée nationale libanaise prévue pour aujourd'hui a été reportée à samedi prochain, a annoncé un communiqué publié en début de soirée par la présidence de la Chambre des députés. La raison invoquée dans le communiqué pour ce report est la question de la sécurité. Les locaux de l'assemblée libanaise se trouvent à proximité de la vieille ville dans une zone d'affrontements entre miliciens musulmans et chrétiens.

De son côté, M. Kamal Joumblatt, chef de file de la gauche libanaise, a déclaré qu'il "n'y aura pas de cessez-le-feu".

S'adressant à la presse à l'issue d'une rencontre des représentants des partis progressistes tenue à Aley dans la montagne libanaise, M. Joumblatt a indiqué: "Nous ne pouvons pas donner notre accord à un cessez-le-feu alors que nos frères du PNS (parti national social), du parti communiste ainsi que des chrétiens nationalistes et des druzes sont encerclés dans certains villages exposés au terrorisme phalangiste".

M. Joumblatt a, d'autre part, déclaré que d'importantes forces comprenant notamment des véhicules blindés et des chars étaient concentrés dans le Metn (montagne libanaise) par le commandant Antoine Barakat (qui s'est déclaré en faveur du chef de l'État, M. Soleiman Frangié) et que plusieurs villages avaient été bombardés par ces forces.

M. Joumblatt a enfin indiqué qu'il s'opposait "à l'amendement de l'article 73 de la constitution (permettant l'élection d'un nouveau président six mois avant l'échéance du mandat de l'actuel chef de l'État) car, a-t-il dit, cet amendement est destiné à sauver la face d'une personne qui n'a pas voulu sauvegarder le visage du Liban". "La démission du chef de l'État, a-t-il conclu, doit être immédiate".

Giscard: il n'y a pas eu choix de société le 14 mars

PARIS, (Reuter) — Le président Valéry Giscard d'Estaing dans son allocution radio-télévisée a assuré hier soir les Français qu'il poursuivrait son programme de réformes avec ténacité et leur a demandé de faire preuve de modération dans leurs revendications, afin de conduire la reprise économique au succès sans facilité ni désordre.

Le chef de l'État a reconnu d'emblée que les résultats des élections cantonales n'ont pas été favorables à la majorité et ont traduit "une insatisfaction et une inquiétude qui sont réelles. Mais ces résultats n'ont pas exprimé un choix de société. Le choix de société, vous l'avez fait il y a deux ans à l'occasion de l'élection présidentielle. Si vous ne m'aviez pas élu, à l'heure actuelle, le collectivisme serait au pouvoir en France. Vous l'avez écarté et vous m'avez confié la responsabilité de conduire la France dans une période difficile."

"J'ai été élu pour mener une action et c'est cette action qui ne concerne et c'est sur elle que je serai jugé et non pas sur les ambitions ou sur les déclarations excessives de tous ceux que l'on voit s'agiter dès que les temps deviennent difficiles comme s'ils aimaient flairer le mauvais vent."

Passant à la situation économique, le président Giscard d'Estaing assure que "la reprise a lieu". Il s'agit de la conduire et d'assurer son succès. "Mais cela ne veut dire ni la facilité, ni le désordre."

Cisjordanie: les critiques de Scranton sont mal accueillies à Jérusalem

JÉRUSALEM (d'après Reuter et AFP) — Les critiques formulées mardi soir au Conseil de sécurité par le chef de la délégation américaine à l'ONU contre la politique israélienne à Jérusalem et en Cisjordanie ont provoqué une levée de boucliers parmi les Israéliens.

Aucun commentaire n'a encore été consacré de source autorisée sur le discours de M. William Scranton, qui a déclaré que les kibboutzim dans les territoires occupés en 1967 dressent un obstacle à de fructueuses négociations de paix au Proche-Orient.

Mais de source proche du gouvernement, on ne fait aucun mystère du mécontentement éprouvé par l'administration israélienne qui souhaite actuellement obtenir, dit-on, "des éclaircissements" sur les propos de M. Scranton.

Avec une ironie amère, on souligne dans ces mêmes milieux qu'on aurait aimé voir M. Kissinger adopter la politique des "petits pas" dans "la nouvelle attitude anti-israélienne adoptée par Washington". Cependant, fait-on remarquer, plus encore que le fonds du discours, dont les idées essentielles avaient été exposées en privé, c'est le ton et certaines expressions de M. Scranton qui ont indisposé les Israéliens.

La presse israélienne quant à elle manifeste son indignation.

En déclarant que Washington ne reconnaît pas l'annexion israélienne de l'est de Jérusalem, y compris la vieille ville, M. Scranton a montré qu'il existe "un conflit ouvert entre les États-Unis et Israël," écrit Maariv.

Yediot Aharonot qualifie le discours d' "anti-israélien d'un bout à l'autre, et souligne que M. Scranton avait cependant "promis de suivre la voie tracée par (son prédécesseur, M. Daniel Patrick) Monynihan."

Que le représentant américain ait mis en valeur "les revendications arabes au Conseil de sécurité, voilà qui sera difficile à digérer," ajoute Yediot Aharonot.

Le parlement israélien procédait à un débat sur les manifestations arabes en Cisjordanie quand les échos du discours de M. Scranton sont parvenus en Israël.

La gauche parlementaire, par la voix de M. Moshe Pael, s'est élevée contre l'attitude du gouvernement israélien à l'égard de ce problème. "L'éclatante inauguration" d'un nouveau kibboutz à proximité de Naplouse est une provocation à l'égard des Arabes", a-t-il dit.

Un autre représentant de la gauche, M. Mo'Av Boaz, a déclaré que le gouvernement a montré qu'il ne saurait être pris au sérieux par la manière dont il a réagi aux récents incidents en Cisjordanie.

Par contre, événement assez inaccoutumé, les États-Unis ont été félicités par les délégués arabes pour le discours prononcé au Conseil de sécurité par M. Scranton, leur nouveau représentant à l'ONU, qui a critiqué l'attitude israélienne en Cisjordanie.

Les diplomates israéliens ont gardé le silence à la suite de la première prise de position du nouvel ambassadeur aux Nations unies depuis sa nomination. M. Scranton a déclaré que l'établissement de villages israéliens en territoire arabe occupé constituait un obstacle aux négociations de paix.

Il a ajouté que des initiatives israéliennes unilatérales ne sauraient préjuger du statut de Jérusalem.

Mais le nouvel ambassadeur, qui a pris la parole lors du débat du Conseil sur les troubles en Cisjordanie, a déclaré ensuite à la presse qu'il opposerait son veto.

Desjardins
FRUITS DE MER SEA FOOD
TRADITIONS ET QUALITE
PASSEPORT GASTRONOMIQUE
1175 MACKAY

AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 84 ANS

- Cinq salles climatisées
- Salons particuliers
- Spécialités de crustacés et de poissons de toutes sortes

Plats classiques sur demande

Danse vendredi et samedi soir

DÉJEUNER D'AFFAIRES
(Soupe, dessert et café compris)

L'Omelette Basquaise	$2.50
La salade de thon	$2.75
Eperlans panés	$3.05
Le flétan à la Portugaise	$3.45
Coq au vin	$3.95
Crabe d'Alaska Duchesse	$4.25
Canard sauté Niçoise	$4.35

(Ce menu change tous les jours)

STATIONNEMENT GRATUIT — RESERVATIONS : 866-9741

Des offres équitables dans le Secteur des Affaires Sociales



Saviez-vous que...
— le Secteur des Affaires Sociales compte présentement 111,200 salariés qui se partagent une masse salariale de $870,060,000.00.

Saviez-vous que...
— les augmentations de salaires proposées représentent un accroissement additionnel de la masse salariale évalué à plus de 34%, et ce, rétroactivement au 1er juillet 1975.
— au 1er juillet 1976, un nouvel accroissement de la masse salariale de 8% est prévu, suivi d'une autre augmentation de 6% le 1er juillet 1977.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

OFFRES PATRONALES*

Classification	Salaire actuel 30-06-75	Salaire au 01-07-75	Salaire au 01-07-76	Salaire au 01-07-77	Nombre d'heures par semaine
	MIN — MAX	MIN — MAX	MIN — MAX	MIN — MAX	
Infirmière-auxiliaire	$112.74 — $142.46	$146.09 — $184.88	$157.69 — $199.74	$167.11 — $211.70	36 1/4
Éducateur	$114.70 — $234.44	$144.93 — $296.44	$156.55 — $320.08	$165.85 — $339.45	38 3/4
Travailleur social professionnel	$8.696.00 — $18.189.00	$11,000.00 — $23,009.00	$11,880.00 — $24850.00	$12,593.00 — $26,341.00	Rémunération sur base annuelle
Secrétaire médicale	$109.55 — $133.00	$150.85 — $181.65	$162.75 — $196.35	$172.55 — $208.25	35
Préposée aux malades	$108.03 — $127.60	$139.93 — $165.66	$151.16 — $179.08	$160.23 — $189.95	36 1/4
Infirmière	$136.30 — $219.31	$201.55 — $291.45	$217.50 — $314.65	$230.55 — $333.50	36 1/4
Menuisier	$154.23	$208.48	$225.14	$238.70	38 3/4
Préposé à l'entretien ménager	$114.70	$159.65	$172.44	$182.90	38 3/4
Cuisinier(ère)	$139.50	$201.89	$218.16	$231.34	38 3/4
Aide-infirmière	$103.68	$134.49	$145.36	$154.06	36 1/4
Technicienne en radiologie	$134.05 — $217.00	$170.10 — $276.15	$183.75 — $298.20	$194.95 — $316.05	35

*PLUS UNE FORMULE D'INDEXATION AU COÛT DE LA VIE



À ces salaires s'ajoute une gamme d'avantages sociaux particulièrement attrayants (vacances, assurance-salaires, fêtes chômées, sécurité totale d'emploi après 2 ans, fonds de pension etc . . .) et qui dépasse largement tout ce qui existe ailleurs au Canada.

Nous croyons que ces offres sont équitables.

Le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires Sociales.

PROSPEC présente POUR TOUS
LINO VENTURA
Adieu Poulet
un film de PIERRE GRANIER-DEFERRE
PARISIEN 480 Ste CATHERINE O 866-3856 — 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40
RIVOLI Ste DENIS/BELANGER 277-3125 — 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776 — SUR SEMAINE: À 7.00 & 9.00

PIERRE DAVID présente UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS
RARRAN CINEMATOGRAPHICA et SERGIO LEONE présentent
TERENCE HILL ROBERT CHARLEBOIS dans
UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE
mis en scène par DAMIANO DAMIANI
musique de ENNIO MORRICONE
POUR TOUS
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577
SEM.: 7.00 - 9.10
SAM. - DIM: 12.30 - 2.30 - 4.40 - 7.15 - 9.30

Emmanuelle l'Antivierge
La suite du chef d'oeuvre erotique est enfin portée à l'écran
filmée à Bali, Paris et Hong Kong
Un film de Francis Giacobetti
Avec Sylvia Kristel
Emmanuelle, l'Antivierge, à la recherche totale du plaisir...
RIVOLI: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, PARISIEN-3; 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, LAVAL-2; SUR SEMAINE: 7.00 & 9.00, SAMEDI & DIMANCHE 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, VERSAILLES; SUR SEMAINE 7.30 & 9.30, SAMEDI & DIMANCHE: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, PARISIEN à LAVAL; SAMEDI DERNIER SPECTACLE 11.00.
5e SEMAINE ! RIVOLI St Denis & Belanger 277-3125
cinemas LE PARISIEN 5 480 Ste CATHERINE O 866-3856 — VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880 — CINEMAS Laval 5 CENTRE LAVAL 688-7776
LE CHARLOT (Longueuil) ST. EUSTACHE (St. Eustache) CHAMBLY (Chambly) VARENNES (Varennes) ROYAL (Laprairie) LAURENTIEN (Grenville)

AUDITIONS
Des auditions s'adressant aux **danseurs et danseuses professionnels** seulement seront tenues par les GRANDS BALLETS CANADIENS à Montréal le samedi 27 mars, à 13 h, à la salle de répétition de la Place des Arts (entrée des artistes, Boul. de Maisonneuve). Pour de plus amples informations, composer :
489-8641

Du mardi au dimanche, dès 7 heures
SOUPERS -SPECTACLES DANSANTS
La Portugaise CASA PORTUGUESA
3e SEMAINE
JACQUES NORMAND
mar, merc, jeu, 9h30
ven, sam, 8h30 - 11h30
dimanche 8h30
GERMANO ROCHA
GUY LÉVESQUE AU PIANO
ALAIN TURGEON À LA GUITARE
Pas de frais de spectacles ni de couvert ou minimum
Rés. 844-3491-92 — en face de Dupuis 856 E. Ste-Catherine

Compagnie Jean Duceppe ltée en collaboration avec CJMS
LE DERNIER DES DON JUAN
PREMIÈRE CE SOIR
MONIQUE MILLER
MARJOLAINE HÉBERT
VÉRONIQUE LE FLAGUAIS
et JEAN DUCEPPE
UNE COMÉDIE DE NEIL SIMON TRADUCTION DE RENÉ DIONNE
MISE EN SCÈNE LOUIS-GEORGES CARRIER
DÉCORS HUGO MÜTRICH
Billets en vente maintenant THÉÂTRE PORT-ROYAL 842-2112

variétés

Z comme dans Zorro

par Christine L'Heureux

Un jour que j'allais faire une entrevue avec Maneige, à leur salle de répétition, je me suis retrouvée, perdue, chez des gars qui eux aussi faisaient de la musique. Au cours de la conversation, intriguée de voir autant d'instruments plus chers les uns que les autres, de rencontrer un groupe absolument inconnu, je me suis informée de leur travail, de leur style musical. Le premier nom qui leur est venu à la bouche: *Zak*. Sentant leur admiration béate, j'ai essayé d'en savoir plus long, parce que le nom de *Zak* n'avait aucune résonnance chez moi. Qualifiée de jazz-rock, la musique de *Zak* leur plaisait parce qu'elle se différenciait du rock progressif, considéré par eux comme monnaie courante chez les groupes québécois.

Avec la ferme intention d'assister au spectacle du Grand Cirque Ordinaire, je me suis retrouvée, mardi soir à l'Évêché, en présence de ... *Zak*. Le désir de les connaître enfin m'a poussée à m'asseoir. Six musiciens magnifiquement équipés de guitares, de claviers, de deux batteries, de percussions, d'un saxophone, d'une flûte traversière et d'une clarinette ont fait leur apparition sur scène. Avec autant de matériel, *Zak* pouvait laisser espérer une découverte mirobolante. Surtout après les commentaires déjà entendus. Pffft! des bruits de fond de casserole, des rythmes d'une simplicité ahurissante, un tonubohu auditif absolument désespérant. N'étant pas une fanatique de jazz, il est possible que mes oreilles ne soient pas d'une réceptivité engageante face à ce genre de rock. Malgré tout, je persiste à croire que *Zak* n'a pas découvert la poudre à canon. Un groupe instrumental, donc, où seul le clarinettiste-saxophoniste-flûtiste attire l'attention. Ce dernier, qui accompagne aussi le *clan Murphy*, possède une certaine capacité à formuler une ligne mélodique intéressante. Il arrive, en tout cas, à faire baisser de deux crans le tintamarre des autres, pour une simple raison: le son de la flûte traversière, pour être audible, oblige le batteur à estomper son jeu.

Aucune présence sur scène, une seule pièce *Le tango d Coco* où le groupe a eu la brillante imagination de rajouter un texte... insipide (sur nos valeureux prisonniers), toutes ces raisons font de *Zak* un groupe de jazz rock qui laisse regretter les beautés vaporeuses du rock progressif.

Elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS — POUR TOUS
MIS EN NOMINATION POUR 4 CÉSARS
• MEILLEUR FILM
• MEILLEURE INTERPRÉTATION MASCULINE
• MEILLEUR SECOND RÔLE FÉMININ
• MEILLEUR SCÉNARIO
PRIX LOUIS DELLUC
élu dès le premier tour à la majorité absolue
"Voilà un film différent, un film original, un film qui rend heureux". — PARIS-MATCH
"Souriant, tendre, "Cousin, Cousine", est une réussite". — L'EXPRESS
"Chez TACCHELLA, l'expression "rire aux larmes" prend tout son sens". — ÉCRAN
"Enfin une comédie qui a du ton, quel événement!" — LE NOUVEL OBSERVATEUR
"Avec un réel talent, Tacchella ne se contente plus des demi-teintes; il charge et tente de tout bousculer sur son passage..." — FICHES DU CINÉMA
"Victor Lanoux: un comédien à surveiller. Un acteur de la race des grands." — TÉLÉRAMA
"Dans la ligne des meilleures comédies. Avec un tel cousin, une telle cousine, la vie de famille devient une fête". — FRANCE-SOIR
"Courez voir "Cousin, Cousine". — LE JOURNAL DU DIMANCHE
UN FILM DE Jean-Charles TACCHELLA
AVEC MARIE-CHRISTINE BARRAULT — VICTOR LANOUX
- ça va? - oui, ça va...
Cousin Cousine un drôle de cinéma !
SALLE EISENSTEIN
8e SEMAINE
Très beau, somptueux et déchirant
film de LUCHINO VISCONTI
VIOLENCE et PASSION
BURT LANCASTER — SILVANA MANGANO

musique

L'OSM sous Decker

par Gilles Potvin

La première des symphonies de Mahler jamais exécutée à Montréal, la quatrième, en sol majeur, a été reprise au concert de mardi, de l'OSM, salle Wilfrid-Pelletier, sous la direction de Franz-Paul Decker. Il y a près de trente ans, au Plateau, cette symphonie était en effet jouée ici sous la baguette de Bruno Walter, ami et collaborateur de Mahler. A l'époque, le nom de Mahler était peu connu des auditoires nord-américains et c'est Walter qui était son interprète le plus autorisé.

Aujourd'hui, la Symphonie en sol majeur est, avec la première, la plus jouée des neuf de Mahler. Contrairement aux autres, elle fait appel à un orchestre normal, sans trombones. Son caractère pastoral a été mis en évidence par Decker, dont la remarquable exécution, dans son ensemble, s'ajoute à de nombreuses autres d'oeuvres de Mahler dont Montréal lui est redevable. Mardi soir, l'OSM était dans une forme splendide, particulièrement Pierre del Vescovo, le cor solo, qui a été particulièrement brillant dans les nombreux passages qui lui sont confiés. Decker a dirigé de façon intense, arrivant à pénétrer au coeur même de l'oeuvre, surtout dans son mouvement lent qui a été l'objet d'un traitement d'une exceptionnelle beauté. Dans la finale, la voix de Clarice Carson s'est joint à l'orchestre pour interpréter les couplets tirés du *Cor merveilleux de l'enfant* dans lesquels le poète évoque la vie céleste. Si la voix de la chanteuse est un peu lourde pour l'oeuvre, on doit concéder qu'elle a fait un noble effort pour donner à son interprétation la simplicité voulue par le compositeur.

Auparavant, sa voix riche et somptueuse avait été entendue dans les *Quatre dernières mélodies* de Richard Strauss, pages émouvantes d'un compositeur qui s'apprête à dire adieu à la vie. Clarice Carson les a chantées avec une constante beauté vocale, sans toutefois attacher assez d'importance au sens des textes. Fort heureusement, Franz-Paul Decker a compensé par une participation orchestrale de la plus grande expressivité.

En début de programme, un hommage à Claude Champagne, l'éminent compositeur québécois, a été rendu par l'exécution de sa première oeuvre symphonique, *Hercule et Omphale*, laquelle remonte à 1918. Ce premier essai fut suivi d'oeuvres importantes qui sont autant de pages d'anthologie de notre musique. Decker a mis de la conviction dans sa direction de l'oeuvre qui dénote un talent qui allait s'affirmer bientôt d'une manière plus décisive. Il faut maintenant que l'OSM nous offre *Symphonie gaspésienne* et *Altitude*, les deux oeuvres maîtresses de Champagne.

La Poudrière Île Ste-Hélène
Première mondiale de GERDA de Joseph Schull
avec Len Watt, Una Kay, Sheena Larkin, Peter MacNeill, Terry Haig, Kenneth Fowler, Walter Boychuk, Chris Earle, Michael Dash
Mise en scène: Jack H. Crisp
Production: Jeanine Beaubien
Décors: Guy Beauregard
Abonnez-vous dès maintenant à notre 19e saison 12 billets pour le prix de 9
Vous pourriez aussi gagner un circuit spectacle de deux semaines à Londres avec British airways
Renseignements 526-0821
Billets en vente au Sheraton Mt. Royal Hotel, G-20
Guichet ouvert de 12 h à 18 h du lundi au samedi incl.
Montréal Trust, P.V.M.

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
UN CHEF-D'OEUVRE
BERGMAN MOZART
POUR TOUS
La Flûte Enchantée
INGMAR BERGMAN
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
DÈS DEMAIN
DERNIER JOUR: "LE CHAT ET LA SOURIS"

UNANIME ! 14 ANS
PRIX INTERNATIONAL MEILLEUR COMÉDIEN FESTIVAL DU FILM CANNES
UN FILM REMARQUABLE SUPERIEUR, SAISISSANT, PUISSANT ET TRES EMOUVANT. Un film poignant, techniquement brillant. Un large tableau de décadence et de vulgarité. HÂTEZ-VOUS DE LE VOIR — N.Y. News
UN FILM FASCINANT! Un jeu d'acteurs sans pareil. — NBC-TV
MEMORABLE...GRANDIOSE Un film passionnant. Un travail superbe de réalisation — ABC-TV
"★★★★!" FAITES-TOUT POUR LE VOIR ! — Magazine Vogue
UN FILM D'UNE ORIGINALITE PERÇANTE, à la fois exubérant, tempétueux, gai et puissant — Gannett Newspapers
— Newsweek
En vedette: GIANCARLO GIANNINI, MARIANGELA MELATO
TECHNICOLOR
UN FILM d'AMOUR et d'ANARCHIE
VERSION ORIGINALE ITALIENNE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
un film de LINA WERTMULLER
DÈS DEMAIN
FLEUR DE LYS 858 est, Ste-Catherine 288-3303

théâtre

Un nommé Laitue insipide

par Adrien Gruslin

La troupe de Théâtre L'Atrium, bénéficiaire d'une subvention du ministère des Affaires culturelles, promène des spectacles en tournée depuis un an et demi. *Un nommé Laitue aux os pointus*, l'actuelle production, se présente comme un divertissement théâtral et musical écrit et mis en scène par Yvon Lelièvre. A la lumière de la soirée de mardi au Centre d'Essai de l'univeristé de Montréal, il est aisé de conclure à l'insipidité de l'écrit ainsi qu'à la médiocrité du divertissement qui parvient tout au plus à éparpiller quelques bons moments.

Le texte raconte l'histoire de Dolfi que ses camarades ont baptisé Laitue en raison de son teint vert et de sa santé fragile. Cet univers d'enfants passe le plus clair de son temps à jouer à la guerre, jeu dont Dolfi est rejeté pour son plus grand malheur. Mais on est en comédie... L'auteur s'est contenté de tracer des images superficielles en guise de personnages de sorte qu'il devient parfois difficile d'y croire. Habillés de culotte et veste militaire, les six comédiens évoluent dans un décor réussi de Pier Despars, évoquant à la fois un fond de cour et un parc.

Qu'un écrit amusant ne véhicule rien, la chose passe à condition que l'écriture et la comédie soient suffisamment habiles pour suppléer au vide du contenu... Or, l'ouvrage d'Yvon Lelièvre se révèle d'une simplicité désolante en plus de ne jamais donner l'impression de chercher un verbe qui lui serait propre. Le banal règne jusqu'au dénouement plutôt inattendu, bizarre et franchement moralisateur que je peux m'empêcher de citer: "Si vous voulez que les enfants ne tournent pas animal, traitez-les bien!"

Jamais la mise en scène d'un *Nommé Laitue aux os pointus* ne fait oublier la pauvreté du texte. Il arrive régulièrement que l'aire de jeu paraisse mal meublée par les comédiens. Seules les séquences du groupe arrivent à une occupation scénique satisfaisante. Quand les enfants jouent, quand ils marchent militairement, quand ils se communiquent la tristesse grâce aux mimiques amusantes de Johanne Garneau et quand ils sacrent Dolfi capitaine, la comédie existe vraiment. Ailleurs, le vide menace, tout est fade et le spectateur s'ennuie.

L'Atrium définit ses membres comme des jeunes professionnels: comédiens-danseurs-chanteurs-musiciens. Ils manifestent par là leur volonté de polyvalence de l'acteur normal aujourd'hui. Hélas, on ignore s'ils sont musiciens puisque le spectacle, hors un peu de flûte en entrée, n'utilise aucun support musical alors qu'il en aurait grandement besoin. Les quelques déplacements stylisés ne permettent pas davantage de les coiffer du titre de danseurs. Il reste le jeu et le chant.

Les voix demeurent inégales, les mélodies se situent à mi-chemin entre le chant et la parole, l'absence de support musical se fait douloureuse, il reste beaucoup à faire sur ce plan. Quant au jeu, sa bonne volonté manifeste ne cache pas son peu de rigueur. Mal dirigés, peu préparés sur le plan professionnel, les comédiens font appel à une bonne dose de cabotinage. Malgré tout, on décèle un talent sûr chez Johanne Garneau, des moments intéressants chez André Lacoste (Dolfi) et une valable spontanéité chez les quatre autres: Pierre Claveau, Louis Dansereau, Louise Lahaye et Jeanne Ostiguy.

françoise berd
marthe blackburn
marie-claire blais
nicole brossard
michèle craig
louissette dussault
marcelle ferron
marielle fleury
odette gagnon
luce guilbeault
michèle magny
pol pelletier
france théoret
tnm 861-0563 coin ste-catherine et st-urbain
Billets en vente maintenant
texte publié chez Quinze en vente au tnm
la nef des sorcières jusqu'au 3 avril

LA TOURNÉE RAOUL DUGUAY CONVENTUM
tnm
Lundi, 29 mars, 20 hres au Admission $2.50 - 3.00 - 3.50
84 ouest, Ste Catherine Tél.: 861-0563
LES PRODUCTIONS 89

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.25 Ouverture et horaire
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 La boite à lettres
10.15 Minute Moumoute
10.35 Conseils Express
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Histoires sans paroles ■
12.00 Skippy, le kangourou
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma: "Certains l'aiment froide" (Comédie — Français 1959) ■
4.00 Bobino
4.30 Le Gutenberg
5.00 Lassie
5.30 Le monde en liberté "L'Asie mineure".
6.00 Ce soir
7.00 Le Robinson suisse
7.30 Le travail à la chaine
8.00 Les grands films: "Quelques messieurs trop tranquilles" (comédie policière — Français 1972)
10.00 La Sagouine
10.30 Téléjournal
10.50 Nouvelles du sport
11.00 Boney
12.00 Cinéma: "Judex" (comésie policière. Franco-Italien 1964) ■
1.30 Téléjournal

CFTM 10

7.40 Horaire-Bienvenue
7.45 Les p'tits bonshommes
8.00 Fanfan Dédé
8.30 A la bonne heure
10.00 Pour vous mesdames
11.45 Les p'tits bonshommes
12.20 Le 10 vous informe
12.30 Les tannants
1.30 A votre service
2.15 Ciné-jeudi: "La loi des hors-la-loi" (western — Américain 1966)
4.00 Joe 90
4.30 Patofville
5.00 L'homme de fer
6.00 Parle, parle, jase, jase
7.00 Le 10 vous informe
7.30 Kojak
8.30 Cinéma: "Le roi de coeur" (Comédie fantaisiste — Français 1966)
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 Sans pantoufles: "les vacances finisssent demain". (aventures — français 1950)
12.45 Sans pantoufles: "Embrassons la mariée" (Comédie — Américain 1942) ■
2.15 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Emissions du ministère de l'Education
14.45 Mains habiles, mains agiles
15.00 Retraite ouverte ou fermée
15.30 Poste frontière Pétrole pétrole
16.30 D'un québécois à l'autre: Les Grecs
17.30 Tourlou
18.00 Un maillon de la chaine: L'horloge -bijoutier
18.30 Les hommes oubliés: "Pompo"
19.30 Tan Ti Delam: La sculpture traditionnelle.
20.30 Portraits
21.30 Au gré de l'actualité

CBMT 6

9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon Ami
9.30 Quebec school telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Mary Hartman
1.30 The Larry Solway Show
2.00 All in the family
2.30 The edge of night
3.00 Take thirty
3.30 Celebrity cooks
4.00 Forest rangers
4.30 Vision on
5.00 What's new
5.30 The partridge Family
6.00 Doctor in the house
6.30 The city
7.30 The Diane Stapley show
8.00 The Carol Burnett show
9.00 The Frankie Howard show
9.30 House of pride
10.00 The Watson report
10.30 Sprockets
11.00 The national
11.22 Special assignment
11.30 Montreal tonight
12.00 Ciné-six: "Mother wore tights" (comédie musicale — 1947)...■
1.30 Station closing

CFCF 12

5.50 Sign-on
6.00 University of the air
6.30 Trouble with Tracy
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 Kareen's Yoga
10.00 The Community
10.25 Take Kerr
10.30 McGowan and Co.
11.00 Joyce Davidson show
11.30 The art of cooking
12.00 The Flintstones
12.30 Matinee with George Balcan: "Where Angles go trouble follows" (comédie — 1968)
2.30 What is the good word
3.00 Another world.
4.00 Celebrity dominoes
4.30 Definition
5.00 It's your move
5.30 The price is right
6.00 Pulse
7.00 Good heavens
7.30 Excuse my french
8.00 Streets of San Francisco
9.00 The Practice
9.30 Maclear
10.00 Harry O
11.00 The CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve midnight movie: "Whatever happened to aunt Alice" (drame — 1969)
2.00 Sign-off

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Taxi Driver" 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.15
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "The magic flute" 7.10, 9.30
AVENUE: 1224 ave Greene Westmount 937-2747 "Jury of one" 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.20
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932 "Fanny Hill meets doctor erotic" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "Man and wife" 1.40, 4.30, 7.20, 10.10
BERRI: 1200 St-Denis 288-2115 "La flûte enchantée" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30
CANADIEN: 120 Ste-Catherine E. 525-8600 "Les voyeurs" 2.15, 5.00, 7.45, 10.30,"Bon pour la santé" 12.45, 3.30, 6.15, 9.00
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 "Un après-midi de chien" 1.40, 5.35, 9.30,"Le verdict" 12.00, 3.50, 7.45
CHEVALIER: 1580 St-Denis 845-3222 "La faille" 12.10, 4.40, 7.05, 9.30
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "Le monstre de l'île en feu" 7.40,"La terreur du volcan" 9.30
CINEMA MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "Il était une fois Bruce Lee" 9.00, "Le Boss" 7.30
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 248-7395 "No déposit, no return" 1.00, 3.30, 6.05, 8.35
CINEMA ?e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Terreur sur le Britannic" 7.30, et "Rollerball" 9.30
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "La course à l'échalote" 7.30, 9.30
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Le chat et la souris" 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "Le vieux fusil" 7.15, 9.15.
ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Eisenstein) "Violence et passion" 7.30, 9.30 (Salle Resnais) "Femmes au soleil" 7.30, 9.30.
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E. 725-7000 "Krakatoa" 6.00, 9.40 et "Monstre de l'île en feu" 8.15.
FLEUR DE LYS: 8585 Ste-Catherine E. 288-3303 "Le mystère des 12 chaises" 7.30, 9.15.
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "Love thy neighbor" 1.30, 3.20, 5.10, 7.00, 8.50.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Les dents de la mer" 7.10, 9.35.
MONKLAND: 5505 Ave Monkland 484-3579 "Hustle" 1.05, 5.05, 9.20 et "Klansman" 3.00, 7.15.
OUTREMONT: 1243 Bernard Outremont 277-4145 "The ring" 7.00 et "Contre-censure" et"Le langage et gestes" 9.30.
PALACE: 6968 Ste-Catherine O. 866-6991 "Goodbye Norma Jean" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I): "Adieu Poulet" 1.40, 3.40, 5.40, 9.40 (Salle II): "Seven beauties" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20 (Salle III): "Emmanuelle l'antivierge" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle IV): "Histoire d'Adèle H" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 (Salle V): "Né pour l'enfer" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "L'important c'est d'aimer" 12.35, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Echoes of a summer" 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 (Petit cinéma) "Play it again Sam" 1.15, 2.50, 4.30, 6.05, 7.50, 9.35.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "One flew over the Cuckoo's Nest" 12.05, 2.30, 4.40, 7.05, 9.30.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 842-5215 "Dirty pool" 12.00, 3.00, 5.40, 8.30 "Hollywood babylone" 1.15, 4.00, 7.00, 9.45.
ST-DENIS: 1594 St-Denis 848-4211 "Gorgo" 12.40, 3.55, 6.50, 10.05 et "Les clameurs se sont tués" 1.55, 5.10, 8.30.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "Devil with in her" 1.00, 2.45, 4.25, 6.10, 7.50, 9.35.
SNOWDON: 5255 Décarie 842-1322 "Next stop, greenwich village" 1.15, 3.20, 5.20, 7.25, 9.35.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "The adventure of Sherlock Holmes" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 837-1477 "Sunshine boy" 1.10, 3.50, 5.00, 7.00, 9.05.
YORK: 1487 Ste-Catherine O. 837-8978 "Barry Lyndon" 1.30, 5.00, 8.30.

CINÉMATHEQUE QUEBECOISE: 170 St-Denis 844-8734. Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 de Maisonneuve 879-4349. Festival du film américain "Stage Struck" (A. Dwan — 1925) 7.00 et "The Devil is a Woman" (J. Von Sternberg — 1935) 9.00.

sur scène

CENTAURE: 453 St-François Xavier 288-1229 (Centaur I): "The Newfoundland Logger's Strike of 1959" mardi au samedi 20 h 30 dimanche 19 h 30 matinées mercredi 13 h 30 samedi 14 h 30. (Centaur II): "The Divine Sarah" — mardi à samedi — 20 h 00 dimanche 19 h 00 matinées, mercredi à 13 h 00. Samedi 14 h 00.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE: 1200 Bleury 866-1964 "Macbeth" 19 h 30.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine 523-1131 Félix Leclerc — semaine et dimanche 21 h 00. Samedi: 20 h 00 — 23 h 00.
PATRIOTE EN HAUT: Ste-Catherine 523-1131 "Il" de Denys Saint-Denis — semaine et dimanche 20 h 00. Samedi: 19 h 30 — 22 h 30.
POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène 526-0821 "Gerda" de Joseph Schull — du mardi au vendredi 20 h 30 samedi 18 h 30 — 21 h 30.
SALLE WILFRID PELLETIER: Les grands ballets canadien: 20 h 30 et L'art du mouvement: le ballet moderne: 12 h 00.
THÉATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211 "Un pays dont la devise est je m'oublie" de J.C. Germain tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi.
THÉATRE MAISONNEUVE: Le Festival de Stratford "The Tempest" de Shakespeare — 20 h 00.
THÉATRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "La nef des sorcières" sur semaine: 20 h.
THÉATRE PORT-ROYAL: "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon — 20 h 30.
THÉATRE DE QUAT'SOUS: 100 E. Avenue des Pins 845-7277. "Tout chaud" de F. Guy et B. Marcoux — sur semaine: 20 h 30 samedi: 20 h et 23 h. Relâche lundi.
THÉATRE DU RIDEAU-VERT: 4664 Saint-Denis 844-1793 "Evangéline Deusse" d'Antonine Maillet. Sur semaine 20 h. — Dimanche: 19 h. Relâche lundi.

Les fêtes de la place Desjardins

par Jacques Thériault

Le complexe Desjardins sera le théâtre d'une quinzaine socio-culturelle du 3 au 18 avril; ces grandes fêtes coïncideront bien sûr avec l'inauguration de ce vaste complexe architectural et, à l'image du slogan *Sur la place... en masse*, sonneront le rappel des Montréalais pollués que nous sommes.

Fait à souligner tout de suite, une centaine de spectacles auront lieu sur la place du complexe Desjardins et tout à chacun pourra y assister gratuitement.

Comme le notent les instigateurs de cette quinzaine, "avec l'évolution de notre société, la transformation toujours inachevée de la grande métropole, la mobilité de la population, la perte du caractère résidentiel de certains quartiers, il faut trouver à Montréal un point de ralliement de toutes les classes de la société, non seulement le jour durant la période de travail, mais même le soir, et le dimanche quand les enfants s'ennuient. C'est précisément l'un des grands objectifs de l'animation que de rendre vivant et accueillant ce lieu qui doit être accessible à tous".

C'est Renée Claude et André Gagnon qui marqueront le coup d'envoi de ces festivités, le 3 avril à 20 h. Les autres journées sont placées sous des thèmes aussi divers que Journée des enfants, Journée du rythme, Journée de la relève, de l'humour, de l'amitié, du troisième âge, de l'arrière-scène, du retour aux sources, des gens en forme, etc.

Parmi les groupes et artistes invités, mentionnons Toubabou, les Mimes électriques, le Théâtre de la Pendule, les Frères Brosse, Claude Léveillée, les Ballets modernes du Québec, le groupe Nouvel Aire, la Marmaille dans *A quoi qu'on joue?*, le Jazz-Band, les troupes folkloriques Loup-garou et Les Queues de lapin, la chanteuse Edith Butler, le caricaturiste Serge Chapleau, l'humoriste et écrivain Guy Fournier, le Théâtre de l'oeil, Delima, Clairette, Aimé Major et plusieurs autres. À ces activités culturelles, il faut ajouter des expositions, une vente aux enchères, des projections de films dont *Silence on tourne*, et un bal costumé.

"L'animation se réalisant essentiellement en une présence humaine, la programmation de l'animation devra regrouper un éventail d'activités culturelles et para-commerciales susceptibles de convier les hommes au Complexe Desjardins, au-delà de leurs travaux et de leurs soucis, et de faire de la place un foyer permanent et diversifié d'échanges humains", notent encore ses promoteurs.

Le Complexe Desjardins groupera entre autres, faut-il le rappeler, quatre salles de cinéma, une douzaine de restaurants, une garderie d'enfants, une galerie de 135 boutiques et une place publique couverte et climatisée d'un acre de superficie-ouverte jour et nuit et animée à l'année.

Or, à l'heure actuelle, cette place reste toujours en chantier et il paraît assez peu probable qu'elle revête d'ici 15 jours ses plus beaux atours et ses langes de nouveau-né vagissant. Il se peut que cette quinzaine soit un peu prématurée et qu'on ait été bousculé par le temps, mais ces festivités n'en prédiront pas moins au baptême du béton et de l'acier que les promoteurs de la Place Desjardins souhaitent faire chanter et danser...

Le Québec tue... !

Paul Baillargeon lance, cette semaine, un disque: *Je veux chanter* (Barclay). En plus d'être à la production, selon son habitude, en plus d'écrire la musique, comme il l'a toujours fait pour d'autres artistes, il chante cette fois-ci des textes de Luc Plamondon et de Pierre Grosz. Ce dernier, venu passer un bout de temps aux Iles-de-la-Madeleine a, en effet, écrit quelques chansons pour Baillargeon. Ronald Labelle, lui aussi sur cette île, a pris les photos utilisées pour la pochette du disque. Bien entendu, le disque *Je veux chanter* a été enregistré au studio La Marguerite qui appartient à Paul Baillargeon. A tous les niveaux, ce Québécois prend les moyens pour mettre en marche une machine qui lui appartienne: il est partout aux postes de commande.

Pourtant, lors de la conférence de presse, il n'a cessé de répéter son désabusement face au Québec... C'est à New-York qu'il travaille de plus en plus, écrivant des musiques de film, un genre auquel il s'intéresse beaucoup et qu'il lui est possible de réaliser aux Etats-Unis, beaucoup mieux qu'au Québec, évidemment, dit-il.

C.L.

la boîte à échos

Une **Rétrospective Gilles Carle** se tiendra à la Cinémathèque québécoise, à la Bibliothèque nationale, du 30 mars au 9 avril. On y verra "La Vie heureuse de Léopold Z." les courts métrages "Manger", "Patiner" et "Patte mouillée", "Place à Olivier Guimond", "Place aux Jérolas", "La Tête de Normande Saint-Onge", "Red", "Les Mâles", "Le Viol d'une jeune fille douce", "La Mort d'un bûcheron", "La vraie nature de Bernadette", "Les Corps célestes" et "A Thousands Moons". Le cinéaste participera à une rencontre avec le public le 8 avril.

●

Le plus vieil ensemble de Montréal, le **Choeur Elgar**, se produira avec orchestre à la salle Claude-Champagne, le 27 mars à 20 h 30, sous la direction de Brock McElheran. "Quatre pièces sacrées" de Verdi constitue l'oeuvre majeure au programme.

●

Les personnes intéressées à s'inscrire aux cours d'écriture dramatique de l'École nationale de théâtre ont jusqu'au 10 avril pour communiquer avec la direction.

●

Pierre Boulez donnait une conférence de presse le 13 février dernier à Paris pour marquer la création de l'**Ensemble contemporain.** À l'émission Documents du 30 mars prochain, à CBF-FM à 21 h, on pourra entendre la presque totalité des propos tenus par Boulez à cette occasion.

●

Le dernier concert de la saison de la **Société de musique contemporaine du Québec** aura lieu le 8 avril, en la salle Pollack de l'Université McGill. Au programme: la troisième Sonate de Pierre Boulez, "Geste" du Québécois Michel-Georges Brégent et "Affecttuoso" de Luis de Pablo, avec le concours de la pianiste Christina Petrowska. On entendra également "Rôle" du Québécois Michel Gonneville sous la direction de Serge Garant, puis trois oeuvres d'Earle Brown qu'on retrouvera au pupitre de l'Ensemble de la MSCQ:"Centuring", "New Piece" et "Event-Synergy II".

●

La galerie **Balcon les images** présente jusqu'au 13 avril une exposition des peintures et gravures de Juan Gomez Quiroz. À la galerie **Signal**, on verra des oeuvres de Frank L. Barry, du 1er au 20 avril.

●

Les jeudis, vendredis et samedis à 21 h, et jusqu'au 10 avril, l'Eskabel présente une création collective au 407 rue Nicolas; elle s'intitule **Chambre noire pour demi-voyant.** L'Eskabel est un atelier de recherches théâtrales.

●

Jos Carbone, un film d'Hugues Tremblay tiré d'un roman du même nom de Jacques Benoît paru aux éditions du Jour, sortira à Montréal d'ici peu. La distribution réunit Yvon Barrette, Katerine Mousseau, Han Masson, Jean-Pierre Saulnier et Raynald Bélisle. **Jos Carbone** raconte l'histoire de cinq survivants qui veulent repartir à zéro, rebâtir un monde dans le peu de territoire viable qui reste.

●

Un imprésario vient de réaliser un rêve fou: celui de réunir au Carnegie Hall de New York, le 18 mai prochain, le pianiste **Vladimir Horowitz**, le violoniste **Isaac Stern**, le violoncelliste **Mstislav Rsotropovitch**, le baryton **Dietrich Fisher-Dieskau**, le soprano **Martina Arroyo**, le chef **Leonard Bernstein** et la Philharmonique de New York. Les mécènes américains devront payer $1,000 pour assister à ce concert. Pour leur part, les musiciens s'y produiront gratuitement et les profits serviront à sauver cette salle vieille de 85 ans de la démolition.

●

Les Frères Brosse seront à la Casanous ce soir, demain et samedi, à 22 h et minuit. Leur spectacle s'intitule "Allez jouer par les oreilles".

●

Une deuxième **Conférence des arts et des média** se tiendra au centre national des arts d'Ottawa, du 15 au 17 juillet.

●

Le groupe **Preservation Hall** fera revivre la belle époque de la Nouvelle-Orléans, le 5 avril à 20 h 30 à la salle Wilfrid-Pelletier.

●

En attendant Godot de Beckett, dans une mise en scène de Marthe Mercure, sera présenté au centre culturel de Vaudreuil demain, samedi et dimanche à 20 h 30.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 novembre 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à I. MILLER SHIRTS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6ième jour de novembre 1975, sous le numéro 2647003. Ce 19ième jour de mars, 1976. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er mars 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à AMENAGEMENT DOMAINE DES LACS INC. DOMAIN OF LAKES DEVELOPMENT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17e jour de mars 1976, sous le numéro 2675000. Ce 19e jour de mars, 1976. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

A la suite du décès de M. Jean-Paul Gadbois, les actions de la requérante, J.P. GADBOIS TRANSPORT LTEE, sont désormais distribuées ainsi:
Céline Brière-Gadbois: 98 actions ordinaires
Gilles Gadbois: 1 action ordinaire
Claude Gadbois: 1 action ordinaire

Michèle Gouin
Procureur

1ère parution: 23 mars 1976
2ème parution: 23 mars 1976
3ème parution: 25 mars 1976

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-058544-762
ISIDORE BOUCHARD
requérant
vs
DAME IDA GRENIER
intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée DAME IDA GRENIER, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention, au Greffe des Divorces, au Palais de Justice, 10 est, Craig à Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal ce 5 mars 1976
A. BEAULIEU, Protonotaire CSM
MEs Blais & Leithman
1255 Carré Philip
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC

AVIS POUR
PERMIS SPÉCIAL

Prenez avis, que RIVERAINS TRANSPORT INC. 555 Blvd. Guimond, Longueuil, Qué. permis 2957-A, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial en vertu du règlement 19 (transport saisonnier de personnes) Pour le transport de groupes d'enfants étrangers, de groupes de personnes, d'employées du COJO, durant la période du 15 juin au 15 août 1976 aux service des Jeux Olympiques de Montréal 1976, aux endroits demandés par le Comité Organisateur des Jeux Olympiques de 1976.
Tout intéressé peut contester cette demande dans les quatre (4) jours de la première parution de cet Avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place Du Cercle, Montréal, Québec.
1ère Parution: 24 mars
2e Parution: 25 mars
3e Parution: 26 mars

RIVERAINS TRANSPORT INC.
Siège Social
5320 boul. l'Assomption
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
"EN FAILLITE"

NO: 11-000446-761
Q-39572

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

FERNAND ARSENEAULT, commis, sans emploi, de la Cité de Longueuil, District de Montréal, Province de Québec, demeurant au 2280 rue Marnier, app. 3.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que Fernand Arseneault a fait cession de ses biens le 17e jour de mars 1976, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7e jour d'avril 1976, à 11:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.
Daté de Montréal,
ce 19e jour de mars 1976.
LOUIS GOLDBERG, C.A.
SYNDIC
Bureau de:
GOLDBERG, WOLKOVE & GOLFMAN
1255 Phillips Square, Suite 904
Montréal, Qué. H3B 3G6
Tel: 849-6274

Avis est donné par la présente que Moukhtar Saleh Muthtar, célibataire, domicilié aè 2097 ouest, boul. de Maisonneuve, appartement 1, dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, pour obtenir un décret désignant son nom comme étant légalement Dimitri Cyril Rameses.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 février, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Cuir D'Or Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17e jour de mars 1976, sous le numéro 2675020. Ce 19e jour de mars, 1976. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 février, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Evsil Imports Ltd. ont été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15ième jour de mars 1976, sous le numéro 2674336
Ce 19ième jour de mars 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PAUL RAINVILLE, es qualité à la liquidation de LOCATION R.L. INC., demande l'autorisation à la Commission des Transports du Québec, selon l'article 2.59.1 du règlement no. 2, de transférer le permis #926-DYV à LOCATION NAPIERVILLE INC.

Michèle Gouin
Procureur

1ère parution: 23 mars
2ème parution: 24 mars
3ème parution: 25 mars

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DE DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-058 992-763

DAME GHISLAINE DESJARDINS-REIGNIER, opératrice, épouse judicialrement séparée de Réal Reignier, domiciliée au 9730 rue Sacré-Coeur, Cité et district de Montréal,
requérante
-vs-
REAL REIGNIER, de lieux inconnus,
intimé

Il est enjoint à l'intimé Réal Reignier, à l'intention duquel une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe de cette Cour pour lui, de comparaître dans un déali de soixante (60) jours.
MONTREAL, ce 18 mars 1976
(S) OLAUDE DUFOUR
Me. Bertrand Bernier, Avocat,
2600 est bl. St-Joseph #201,
Montréal, P.Q.

Procureur de la requérante

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL,

COUR SUPERIEURE

No 500-05-003102-769
HENRI GRENIER résidant et domicilié au 4573 rue Papineau, dans les cité et district de Montréal,
demandeur
-vs-
RENALD ARNEAULT, résidant anciennement au 48 rue Laurier, Terrebonne, Québec, présentement de lieux inconnus,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur RENALD ARNEAULT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du Bref d'Assignation et Déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTREAL, le 19 mars 1976
Mes Pagé, Duchesne, Renaud & Desmarais
500 Place d'Armes, suite 2260,
Montréal, Québec
Procureurs du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

IN RE EX PARTE
MICHAEL THOMAS MAHER
et
DAME BERTHA ALICE SINGLETON, la femme de MICHAEL THOMAS MAHER
Requérants,
et
JACK FRANCIS McCANN,
mis-en-cause.
MICHAEL THOMAS MAHER et DAME BERTHA ALICE SINGLETON, la femme de MICHAEL THOMAS MAHER, les deux résidents dans la ville de Montréal, Québec, District de Montréal,
Requérants,
et
JACK FRANCIS McCANN, de lieux inconnus.
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR
Le Mis-en-cause, JACK FRANCIS McCANN, est par la présente requis de comparaître le 13 mai 1976 à 2.30 P.M., devant un des juges de la Cour du Bien-Etre Social, pour le District de Montréal, siégeant en chambre, au numéro 410 Bellechasse Est, dans la ville et District de Montréal.
Une copie de la Requête en Adoption a été laissée pour le Mis-en-cause au bureau de la Cour. Prenez de plus avis qu'à défaut de la Mis-en-cause de comparaître à la dite date les requérants procéderont par défaut.
Montréal, le 22 mars 1976
McGILTON & JOHNSTON, avocats
Suite 20,
1374 rue Sherbrooke ouest,
Montréal, P.Q.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28e janvier 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Konigsberg Produce Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17e jour de mars 1976, sous le numéro 2675021. Ce 19e jour de mars, 1976. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Le requérant cédant Alfred Caron demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son attestation au permis no M 504 185D. 001 au requérant-cessionnaire Marcel Gingras, pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08, catégorie entrepreneur.
Dans le présent texte de publication, toute personne désirant faire opposition à la présente demande doit le faire dans les (4) quatre jours de la première publication de cet avis, à la Commission des Transports du Québec, au 505 rue Sherbrooke est, à Montréal.

1ère publication: 25 mars 1976
2e publication: 26 mars 1976
3e publication: 27 mars 1976

Le requérant cédant, M. Yoland Perreault, demande à la Commission de Transports du Québec, de transférer au requérant-cessionnaire Ronald Beauchamp; le permis M-501 206-D-001, qu'il détient de la Commission des Transports du Québec, pour effectuer du camionnage en vrac, région 6, catégorie entrepreneur.
Dans le présent texte de publication, toute personne désirant faire opposition à la présente demande doit le faire dans les (4) quatre jours de la première publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec, au 505 rue Sherbrooke est, à Montréal.

1ère publication: 25 mars 1976
2e publication: 26 mars 1976
3e publication: 27 mars 1976

Prenez avis que le BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. a obtenu de la Commission des Transports du Québec une modification de ses tarifs comme suit:
Fixe et décrète en vigueur à compter du 16 mars 1976 le tarif suivant: Expéditions d'anodes de cuivre de Murdochville à Montréal Taux: $0.60 cwt. Minimum 40,000 livres, le tout en vertu d'une décision MCR-2517-TF en date du 16 mars 1976 et en vigueur jusqu'au 16 septembre 1976. Tout intéressé peut s'opposer à ladite demande dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Pierre Hogue
Procureur

1e parution: 25 mars 1976
2e parution: 26 mars 1976
3e parution: 27 mars 1976

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-001369-766
CLAUDE BEAUDRY, serre-frein, résidant et domicilié au 6670 Merriam, Ville d'Anjou, district de Montréal;
Demandeur
-vs-
MARCEL POIRIER, autrefois du 8100 Lacordaire, St-Léonard et maintenant de lieux inconnus;
Défendeur

AVIS
Par ordre de la Cour, le défendeur MARCEL POIRIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à son intention.
MONTREAL, le 22 mars 1976
SAVOIE SMITH LEGER ET LUSSIER
Procureurs du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
GREFFE DE DIVORCES DU
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 700-12-000903-765

GHISLAINE BOIVIN, domiciliée au 20, rue Ouimet, à St-Janvier, district de Terrebonne,
requérante,
-vs-
FIORD QUINN, d'adresse inconnue,
intimé.

La cour ordonne à l'intimé, FIORD QUINN, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la seconde publication de la présente ordonnance. Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Terrebonne, à Saint-Jérôme. Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Saint-Jérôme, le
17ième jour de mars 1976
PIERRE BOISSONNEAULT,
REGISTRAIRE-ADJOINT
DIVISION DES DIVORCES
Mes Quesnel, Morrissette
& Durocher,
19, rue St-Charles,
Ste-Thérèse, P.Q.
Avocats de la requérante

"Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil qu'un acte de transport de toutes les créances présentes et futures de Créations CMA Inc., ayant sa seule place d'affaires à Ville Mont-Royal, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 23 octobre 1975, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 24 octobre 1975, sous le numéro 2643861.
Montréal, le 23 mars 1976
Banque Canadienne Nationale"

JOSEPH CLAUDE ANDRÉ ST-AMANT
Avis est par les présentes donné que Jean Claude André St-Amant (connu sous le nom de Joseph Claude André Longpré), résidant au numéro 2905 rue Hector dans les cité et district de Montréal, présentera une demande au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un ordre de changement de nom en celui de Joseph Claude André Longpré.
MONTREAL, le 11 février 1976
Procureur du requérant
Me YVON PERRAS, C.R.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500/05-003831-767

DAME YSEAULT FRIOLET-TIMM, enseignante, épouse en société d'acquêts de Wilmar Timm, domiciliée et résidant au numéro 1261 boul. St-Joseph, appartement 3 dans les cité et district de Montréal,
Demanderesse,
-vs-
WILMAR TIMM, d'adresse inconnue,
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur WILMAR TIMM, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
MONTREAL, le 23 mars 1976
CLAUDE DUFOUR
Protonotaire, C.S.M.
Mes Poirier, St-Pierre &
Prescott,
avocats
4444 De Laroche,
Montréal, P. Qué. H2J 3J1

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-76-19091
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 avril 1976

Poste Stanstead
Comté de Stanstead

CONSTRUCTION DU POSTE ET INSTALLATION ÉLECTRIQUE INITIALE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. CANADA
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUINZE MILLE DOLLARS ($15,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 10 mars 1976 par lequel MIRABELLA FUR REG'D. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 15 mars 1976 sous le numéro 2674221.
Banque de Montréal,
le 15 mars 1976.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 février, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Peter Maklan faisant affaire seul sous la raison sociale de Mile End Service Station Reg'd a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15ième jour de mars 1976, sous le numéro 2674338
Ce 19ième jour de mars 1976.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2675031, la Banque Nouvelle Ecosse (ci-après appelée "La Banque") a rétrocédé et transféré de nouveau à GETRATEX CANADA LTD. (ci-après appelé "le client") 9600 rue Meilleur, Suite 850, Montréal, Québec. Imporateur, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 26 octobre 1971 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2308727. Fait ce 19e jour de mars 1976. La Banque Nouvelle Ecosse.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PMN-76-19094
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 avril 1976

Région Manicouagan

TRAITEMENT CHIMIQUE DE LA VÉGÉTATION LE LONG DE DIVERS LIGNES DE TRANSPORT D4ÉNERGIE (APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS ($25,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 mars 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BRYAN INDUSTRIAL PLASTICS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17e jour de mars 1976, sous le numéro 2675001. Ce 19e jour de mars, 1976. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que INDUSTRIES VINCELETTE INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, P.Q. a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 30ième jour du mois d'avril 1975 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 6ième jour du mois de mai 1975 sous le numéro 2597960.
Daté à Montréal, P.Q. ce 19ième jour du mois de mars 1976.
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DME-76-19087
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 avril 1976

Région Mauricie

SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS ($40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

DÉCISION

Ottawa, le 15 mars 1976

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 76-127

MONTRÉAL (QUÉBEC) - 751034000

VILLE LAVAL (QUÉBEC) - 751035700

Câble T.V. Ltd.

Demandes présentées en vue de modifier les licences de radiodiffusion de télévision par câble qui couvrent Montréal et Laval (Québec) comme suit:

— abandonner une tête de ligne existante;

— relocaliser une tête de ligne existante;

— ériger une nouvelle tête de ligne.

Décision: **APPROUVÉ.**

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — **Canadian Radio-Television Commission**

Appels d'offres

Le Comité Organisateur des Jeux Olympiques de 1976
Case postale 1976
Montréal, Qué., Canada
H3C 3A6

Des soumissions cachetées, adressées à:

La Direction de l'Approvisionnement
Le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (Cojo)
Case postale 1976
Montréal, Québec H3C 3A6

RMS No. 7977 - La Fourniture de denrées alimentaires pour le Village olympique et le Camp international de la Jeunesse

Ces soumissions seront reçues jusqu'à 14 heures le mercredi 7 avril 1976.

No. AA – 1 – Fleurs et plantes.

Ces soumissions seront reçues jusqu'à 16 heures le mercredi 7 avril 1976.

Les intéressés peuvent obtenir le cahier des charges desdites soumissions au Cojo, Bureau 014, 155, rue Notre-Dame est, Montréal, Québec, à partir du mardi 23 mars 1976.

Nous vous signalons que les seules soumissions prises en considération seront celles présentées en duplicata, sur les formulaires fournis par la direction de l'Approvisionnement, et remplies conformément aux directives contenues dans ces formulaires. Ces soumissions nous seront ensuite retournées dans l'enveloppe-retour fournie spécialement à cet effet, à l'heure et date indiquées pour chacune des soumissions.

Le Cojo ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

Raymond Barnabé

RÉPUBLIQUE du NIGER

Centrale Thermique d'ANOU-ARAREN

AVIS D'APPEL D'OFFRES

pour exécution des ouvrages de Génie Civil et la fourniture, le montage et la mise en service des équipements complets d'une centrale thermique au charbon de 32 MW.

La Société SONICHAR du Niger compte lancer prochainement un appel d'offres pour la réalisation d'une centrale thermique à ANOU-ARAREN près d'Agadès. La puissance de cette centrale sera de 32 MW bruts. Elle comportera une seule chaudière et deux groupes turbo-alternateurs d'une puissance unitaire de 16 MW. La chaudière brûlera un charbon dont la teneur en cendres pourra atteindre 55 p. 100. Les études et le contrôle des travaux sont confiés à Electricité de France, Direction des Affaires Extérieures et de la Coopération (EdF-DAFECO).

La totalité des travaux de Génie civil, des fournitures de matériel et des prestations de transport, de montage et de mise en service devra faire l'objet d'une proposition unique assortie d'un prix global forfaitaire. Cette offre pourra être accompagnée d'une proposition de financement par les soumissionnaires ou par les institutions financières du pays dont ces soumissionnaires sont ressortissants.

Les Sociétés ou groupements qui seraient intéressés sont priés de se faire connaitre à:

SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE DU CHARBON D'ANOU-ARAREN
Boîte postale 724
NIAMEY (République du Niger)

ainsi qu'à:
EdF - DAFECO
68, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS - France

avant le 25 avril 1976 en indiquant leurs références en matière d'installations analogues complètes livrées en ordre de marche, notamment en pays tropicaux.

Les constructeurs agréés recevront un dossier d'appel d'offres qui leur sera adressé courant mai 1976 et devront remettre leur proposition au plus tard le 1er octobre 1976.

120877

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ACHETONS ANTIQUITÉS DE TOUTES SORTES et aussi contenus de maison pour règlement de succession. Appelez Claude Morrier 667-0774 J.N.O.

ABSOLUMENT BESOIN anciens sets salle à manger, chambre, salon, porcelaine, lustre, bijoux, etc. Tél: 374-1224 10-4-76

ANTIQUITÉS À VENDRE

BUFFET ANCIEN 50 ans, 2 miroirs bizautés, cabinet avec vitrail, fronton sculpté, 3 tiroirs bombés, excellent état. 52" x 20" x 82". Tél: le soir 382-5868 29-3-76

APPARTEMENTS À LOUER

CHEMIN STE-CATHERINE et Côtes-des-Neiges: 4½, libre 1er mai, $200. Tél: 738-4614 27-3-76

EDOUARD-MONTPETIT: face à Université, grand 4½, complètement rénové, libre 1er mai. $250. Tél: 738-4614 27-3-76

RUE BUREAU: entre Papineau et Marquette, entrée privée, 3 pièces, glacière électrique et cuisinière, eau chaude et chauffage, taxes comprises, tranquille, très éclairé. $160. Tél: 849-1966 ou 849-3535. 26-3-76

APPARTEMENTS À VENDRE

QUÉBEC: condominium à vendre, appartement 5½, laveuse-sécheuse, réfrigérateur, cuisinière, etc. Tél: 527-3097 29-3-76

ARTICLES À VENDRE

APPAREIL STEREO AM-FM, "Clairtone", table allemande "Miracord", 2 hauts-parleurs, meuble teck 18" x 81", moins que la moitié prix. Cause déménagement. Tél: 761-2548 après 5 heures 29-3-76

AUTOS À LOUER

FORT CHAMBLY AUTOMOBILE INC. vous offre Volvo 76. Standard. Location 3 ans. Pour un prix net de location: $178.93 par mois (taxes et licence non inclus). Radio-boni. Tél: 658-6623 M. Bessette ou M. Morin 1-4-76

AUTOS À VENDRE

JAGUAR 1975
Jaguar 1975, sedan, V12, 5 **mois d'usage seulement.** Millage original: 5,000. **État impeccable.** Extérieur rouge vin, intérieur: tan. Toute équipée. Particulier:
Bur: 866-6966
Rés: 341-4744
26-3-76

BUREAUX À LOUER

BUREAUX DE PRESTIGE À LOUER DANS LE VIEUX MONTRÉAL



À 100' DE LA PLACE D'ARMES
SEULEMENT 3 ESPACES À LOUER
625' 1425' 740'
FOYER NATUREL PÉRIODE 1830
FENÊTRES CHARLES DICKENS
DÉCOR FANTASTIQUE
Visible le soir et fins de semaines
LES GALERIES DE LA PLACE D'ARMES
RAOUL BERNIER **844-4427**
26-3-76

CHALETS À LOUER

ST-SAUVEUR: 43 Pagé, saison-été, tout confort. Lave-vaisselle tapis. Tél: 661-2359 ou 227-2479 27-3-76

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, face pente, meubles Thibault. Location: semaine-ski, ou vacances-repos aussi location été. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-4-76

CONDOMINIUM À LOUER

QUÉBEC, condominium à louer, 5 pièces. Tél: (418) 688-8699 après 6 heures 27-3-76

COURS PRIVÉS

CLUB DE SKI de Val-Morin, de 6 ans à 18 ans. Tél: 482-9425 27-3-76

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE FILLE sérieuse, cherche emploi, boutique-mode, bonne apparence, expérience mannequin et vente. Travail 23 juin au 23 juillet environ. Tél: après 5 p.m. 341-3939 29-3-76

ÉCOLES



mirabel
EQUESTRIAN CLUB ÉQUESTRE

CAMP D'ÉTÉ ÉQUESTRE
POUR ENFANTS
Séjour de 2 à 4 semaines
Enseignement équestre à tous niveaux par instructeur diplômé
Brochures sur demande
CLUB ÉQUESTRE MIRABEL
1560, Côte St-Louis, Mirabel, P.Q.
Demandez
JACK CHARTON:
Tél.: 1-(514) 258-3728
(8-11 A.M. et 5-10 P.M.)
Réservez dès maintenant
Inscription limitées
26-3-76

ENTREPRENEURS

TRAVAUX DE PEINTURE intérieurs-extérieurs, et pose de papier peint. Finition soignée. Prix raisonnable. Tél: 620-0468 29-3-76

RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique, menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél: 642-4077 J.N.O.

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTÉE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf garantie. Assurance Service 24 heures. Tél: 388-2137, 689-2547 J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

FAILLITE: Pupître 24" x 45", 30" x 60"; classeurs 2-4 tiroirs, photocopieuse Thermofax, livres de poche, mobiliers de salon — 2 morceaux $115, $134. $199. Tél: 272-0455 1-4-76

ÉQUITATION

MANÈGE ST-MARC: A St-Marc-sur-le-Richelieu, cours d'équitation pour débutants, intermédiaires et avancés. 2 professeurs. Pas plus de 6 à la fois. Grand manège intérieur. Tél: 584-3384 (sans frais Montréal, Beloeil, Boucherville) 1-4-76

FEMMES DEMANDÉES

DACTYLO, anglais-français, expérience sur IBM electric, Tél: M. Morin: 871-0101 26-3-76

SECRETAIRE-COMPTABLE, bilingue, expérimentée, temps partiel, $4.00 de l'heure. Secteur Henri-Bourassa. Tél: 331-5550 29-3-76

SECRÉTAIRE
Importante compagnie de films cherche excellente secrétaire.
• sténo, dactylo avec très bonne connaissance de l'anglais.
• Français parfait
• Expérience requise: Minimum un an
Salaire: $7,020
Téléphoner à:
Marcel Paradis,
845-5211
27-3-76

FERMES À VENDRE

CANTONS DE L'EST: emplacement de 10 arpents, avec boisé, bâtiments de ferme, maison 9 pièces, chauffage à l'huile, masonite, taxes $280.00, situé sur route secondaire. Idéal pour se retrouver soi-même. Lise Robert (514) 378-0131 (frais virés) Immeubles Granbien courtier 26-3-76

ILE D'ORLÉANS
Magnifique ferme sur le St-Laurent. Retraite idéale sur 185 arpents cultivé, vous offrant le meilleur investissement immobilier à 12 milles du coeur de Québec. Grande maison moderne, 5 chambres, 2 granges avec écurie équipée, bâtisse de chenil, lac privé, machinerie. Peut vous donner un retour de 7%.
Jean L. Crevier: bur: 389-5971, rés: 866-6122, fin de semaine: 418-828-2437
IMM. ROBERT DANIELS
courtier
29-3-76

FERMES À VENDRE

CANTONS DE L'EST
Cette ferme comblera les désirs du grand rêveur avec ses 60 acres dont 40 sont boisé avec **PETITE ÉRABLIÈRE,** possibilité de faire un **LAC,** ses prés verdoyants contrastant avec d'énormes pointes de roc, ses bâtiments en excellente condition. **GRANGE,** hangar, garage. **SUPERBE MAISON CANADIENNE,** 110 ans, rénovée récemment et de façon à y laisser tout son charme de l'époque. Armoires en pin noueux, fenêtres Pella, marquetterie de chêne antique, **FOYER,** 2 salles de bains, 8 pièces, situation avantageuse à 2 milles du Mont Shefford, 6 milles des pentes de ski de Bromont et 50 minutes du Pont Champlain. Pour celui qui n'accepte aucun **COMPROMIS** prix $95,000. ou bonne offre.
Michel Duchesneau: 1-372-9115, 1-372-6034 ou 1-372-8192.
IMMEUBLES ROYAL courtier
26-3-76

HOMMES DEMANDÉS

Une institution privée de Montréal
pensionnat pour garçons **de niveau secondaire**
requiert les services de:
• **TROIS ANIMATEURS DE GROUPES**
(récréation, étude, chambres)
Postes actuellement disponibles
S'adresser par écrit au:
Directeur des services aux étudiants,
3791, chemin Queen Mary,
Montréal H3V 1A8
27-3-76

LOGEMENTS DEMANDÉS

URGENT: le 1er mai, 6-7 pièces, quadrilatère: Côte-des-Neiges-Jean-Talon-Papineau-Sherbrooke. Maximum: $225. Mme Marc Brière 272-2402 après 18 heures 26-3-76

LOGEMENTS À LOUER

N.D.G. haut-duplex, 7½, chauffé, garage, lavoir au sous-sol. Cuisine refaite. $325. Libre 1er juillet. Tél: 481-2857 29-3-76

N.D.G. bas-duplex, 6½, chauffé, entièrement meublé, sous-sol fini, lavoir, garage, disponible 1er mai pour 12 mois. $425. Tél: 481-2857 29-3-76

MAISONS À LOUER

STE-ADÈLE: 1er juin au 1er octobre, 2 chambres à coucher, foyer, proximité d'un petit lac. $1,400. Tél: 738-3098 1-4-76

MAISON AUTHENTIQUEMENT CANADIENNE, 170 ans, en pierres-des-champs, avec foyers, 7 pièces, chauffage central, entrée 220, grand terrain près d'une rivière, patio, garage, 7 milles de St-Jérôme. $600. par mois. Tél: Lise 1-436-7594 29-3-76

MAISON À PARTAGER

WESTMOUNT: maison à partager, homme travaillant, bonnes références. $250. Tél: 482-9425 26-3-76

OCCASIONS D'AFFAIRES

RESTAURANT-BAR
En voie de construction dans secteur commercial très achalandé du centre-ville.
Chef-Maître d'hôtel ou administrateur de restaurant avec qualifications adéquates demandé pour prendre charge.
Associé disponible avec investissement minimum.
Personnes expérimentées seulement.
Tél.: **731-7361**
29-3-76

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b.pn.l. ès lettres. Tél: 524-3852 J.N.O.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE: Service de rencontres de distinction depuis 1966. Confidentiel, sérieux, professionnel. 1117 ouest Ste-Catherine suite 108, Montréal, Tél: 282-0058 lundi au vendredi entre 1-9 p.m. J.N.O. 11-11-75

PROPRIÉTÉS À VENDRE

RUE BERCY
Duplex semi-détaché, 2 x 5½, bas libre avec sous-sol, 2 garages, près métro et autobus. Particulier $26,000.
Tél: **521-2373 ou 288-1664**
1-4-76

OUTEMONT
2 bâtisses de 3 logements de 6 pièces fermées, boiseries en chêne. Idéal pour personne désirant occuper un logement et avoir un revenu en même temps. Revenu brut: $14,760. Chauffage central. Garage. **Anne-Marie Larue: 342-4173 ou 739-3265.**
TRUST GÉNÉRAL, courtier
26-3-76

ROSEMONT
Site de choix. **Cottage détaché, décoration professionnelle.** 4 chambres à coucher, den avec balcon, sundeck. Sous-sol aménagé, hall d'entrée en tuile. Terrain 50' x 115', plusieurs extras. Idéal pour exécutif ou professionnel. Demande: $75,000. **Albert Fournier: 844-8407.**
SOCIÉTÉ NATIONALE
courtier
27-3-76

CHAMBLY
La piscine est installée, le sous-sol terminé, maison propre. Vous y vivrez heureux (MLS)
Vous aurez la paix, terrain 150' x 100', foyer, piscine chauffée. Bar-B-Q., patio, sous-sol terminé pour le dessinateur (MLS).
Monique De Quoy: 658-8701 ou 348-1181.
LE PERMANENT courtier
26-3-76

Si vous avez fait l'option tranquillité et air pur . . . J'ai ce qu'il vous faut !
A 20 minutes du centre-ville, maison de style, 6 pièces, salle à diner, vaste living avec foyer, grand terrain paysager, complexe résidentiel intégré avec golf, centre récréatif. Comptant minime requis.
Contacter:
Fernand Aubry
866-0268
15-4-76

STE-JULIE
HAUT-BOIS
Bungalow 30' x 45', large abri. Intérieur chaleureux - différent - 8 pièces. porte-patio, lave-vaisselle, broyeur, air climatisé, purificateur air, tapis. Occupation 1er juillet. $47,900. Exclusif. **Lucie Beaupré 653-2496 ou 653-3884.**
Bungalow brique, aluminium, 7 pièces, salle familiale avec foyer pierre angulaire, lave-vaisselle. Piscine. **Réjane Leith: 653-2496 ou 653-6740.**

ST-BRUNO
Cottage brique, aluminium, 8 pièces, foyer, salle familiale, réfrigérateur, poêle, inclus. Piscine surélevée. $53,200. **Réjane Leith: 653-2496 ou 653-6740.**
2 duplex jumelés 5½, 2 garçonnières. Vendre séparément ou ensemble. Location centrale. **Réjane Leith: 653-2496 ou 653-6740.**
Formidable split-level, brique, aluminium, 8 pièces. Terrain arboré, patio, rocaille. Secteur recherché. $53,500. Exclusif. **Réjane Leith: 653-2496 ou 651-6740.**
Secteur choisi, terrain boisé, **grand cottage "Alcan",** 8 ppièces, foyer, salle à diner, 4 chambres, 2 salles de bains, garage. $69,000. Tél: **Nicole Tanguay: 653-2496 ou 653-2568.**
Originalité. Luxe, espace, confort, qualité Site: sommet de la montagne, dans un boisé superbe. Cottage 8 pièces, 2 foyers, faut voir. $133,000. **Nicole Tanguay: 6533-2496 ou 653-2568.**
MONTREAL TRUST courtier
26-3-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE



BOUCHERVILLE : magnifique cottage canadien, 8 pièces, foyer au salon, $55,000. M.L.S. **Lorraine Coallier: 737-9392 ou 667-3333.**
DES ROSIERS
Courtier en immeuble et prêts hypothécaires
26-3-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Impeccable cottage de 8 grandes pièces. Rue calme, près de l'église Ste-Madeleine. Les plafonds sont hauts avec boiseries de chêne. Rénové entièrement en 1975; toiture, plomberie, salle de toilette, plâtre, peinture. Prix dans les $60,000.
André B. Thomas
731-6307 rés.
866-9641, bur.
TRUST GÉNÉRAL,
courtier
26-3-76

SUPERBE MAISOON
Style nordique, 7 pièces, 4 chambres, foyer, plafond style cathédrale, revêtement extérieur de cèdre. Terrain gazonné et paysager. Immense patio-terrasse en bordure immédiate d'un terrain de golf. Comptant minimum: $6,000.
Contacter:
Claude Leblond
866-0268
15-4-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU: 22,000 pieds carrés dans le village, bord de l'eau, grande maison (à déplacer de 150 pieds) Tél: 584-2387 1-4-76

OUTREMONT: Près du parc Joyce. Charmante maison de 7 pièces. Grand salon, salle à dîner séparée, 4 chambres; 2½ salles de bains. Salle de jeux. $110,000. Raymonde Trudeau: 733-3668 ou 334-0700 DesRosiers courtier 26-3-76

ST-PAUL D'ABBOTSFORD: au pied du Mont Yamaska, 70 acres boisés, (sapins, épinettes, érables). Avec possibilité d'entailler 1,500 entailles, ruisseau, site pittoresque et plein de possibilité. Lise Robert (514) 378-0131 (frais virés) Immeubles Granbien, courtier 26-3-76

VILLE MONT-ROYAL: Cottage, 7 pièces, plan central. Salon avec foyer naturel. Chambre principale avec salle de bain attenante. Salle de lavage adjacente à la cuisine. Garage et jardin. Exclusif. Estelle Brodeur: 342-3548 ou 334-0700 DesRosiers, courtier 26-3-76

WESTMOUNT EN HAUT: 1976, résidence en pierre avec vue panoramique dans toutes les pièces, 4 plus 1 chambre à coucher, salon unique 16 pieds de haut. Foyer en pierre, mezzanine. Bibliothèque avec foyer. Air climatisé central. $225,000. Lise et Claude Raymond: 487-5926 ou 334-0700 DesRosiers, courtier 26-3-76

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

COWANSVILLE: Investissez à bas prix sur un 15 logis; 12 x 2½ pièces, et 3 x 1½ pièce, construction neuve, extérieur brique, meublées et loués. Mme Lépine (514) 378-0131 (frais virés) Immeubles Granbien, courtier 26-3-76

A.E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER
TAXES DÉDUCTIBES!
"Placement immobilier"
2 immeubles neufs avec des hypothèques de 9¼% et de 8%.
Médecins et professionnels peuvent légalement bénéficier d'une déduction d'une partie impotante de leurs revenus et d'assurer pour l'avenir un placement à l'épreuve de l'inflation.
Pour d'autres détails, demandez : **Paul Hill 842-5011 ou soir : 631-3077.**
26-3-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

RIVE SUD
11 milles du Pont Champlain par autoroute.
Superbe maison de ville semi détachée, de style Nordique, avec extérieur de cèdre construite directement en bordure d'un golf, dans un complexe résidentiel de grand luxe comprenant: piscine, club house, réservé aux résidents. Cette spacieuse, maison de 2 étages comprend: 2 chambres à coucher, un grand salon, une salle à diner, tapis mur à mur, sous-sol à la grandeur. Patio donnant sur jardin privé, etc.
Occupation mai ou juillet
SEULEMENT $29,000.
avec $2,000. comptant. Remboursement mensuel comprenant - capital - taxes - intérêts: $259..00.
Appelez: Lucett Wallett
866-0268
pour rendez-vous.
26-3-76

REPENTIGNY
Grand et superbe bungalow neuf, près fleuve, à 2 milles autoroute Rive Nord et route 640, foyer naturel, chauffage électrique, garage. Terrain 120' x 140'. Prix: $115.00
"Québécoise", neuve, pierre et brique, 6½ pièces, foyer naturel, abri d'auto. Terrain 120' x 170', bordant rivière l'Assomption. Prix : $65,000.
"Canadienne", 1968, pierre et brique, 7½ pièces, foyer, garage. Teerrain 12,034 pi. ca. Prix: $60,0000.
Luxueux bungalow "colonial", brique, 10 pièces, foyer, sous-sol fini, toute beauté. Garage. Terrain 70' x 128' clôturé avec piscine, situé parc Rivet. Prix : $75,000.
Inf: **G. Lavoie ou J. Dufour**
581-0220
Les Entreprises Repentigny Inc.
courtiers
26-3-76

ANNONCES CLASSÉES
•
SERVICE... IMPECCABLE
ATTENTION... SOUTENUE
RÉSULTAT... ASSURÉ
844-3361
Compétence:
Mme Turgeon

FEMMES DEMANDÉES

Le laboratoire de Neuro-biologie de L'Institut de Recherches Cliniques de Montréal
110, avenue des Pins ouest
requiert les services d'une
SECRÉTAIRE BILINGUE
La candidate devra posséder 2 années d'expérience pertinente; une sténographie bilingue, avoir de l'initiative et une belle personnalité.
Nous offrons d'excellents avantages sociaux. Le salaire est à convenir.
Communiquer avec le
Service du Personnel
842-1481, poste 328
Mlle Lorraine Brière.
25-3-76

TERRAINS À VENDRE

TERRAIN COMMERCIAL: J'ai 250,000 pieds carrés de terrain pour seulement $14,000. Situé sur route 112 entre St-Césaire de St-Paul. Ce terrain ne coûte que 0.05 6/10 le pied, c'est une aubaine. Contactez Serge Denicourt: 514-378-0131 (frais virés) Immeubles Granbien, courtier 26-3-76

275 RUE ST-JACQUES
coin rue St-Pierre
• Edifice occupé par des compagnie d'assurance et des bureaux de professionnels;
• Espace modernisé
• Loyer modique
Veuillez téléphoner à:
M. G. Riopel
842-1701
27-3-76

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Maison d'édition de manuels scolaires recherche **rédacteur (trice)** ayant un minimum de deux années d'expérience dans l'édition.

Une formation pédagogique à l'élémentaire serait un atout.

Pour de plus amples renseignements, **téléphoner au 845-4126** et demander le directeur des éditions.

LE CONSEIL SCOLAIRE DE LA RIVE NORD
160 avenue Spruce,
Elliot Lake, Ontario
Nous recherchons pour septembre 1976 des
PROFESSEURS QUALIFIÉS
dans les matières suivantes :
• **DACTYLO ET INITIATION AUX AFFAIRES**
• **SCIENCES ET MATHÉMATIQUES**
Faire parvenir vos demandes à :
M. Robert Pilon,
Directeur-adjoint,
École Secondaire d'Elliot Lake,
Elliot Lake, Ontario
Tél.: 1-705-848-7162

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

La Bibliothèque de l'Université d'Ottawa est à la recherche de bibliothécaires bilingues (français et anglais). Les postes disponibles de niveau supérieur, requièrent des bibliothécaires d'expérience.

BIBLIOTHÉCAIRE III
Bibliothèque de droit - droit civil - référence.
TRAITEMENT : $12,916.00 à $18,314.00
Le (la) candidat (e) recherché (e) doit être diplômé (e) en bibliothéconomie. Une préférence sera accordée aux détenteurs d'un diplôme en droit civil ou possédant une grande connaissance des services de la documentation juridique.
Le (la) titulaire doit donner plusieurs heures de cours d'introduction aux instruments de recherche en droit, donc une expérience pédagogique est souhaitable.

SPÉCIALISTE EN BIBLIOTHÈQUE III
Bibliothèque Morisset - cataloguage.
TRAITEMENT : $11,988.00 à $16,550.00
Le (la) titulaire accomplit des tâches professionnelles de cataloguage original de la section arts, langues et lettres. L'objectif premier de la fonction est d'assurer le cataloguage soit de documents se rapportant à un sujet difficile, soit de documents en une autre langue que le français et l'anglais.
Le (la) candidat (e) recherché (e) doit posséder un diplôme en bibliothéconomie, ainsi que de l'expérience avec le système de la "Bibliothèque du Congrès". Il (elle) devra en outre être bilingue (français et anglais) et posséder une connaissance des langues romanes.

BIBLIOTHÉCAIRE II
Bibliothèque Morisset - Éducation permanente
TRAITEMENT : $11,988.00 à $16,550.00
L'objectif premier de ce poste est d'offrir des services professionnels et conseiller les membres du personnel ainsi que les étudiants participant aux programmes de l'éducation permanente, dans les centres art-campus.
Le (la) titulaire, sera appelé (e) à voyager dans un rayon de 100 milles et devra pouvoir utiliser une automobile. Le (la) candidat (e) recherché (e) devra être diplômé (e) en bibliothéconomie et possède une bonne connaissance des systèmes de bibliothèque ainsi que des cours offerts en Éducation permanente.
Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à l'attention de :
Monsieur William Trépanier
Agent de recrutement
Université d'Ottawa
110 Wilbrod, Ottawa, Ontario
K1N 6N5

VICE-PRÉSIDENT
FINANCE ET ADMINISTRATION
$40,000–$50,000

Une entreprise canadienne d'un secteur manufacturier de pointe, ayant un chiffre d'affaires d'environ $50 millions et un personnel de 1500 employés, recherche un vice-président, finance et administration, pour son siège social situé à Montréal.
Relevant du président et du chef de la direction, le titulaire dirige les fonctions finance, contrôle, trésorerie, administration et personnel.
L'entreprise connaît une croissance exceptionnelle et l'une des tâches principales du vice-président sera de s'assurer que les ressources financières de l'entreprise permettent à celle-ci de réaliser d'importants projets d'expansion. Il s'assurera aussi que les contrôles, systèmes et procédures utilisés sont efficaces et contribuent au bon fonctionnement de la compagnie.
Le candidat idéal est bilingue, âgé d'au moins 40 ans, C.A. ou R.I.A. Il possède une solide expérience en gestion financière au niveau supérieur de l'entreprise manufacturière.
Prière de communiquer en toute confiance avec Gilles Tremblay, vous référant au mandat no 1352.

Gilles Tremblay et Associés Recherche de cadres
1350 ouest, rue Sherbrooke Montréal, P.Q. H3G 1J1 288-2563

Piscines olympiques: un miracle qui annonce une pluie de records

par Guy Deshaies

Le Dr Harold Henning, président de la Fédération internationale de natation amateur (FINA), l'un des plus pessimistes à l'égard des installations olympiques de Montréal et qui avait soutenu, il y a deux mois, que seul un miracle pourrait permettre la tenue des compétitions de natation cet été, a justement crié au miracle, hier.

Après avoir visité le complexe des piscines avec son conseiller technique le Dr Henning a déclaré: "C'est fantastique! Vous êtes en avance sur l'échéancier à bien des égards. Je ne peux faire autrement que d'exprimer mes félicitations aux travailleurs et ingénieurs québécois. Il y a deux mois il n'y avait rien."

En effet, le 2 février dernier, à Innsbruck, devant les membres du CIO, le président de la FINA avait parlé de catastrophe après avoir visité les piscines du stade olympique, c'est-à-dire deux gros trous de boue.

Il avait exigé qu'on mette tout de suite sur pied une solution d'urgence et c'est alors qu'on lui avait proposé le centre Claude Robillard.

Hier, le conseiller technique de la FINA, l'architecte R. Jackson Smith, de New York, a avoué qu'il y a deux mois il pensait que jamais les compétitions pourraient être disputées au stade olympique étant donné l'état des travaux. "Vous avez ici, a-t-il dit, des travailleurs et des ingénieurs d'une compétence exceptionnelle. Non seulement la rapidité des travaux nous laisse ébaubis mais la perfection du travail est remarquable."

Le Dr Henning a prédit qu'au moins douze records olympiques seraient battus dans cette piscine olympique qu'il a qualifiée d'extrêmement bien conçue. Il s'agit d'une piscine où les vagues sont effacées par un système latéral d'écoulement des eaux.

Le complexe comprend six piscines dont quatre seront utilisées pour les jeux: la piscine olympique, la piscine de plongée, la piscine de réchauffement et la piscine d'entraînement. Les deux autres sont une barbotteuse et une piscine de plongée sous-marine.

Le Dr Henning a affirmé qu'il désirait que l'alternative du Centre Claude Robillard demeure en disponibilité d'ici une trentaine de jours par prudence au cas où des imprévus empêcheraient la complétion du complexe des piscines mais il s'est dit confiant à 95%.

Pour les gens de la Régie des installations olympiques, dont le président M. Claude Rouleau, qui fumait calmement son cigare, hier, pendant que le Dr Henning chantait les mérites de tous et proclamait son admiration, les dirigeants de la FINA se sont tout simplement énervés pour rien il y a deux mois.

Déjà, quatre semaines avant la date prévue, on a commencé la pose des tuiles autour des piscines. A ce sujet néanmoins il y avait lieu, hier matin, d'entretenir quelques inquiétudes puisque le navire "Corollà Reich", un cargo allemand transportant les tuiles, était paralysé dans les glaces à l'est de l'île d'Anticosti.

Mais au cours de la journée le brise-glace Wolfe s'est rendu sur place pour dégager le petit cargo allemand qui faisait route vers Montréal et qui a passé les Escoumins en début de soirée, hier.

Pendant ce temps, quatre brise-glace travaillent dans le lac Saint-Pierre et en amont aux fins de vaincre les embâcles qui se forment et paralysent depuis quelques jours la navigation. Les tuiles sont attendues dans les plus brefs délais et les pilotes du Saint-Laurent ont fait savoir au ministère du Transport du Canada qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour "monter" le "Corolla Reich" à Montréal à temps.



Jack MacDuff, de St-Jean (T.-N.), espère, malgré certains déboires, secouer la guigne qui semble s'acharner aux titulaires canadiens lors du championnat mondial, qui a lieu actuellement à Duluth (Minn.). (Téléphoto PC)

Lafleur n'a pas marqué de 50e but

Le Canadien battu 2-1

Non seulement le Canadien de Montréal s'est-il incliné 2-1 devant les Maple Leafs de Toronto hier soir, mais encore Guy Lafleur a raté une occasion de faire parler de lui dans la ville-reine: s'il avait marqué ce fameux 50e but de la saison contre les Leafs, il aurait répété l'exploit de Bernard Geoffrion, qui, en 1961, a compté son 50e contre cet équipe.

De toute manière, Lafleur n'a pas marqué ni produit d'assistance, et n'a donc pu augmenter sa maigre avance de trois points sur Bobby Clarke, des Flyers de Philadelphie.

Ce sont les Leafs qui ont le mieux travaillé, hier faisant échec à la redoutable offensive du Canada, confinant l'adversaire dans son territoire plus souvent qu'à son tour. Les Leafs ont commencé chaque période avec une envie dévorante de l'emporter, ne laissant que peu de chances aux Montréalais de se faire valoir aux yeux de leurs quelque 17,000 spectateurs.

Le Canadien, passés les léthargies des débuts de périodes, a cependant laissé échapper de nombreuses chances de marquer. C'est face à ces moments-là que Wayne Thomas a réussi à s'accaparer la première étoile du match. Les Canadiens, à commencer par Yvan Cournoyer, Jacques Lemaire et Doug Jarvis, ont travaillé d'arrache-pied, sans autre résultat que de priver Thomas d'un blanchissage qu'il aurait bien mérité; Lemaire, avec son 19e de la campagne, a saisi une passe magnifique de Guy Lapointe.

C'est le manque de cohésion de la défensive du Canadien qui a semblé faire la différence. Par moments incapables de dégager la rondelle de leur territoire, les défenseurs montréalais ont exposé leur gardien aux lancers des francs-tireurs torontois, dont le moindre qualité n'est pas le manque de résolution à se passer le disque. La ligne Thompson-Sittler-McDonald a ainsi créé la différence aux moments fatidiques, appliquant la maxime de John D. Rockefeller: "Le dollar qui t'échappe aujourd'hui est le million dont tu ne profiteras pas demain."

Comme de juste, ils n'ont rien laissé échapper, les Leafs, profitant des indécisions de Serge Savard et de Dryden, qui s'est laissé prendre hors de son but devant Errol Thompson, qui a marqué.

La fatigue, premier adversaire des Canadiens au championnat de curling

par André Tardif

Nul autre sport peut-être ne comporte autant d'impondérables que le curling, et c'est peut-être ce qui fait son charme, nonobstant les protestations de ces enragés de victoires qui trouvent inconcevable qu'avec son million de pratiquants, le Canada n'ait pas réussi à s'approprier le championnat mondial depuis 1972.

Et tout semble indiquer que les titulaires canadiens, l'équipe de Jack MacDuff, de Saint-Jean (T.-N.) ne feront pas mieux que leurs prédécesseurs des trois dernières années, au championnat mondial qui se déroule actuellement à Duluth (Minnesota).

MacDuff et ses équipiers, en effet, avant leurs deux matches d'hier, offraient une piètre fiche de deux victoires contre autant de revers, et ce, après avoir affronté des équipes de pays où le curling est un sport marginal. D'ailleurs, nulle nation ne regroupe plus de 50,000 pratiquants, sauf peut-être les États-Unis où on prétend en compter près de 100,000. Et il faut inclure dans le groupe l'Écosse, le berceau du curling.

Toujours est-il que MacDuff, un contrôleur de circulation aérienne âgé de 26 ans, a mordu la poussière deux fois mardi, y compris un revers de 10-5 devant le Français André Tronc, un vétéran de Megève et représentant d'un pays qui ne compte qu'une poignée de joueurs de curling. En ouverture du tournoi lundi, le Canadien avait difficilement vaincu des équipes de second ordre telles que la Norvège et l'Allemagne de l'Ouest.

Mais pour ceux qui suivent de près la scène du curling canadien, les insuccès des nôtres depuis quatre ans sont prévisibles. Et il faut en jeter le blâme sur le championnat canadien où la compétition, à toute fin pratique, est d'emblée supérieure à celle que l'on retrouve à la compétition mondiale, survenant une semaine plus tard à peine.

Le Brier, en effet, regroupe les titulaires des 10 provinces du pays, en plus de ceux de l'Ontario-nord, où le curling est fort répandu, et des Territoires du nord-ouest. Terre-Neuve, durant des années la risée des autres représentants provinciaux, a causé une surprise de taille, récemment à Saskatoon, en décrochant le titre canadien avec une fiche de 9-2. La compétition, répartie sur six jours, y fut tellement vive que le Québec, grand favori au départ avec Jim Ursel, de Saint-Laurent, dut se contenter du 3e rang ex-aequo après une série d'échecs tous plus serrés les uns que les autres au départ.

La situation dure depuis plusieurs années déjà: les champions nationaux, qui doivent se prêter à toutes sortes de fêtes et de manifestations en leur honneur, ont à peine le temps de retourner chez eux après une semaine épuisante, qu'ils doivent aussitôt refaire leurs bagages et entreprendre un autre long périple de 10 jours, habituellement dans un pays étranger.

Et une fois sur place, sans avoir vraiment eu le temps de se reposer, ils doivent affronter une opposition de beaucoup inférieure à celle qu'ils rencontraient une semaine plus tôt, et ce, sous les yeux de quelque 2,000 amateurs canadiens qui profitent habituellement de l'événement pour se payer une vacance printannière, et qui forment toujours la majorité dans l'amphithéâtre où a lieu le tournoi.

Et comme il sied bien à tout joueur de curling le moindrement impliqué, chacun de ces amateurs est un entraîneur en puissance qui ne ménage pas ses conseils à chacun des membres de son équipe, et qui n'y va pas par quatre chemins pour témoigner son ressentiment lorsque le Canada ne joue pas comme il le voudrait.

Les commanditaires du championnat mondial, la société Air-Canada qui offre s n Balai d'argent au vainqueur, ont déjà suggéré que l'événement ait lieu deux semaines après le championnat national, question de donner une chance aux titulaires canadiens de se mieux préparer et s'y présenter reposés. Mais il semble qu'on n'ait pas encore réussi à solutionner ce petit problème de logistique.

Et durant ce temps, les autres nations délèguent des équipes qui bénéficient d'au moins deux semaines de repos après leur championnat national, parfois trois. Car ne fournit pas qui veut un effort intense d'une semaine au curling sans en ressentir des effets physiques pour quelques jours durant. Lancer une pierre n'a rien de bien forçant, mais quand il faut balayer la glace durant des heures et des heures, six jours durant, même les athlètes les plus en forme subissent un relâchement physique et mental inévitable.

Il est à souhaiter que les Terreneuviens se ressaisiront d'ici demain pour au moins obtenir une place parmi les quatre équipes appelées à participer aux demi-finales, parmi 10 participants. Mais les amateurs bien pensants leur pardonneront s'ils échouent. Car ils auront prouvé qu'ils sont les meilleurs au Canada, le berceau contemporain du curling comme il l'est au hockey.

sommaires

hockey

Ligue Nationale
Maple Leafs 2, Canadien 1

1ère période

1—TORONTO: Williams (19)
Boutette, Turnbull 4:45
Pénalités: Bouchard M 3:59, Montréal (banc) servie par Lambert 14:34; Ferguson T 16:49; Gainey M 19:54

2e période

2—TORONTO: Thompson (42)
Sittler, McDonald 0:27
Pénalités: Boutette T 1:40; Risebrough M 6:34; Salming T 8:34; Bouchard M 15:00.

3e période

3—MONTRÉAL: Lemaire (19)
Lapointe, Savard 18:14
Pénalités: McDonald T 2:54, Shutt M 7:32; Neely T 16:45; Mahovlich M 17:36

Tirs aux buts

Toronto	10	14	15	—39
Montréal	14	9	12	—35

Gardiens: Thomas T; Dryden M. Assistance: 17,219.

Penguins 5, Bruins 5

1ère période

1—PITTSBURGH: Larouche (45)
Kehoe 13:09
Pénalité: Edestrand B 19:19.

2e période

2—BOSTON: Ratelle (32)
Bucyk 5:19
3—BOSTON: Forbes (16)
Smith, Schmautz 5:41
4—BOSTON: Cashman (24)
Sheppard, Ratelle 13:31
Pénalités: Doak B 8:04, Hadfield P 13:13; Edestrand B 18:00.

3e période

5—PITTSBURGH: Kehoe (28)
Larouche, Plasse 9:35
6—PITTSBURGH: MacDonald (29)
Schock, Gilbertson 10:47
7—PITTSBURGH: Pronovost (50)
Apps, MacDonald 11:01
8—BOSTON: Sheppard (30)
Cashman 11:40
9—BOSTON: Marcotte (14)
Savard, O'Reilly 17:43
10—Apps (28)
MacDonaid, Pronovost 9:12
Aucune pénalité.

Tirs aux buts

Boston	7	9	10	—26
Pittsburgh	13	15	12	—40

Gardiens: Gilbert B; Plasse P.
Assistance: 15,966.

Red Wings 7, Capitals 3

1ère période

1—DETROIT: Hamel (2)
Rextall 8:02
2—WASHINGTON: Lynch (9)
Meehan, Lalonde 13:44
3—DETROIT: Bergeron (31)
Maloney, Saloveers 18:36
Pénalités: Polonich D 0:40, White 1:07, Hamel D 8:48, Polonich D 18:15, Cameron D 12:47.

2e période

4—DETROIT: Bergeron (32) Salovaara . 3:35
5—DETROIT: Maloney (24)
Polonich 5:18
6—WASHINGTON: Pyatt (25) Stewart . 11:09
7—DETROIT: Lochead (8)
Harvey, Bloom 18:18
Pénalités: Polonich D mineure double 6:21.

3e période

8—DETROIT: Bloom (13)
Lockhead, Watso 4:59
9—DETROIT: Lapointe (10)
McRachnie 5:45
10—WASHINGTON: Bailey (12)
Bennett, Lemieux 15:23
Pénalités: Bailey N majeure 2:05, Polonich D 7:18, Polonich D mineure, majeure, inconduite 16:35.

Tirs aux buts

Washington:	7	12	9	—28
Détroit:	13	9	17	—39

Gardiens: Wolfe, Low, Rutherford.
Assistance: 8,314.

Sabres 7, Rangers 3

1ère période

1—BUFFALO: Martin (44)
Perreault 7:19
2—BUFFALO— Perreault (41)
Robert, Gare 12:29
3—RANGERS: Esposito (31)
Gilbert, Vickers 13:47
Pénalités: Vadnais R, Martin B 1:31, Beverley R 6:57, Greachner R 11:01, Ramsay B 13:04.

2e période

4—RANGERS: Esposito (32)
Greachner, Vadnais 18:38
Pénalités: Vadnais R 1:07, Ramsay B 6:54, Rangers banc 12:18, Robert B 13:16, Schoenfeld B 17:54.

3e période

5—BUFFALO— Lorentz (15)
Spencer, Schoenfeld 4:24
6—BUFFALO: Gare (44)
Luce, Ramsay 6:58
7—BUFFALO: Spencer (12)
Loentz, Stanfield 6:38
8—RANGERS: Stemkowski (13)
Fairbairn, Polis 11:39
9—BUFFALO: Luca (19)
Ramsay 15:02
10—BUFFALO: Stanfield (18)
Spencer, Loretz 15:44
Pénalités: Korab B 8:33, 19:13.

Tirs aux buts

Rangers:	13	7	7	—27
Buffalo:	18	15	19	—52

Gardiens: Davidson, Desjardins.
Assistance: 16,433.

Ligue Nationale

Mardi
Philadelphie 3, Minnesota 3
Vancouver 5, Islanders NY 2
Kansas City 5, Washington 5

Hier soir
Toronto 2, Montréal 1
Buffalo 7, Rangers NY 3
Atlanta 7, Chicago 2
Détroit 7, Washington 3
Pittsburgh 5, Boston 5
Minnesota 4, Kansas City 1
Islanders NY à Los Angeles

Ce soir
Chicago à Boston
Rangers NY à Philadelphie
Pittsburgh à St-Louis

Demain soir
Buffalo à Washington
Islanders NY à Californie
Los Angeles à Vancouver

Association Mondiale

Mardi
Cleveland 3, Québec 1
Toronto 6, Calgary 5
Indianapolis 8, San Diego 8

Hier soir
Cincinnati à Phoenix
Houston 3, Cleveland 2 (résultat non-inclus au classement)
Edmonton à Winnipeg
Calgary à N.-Angleterre

Ce soir
Edmonton à Québec
Houston à Indianapolis
Cincinnati à San Diego

Demain soir
Calgary à N.-Angleterre
Indianapolis à Cleveland
Edmonton à Toronto
Cincinnati à Houston
San Diego à Phoenix

Ligue jr majeure du Québec
(séries quart-de-finales, 4-de-7)

Ce soir
Montréal à Cornwall

Demain soir
Hull à Sherbrooke
Sorel à Québec
Chicoutimi à Trois-Rivières

LIGUE NATIONALE
Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	74	48	11	15	323	193	111
ISLANDERS de NY	73	39	19	15	274	175	93
ATLANTA	75	32	32	11	249	223	75
RANGERS de NY	74	25	40	9	244	311	59
Section Connie Smythe							
CHICAGO	74	29	28	17	226	240	75
VANCOUVER	75	30	31	14	250	256	74
ST-LOUIS	74	26	35	13	227	270	65
MINNESOTA	75	20	49	6	182	281	46
KANSAS CITY	74	12	50	12	173	315	36
Section Charles Adams							
BOSTON	73	46	14	13	291	214	105
BUFFALO	74	42	20	12	313	224	96
TORONTO	75	33	28	14	279	255	80
CALIFORNIE	76	26	40	10	239	264	62
Section James Norris							
MONTREAL	75	54	11	10	310	161	118
PITTSBURGH	74	33	29	12	317	278	78
LOS ANGELES	73	34	31	8	235	244	76
DETROIT	74	25	40	9	203	276	59
WASHINGTON	74	9	55	10	207	364	28

ASSOCIATION MONDIALE
Section Canadienne

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
WINNIPEG	75	49	24	2	324	235	100
QUEBEC	74	43	27	4	323	291	90
CALGARY	73	37	32	4	277	254	78
EDMONTON	75	25	45	5	247	312	55
TORONTO	73	23	45	5	307	356	51
Section Est							
N.-ANGLETERRE	74	31	36	7	236	268	69
CLEVELAND	73	32	36	5	250	259	69
CINCINNATI	74	33	40	1	268	307	67
INDIANAPOLIS	73	30	37	6	225	229	66
Section Ouest							
HOUSTON	71	46	25	0	295	238	92
PHOENIX	73	36	31	6	272	254	78
SAN DIEGO	72	33	33	6	279	261	72

pointeurs

Ligue Nationale
(parties d'hier soir non incluses)

	b	p	pts
Lafleur, Mon.	49	63	112
Clarke, Phil.	30	79	109
Barber, Phil.	43	60	103
Perreault, Buf.	40	60	100
Larouche, Pitt.	44	55	99
Mahovlich, Mon.	33	64	97
Ratelle, Bos.	31	63	94
Pronovost, Pitt.	49	44	93
Sittler, Tor.	39	54	93
Trottier, Isl.	27	61	88

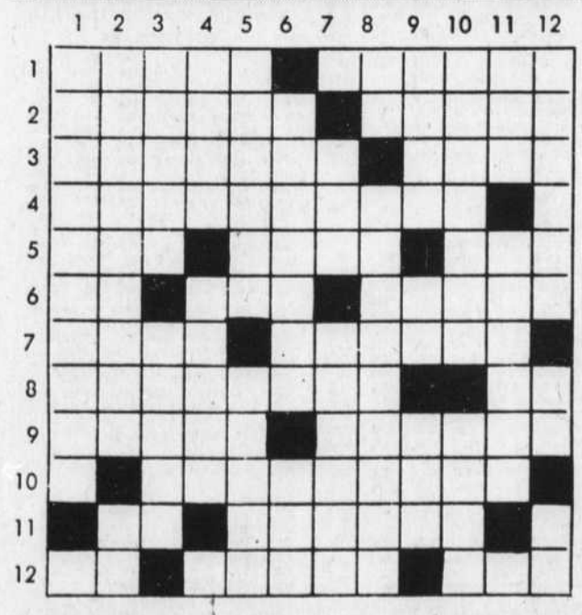
Association Mondiale
(parties d'hier soir non incluses)

	b	p	pts
Tardif, Qué.	64	67	131
Hull, Win.	44	69	113
Nilsson, Win.	38	72	110
Hedberg, Win.	50	54	104
Ftorek, Phoe.	36	66	102
Cloutier, Qué.	53	48	101
S. Bernier, Qué.	32	65	97
Bordeleau, Qué.	33	61	94
Lacroix, S.D.	25	68	93
Houle, Qué.	46	46	92

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Collection publique d'objets d'art ou de science. — Mouilla en plongeant dans un liquide.
2—Qui dépasse toute mesure. — Qui a lieu suivant un axe.
3—Nom donné à plusieurs poissons téléostéens. — Que l'on apporte en naissant.
4—Incontestable.
5—Personne sotte. — Sorte de boîte. — Rayon.
6—Curium. — Petite prairie. — Qui a de l'épaisseur.
7—Querelle. — Munir, pourvoir.
8—Fait ou répété plusieurs fois. — Quatre saisons.
9—Avoir à la main. — Petite grive.
10—Récolte des olives.
11—Pronom indéfini. — Marchandise quelconque destinée à la consommation.
12—Le meilleur en son genre. — Action de perdre. — Sans inégalités.

Verticalement

1—Qualité de ce qui est médiocre.
2—Accord complet des opinions. — Charpente du corps humain.
3—Plante des terrains salés du littoral. — Gaz rare.
4—Se trompe. — Situation d'une personne qui court de grands risques.
5—S'exhaler des corps. — Sec.
6—Publient. — Animal mou.
7—Pluie. — Affectueux.
8—Coups de baguette. — Action de faire du bien.
9—Expulsion de quelqu'un hors de sa patrie. — Platine. — Utilise.
10—Élément de terrain contenant des minéraux utiles en proportion notable. — Promesse faite à la Divinité.
11—Partie tombante et flottante d'un vêtement. — Cloche (poét.).
12—Prénom masculin. — Notre-Seigneur. — A demi.

Solution d'hier



Plaisirs de la Table

Restaurant Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"
Tous les jours de 11 à 11 hres
Sam. dim.: de 5 à 11 hres
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211

Au Bouvillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5229

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waquih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Baril, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7706 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

Ski-Nature
Auberge de l'Étoile
MAGOG
819-843-6521

au poulet doré
340 est, sainte-catherine
288-2441

toronto

Hausse des cours

Un regain d'activité des acheteurs à la Bourse de Toronto hier, a provoqué de fortes hausses, au point que l'indice industriel a enregistré son meilleur gain depuis un mois.

Les analystes sont d'avis que l'encouragement vient de l'avance récente de l'indice Dow Jones, à New York, cet indice ayant réussi à rester au-dessus des 1000 points sans provoquer de course aux ventes bénéficiaires.

L'indice industriel a monté de 1.64 point, à 192.59, soit son gain le plus important depuis le 20 février. L'indice des aurifères a gagné .82 à 309.90, et celui des pétroles de l'Ouest, 2.36 à 211.87. L'indice des métaux communs a baissé de .08 à 89.93.

Le volume des transactions est passé à 2.45 millions d'actions, soit une valeur de $25.40 millions, à comparer à 2.09 millions d'actions et $19.61 millions, mardi. Les hausses ont dépassé les baisses pour la première fois depuis six séances.

Le comportement des valeurs peut se résumer ainsi: Mercredi, 239 hausses, 187 baisses, et 249 titres inchangés. Mardi, 220 hausses, 230 baisses, et 256 titres inchangés.

Les plus forts blocs qui ont changé de mains comprenaient 50,000 actions de Scott-LaSalle à $2.50, 29,568 de Premier Cablevision à $9, 29,500 de Seagram à $28, et 23,600 de Hudson's Bay Co. à $18 3-4.

Les prix ont également monté au marché des options, où 101 contrats ont changé de mains, au regard de 75 contrats mardi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abby Glen	1675	330	325	330	+15
Abitibi	36055	$13½	13⅛	13½	+ ⅜
Abitbi 7½p	200	$39	39	39	
Abitbi 10	125	$50¼	50¼	50¼	+ ¼
Acklands	500	$14	14	14	
Acme Gas	3000	9	9	9	− 1
Adanac M	2000	30	30	30	+ 3
Advocate	3200	205	200	205	+10
Agnico E	4025	470	460	470	+10
Agra Ind	800	$7¾	7¾	7¾	
Albany	1300	32	32	32	
Alt East G	5150	$10½	10¼	10⅜	+ ¼
Alt Energy	2467	$9⅜	9¼	9⅜	
Alta Gas A	7694	$13⅜	13⅛	13⅛	− ¼
Alta G D p	z1	$140	140	140	
Alta G F	500	$25¼	25⅛	25⅛	− ⅜
Alta Nat	100	$23⅜	23⅜	23⅜	
Alcan	11418	$27¾	27¼	27⅜	+ ⅜
Alcan pr	z25	$28⅛	28⅛	28⅛	
Algo Cent	700	$14⅛	14	14	
Algoma St	1405	$24¾	24¼	24¾	+ ¼
All-Can B	700	245	240	245	+10
Allarco Dv	200	$8¾	8¾	8¾	
Alliance B	1000	375	375	375	+ 5
Alminex	3200	$5⅜	5⅛	5¼	+ ⅛
Almin 4½ p	310	$37¾	37¾	37¾	− ¼
Am Bonza	2500	285	280	285	
Am Larder	2500	19	17½	19	
Am Eagle	1000	41	41	41	
Am Leduc	25000	8	7½	8	+ ½
Andres W	125	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅛
Ang CT 4½	z19	$22½	22½	22½	
Ang CT 265	100	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Ang CT 290	z80	$29	29	29	
Ang U Dev	10300	95	90	95	+10
Anthes B p	z5	$60	60	60	
Anthes C p	100	$60	60	60	− 5
Aquitaine	2065	$22	21¾	22	+ ½
Argus B pr	z10	$27	27	27	
Asamera	12400	$9⅜	8¾	9¼	+ ½
Asbestos	5248	$28	27½	27¾	− ¼
Ashland C	1019	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Atco A	2300	$14¾	14½	14¾	+ ½
Auric Res	1000	30	30	30	− ½
Ato Hard A	100	$13½	13½	13½	− ¼
BC Sugar A	600	$22	22	22	+ ⅛
BC Sugar P	167	$11⅜	11⅜	11⅜	
BP Can	6786	$10¾	10¼	10½	+ ¼
Bad Boy	1400	405	400	400	− 5
Banister C	900	$8¾	8¾	8¾	
Bank BC	300	$23	23	23	
Bank Mtl	3432	$15⅜	15½	15⅜	
Bank N S	5004	$39⅝	39¼	39½	+ ¼
Bankeno	900	230	230	230	
Bartaco	200	175	175	175	+15
Bary Expl	16700	69	65	69	+ 4
Baton B	400	$8¼	8¼	8¼	
Bay Mills	z25	$113¼	113¼	113¼	
Becker B p	100	$7¾	7¾	7¾	− ⅛
Belding A	300	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Bell Canad	8127	$45⅛	45	45⅛	+ ¼
Bell A pr	311	$45½	45½	45½	+ ¼
Bell B pr	350	$45	45	45	
Bell D pr	730	$48¾	48⅜	48⅜	− ⅜
Bell 2.28	1435	$25⅜	25⅜	25⅜	
Bell Can W	3900	330	315	330	+ 5
Beth Cop A	310	$13¾	13⅜	13⅜	− ⅛
Black P A	200	435	435	435	− 5
Blakwod A	2100	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Block Bros	950	370	370	370	
Bombrdier	200	280	275	280	− 5
Border C	300	245	245	245	− 5
Bovis Cor	3550	92	92	92	
Bow Valy	12080	$19	18½	18¾	+ ¼
Bralor Res	7300	236	230	235	
Bramalea	950	$6⅜	6¼	6¼	
Brameda	10492	205	200	200	
Brascan A	33491	$12	11¾	11⅞	− ⅛
Brenda M	1900	$8¼	7⅜	7½	
Bridger	4000	425	405	425	
Brinco	1800	425	420	420	+10
BC Forest	1325	$23½	23½	23½	
BC Frest p	z50	$33⅛	33⅛	33⅛	
BC Phone	1225	$11⅞	11¾	11⅞	− ⅛
BCPh 4.84	200	$12	12	12	− ½
BCPh 5.15	z30	$50½	50⅛	50⅛	
BCPh 5¾p	z30	$55¼	55¼	55¼	
BCP 10.16 p	350	$26	25⅞	26	+ ⅛
Broul Reef	1100	26½	26½	26½	−2½
Brunswk	2900	$5⅛	495	5⅛	+22
Budd Auto	1150	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Bulora Cor	6300	36	35	36	+ 1
Burns Fds	1135	$10⅛	10	10	− ½
CC Yachts	300	315	310	310	+10
CAE A	400	$10½	10⅜	10⅜	− ¼
CFCN	331	$7⅜	7¼	7¼	− ⅛
Cad Frv	400	$9¾	9¾	9¾	− ⅛
Cad Frv A	z5	$16⅛	16⅛	16⅛	
Cal Pow A	3795	$28¼	28	28¼	+ ⅜
Cal P 4p	z20	$40¾	40¾	40¾	
Cal P 5p	z10	$51¾	51¾	51¾	
Cal P 9.80	50	$100½	100½	100½	
Calmor IB	z100	55	55	55	
Calvert	2000	21	21	21	+ 1
Cam Mine	3000	36	35	35	− ½
Camflo	6870	$11	11	11	+ ⅛
C Chib A	500	455	450	450	−15
Camp RL	1100	$25	24⅞	25	+ ¼
Campau A	1000	$5	495	5	
Can Cem L	3096	$11⅜	11¼	11½	+ ⅛
Can Dev p	235	$98½	98½	98½	+ ⅜
Can Malt A	326	$21½	21¼	21⅜	− ⅜
C Nor West	3400	$6¾	6½	6½	− ⅛
C Pakrs C	1400	$23½	23⅛	23½	+ ½
Can Perm	300	$16¾	16¾	16¾	− ¼
C Safway p	z10	$79¾	79¾	79¾	
CS Pete	27800	385	370	375	
C Tung	100	282	282	282	+ 1
C Cablesy	200	$14½	14½	14½	
C Cablew	z20	165	165	165	
Cdn Cel	2300	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
CC Man A	300	$26½	26½	26½	− ½
C Curtis	1100	46	46	46	+ 1
C Ex Gas	9950	335	325	330	+ 5
CGE	z25	$27½	27½	27½	
CG Invest	435	$20⅜	20⅜	20⅜	
C Hidrogas	z200	82	82	82	
C Homestd	6000	$5¾	5⅜	5½	
C Hydro	z50	$6⅞	6⅞	6⅞	
CI Bk Com	7100	$26⅝	26¼	26¼	
CIL	2370	$24	23¾	24	+ ⅜
CI Powr A	125	$15¼	15¼	15¼	− ½
C Malart	25500	41	40	41	+ 3
C Manoir	400	475	470	470	
C Marconi	300	5	5	5	
C Merrill	1100	$6¼	6	6¼	+ ¼
C Ocdental	200	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
CP Inve	13580	$20	19⅝	20	+ ⅜
CP Inve pr	1680	$40	39½	40	+ 1
CP Ltd	17995	$16¾	16½	16¾	+ ¼
CPL A p	100	$8⅝	8⅝	8⅝	
CPL 4 p	900	$6¼	6¼	6¼	− ¼
C Reserve	200	370	370	370	+ 5
Cdn Sup O	1300	$39¾	39½	39½	− ⅛
Cdn Tire	1010	$47	47	47	+ 1
Cdn Tire A	7580	$49¼	48½	49¼	+1¼
C Utilties	1000	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
C Util 4¼ p	z50	$40	40	40	
C Util $1.25	130	$20¾	20¾	20¾	−2¼
CU 10¼	300	$26⅜	26⅜	26⅜	
C Util w	3900	300	285	285	−20
C Vickers	100	$23	23	23	+ ¼
CWN G 4 pr	100	$8⅛	8⅛	8⅛	− ⅛
CWN 5½ p	200	$11	11	11	
Candel Oil	113	$13	13	13	+ ¾
Canron	1000	$20⅜	20¾	20⅜	
Canron pr	z6	$87	87	87	
Capit Div	z550	30	30	30	
Cara	140	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Carl OK	19960	365	340	355	+15
Carl A p	100	$20½	20½	20½	− ⅛
Carl B p	z20	$23¼	23¼	23¼	
Carma A	300	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ¼
Cassiar	200	$7⅜	7⅜	7⅜	− ⅛
Celanese	849	$6	5⅞	6	
Celan 175 p	100	$16¼	16¼	16¼	− ¼
Chieftan D	7937	$9¼	8¾	9	+ ¼
Chrysler	7183	$19¼	18⅞	19	+ ⅜
CHUM B	113	$9⅛	9⅛	9⅛	
Cockfield	200	415	415	415	− 5
Coldstm	500	55	55	55	
Coles Book	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Comb Met	3287	19	19	19	− 1
Cominco	7630	$39	38⅞	38⅞	+ ⅛
C Holiday I	1625	325	310	310	
CHIns A p	200	$18¾	18¾	18¾	− ¼
Computel	200	$5	5	5	
Coniagas	700	55	55	55	
Con Bath A	1627	$37¾	37¼	37¾	+ ⅜
C Bath 68 w	2760	$17½	17¼	17⅜	+ ⅜
Con Bldg	1350	255	251	255	+ 4
Con Fardy	7148	350	335	340	+ 5
C Durham	1500	58	58	58	+ 1
C Marben	z200	40	40	40	
C Morisn	1000	154	154	154	− 2
Cons Prof	6000	27	26	26	− 1
C Rexspar	13258	98	93	95	
Con Distrb	4090	400	395	395	
Cons Gas	4856	12	11¼	12	+ ¼
Con Gas D	350	$20⅜	20⅜	20⅜	− ¼
Cooper C	2520	$5⅜	485	5¼	+70
Cop Fields	513	120	120	120	− 5
Corby vt	300	$18	17⅞	18	+ ¼
Cornat Ind	200	450	450	450	−15
Corp Food	500	$9	9	9	+ ½
Coseka R	6800	330	325	325	
Costin R w	500	275	275	275	+15
Craigmt	2400	$6¼	6	6¼	+ ¼
Crain R L	552	$11½	11⅛	11½	+ ½
Crestbrk	1700	430	400	430	+ 5
Cstland	2000	10½	10½	10½	− ½
Crwn Life	100	$47	47	47	− 2
Crush Intl	900	$11	10⅜	10¾	+ ¼
Cuvier M	500	91	91	91	− 2
Cygnus A	z30	$5	5	5	
Cygnus B	z90	$5	5	5	
Cyprus	5300	$10⅛	10	10	− ⅛
DRG Ltd A	200	$5¾	5¾	5¾	
Daon Dev	519	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Daon A	700	$6⅜	6⅜	6⅜	− ⅜
D Aragon	1000	16½	16½	16½	− ½
Decca R	500	$5	490	490	−10
D Eldona	11000	37	36	37	+1½
Denison	1015	$59	58½	58½	+ ¼
Dicknsn	1200	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Dist Tr A	5000	405	360	385	−50
Doman I	3300	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Dome	975	$43	42¾	42¾	+ ¼
Dome Pete	8673	$32½	32	32½	+ ⅜
D Bridge	2700	$33½	33¼	33¾	+ ½
D Explor	1100	21½	21½	21½	+ ½
Dofasco A	1994	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Dom Lime	100	$11	11	11	
Dom Store	270	$16¼	16¼	16¼	
D Textie A	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Domtar	858	$25⅛	25⅜	25⅜	+ ⅛
Dover Ind	900	$31½	31½	31½	+ ½
Dover pr	435	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Dunde Pal	2000	30	30	30	
Du Pont	1500	$18⅜	18½	18⅜	− ⅜
Dylex Ltd	z25	$7	7	7	
E-L Fin	400	$5¼	5¼	5¼	
E-L Fin w	600	100	100	100	
East Mal	1100	230	226	226	− 4
East Sul A	500	163	163	163	
Ego Mines	7000	66	65	65	− 2
Elks Stors	400	$8⅜	8	8	− ½
Emco	100	$9¼	9¼	9¼	
Exquisite	468	250	240	250	+10
Extndcar	3700	$6½	5⅞	6½	+ ⅜
Falcon C	4651	$8⅜	8¼	8¼	
Falcon	2805	$42¼	41¼	42¼	+ 1
Fed Diver	1160	225	225	225	−25
Fed Ind A	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Finning T	1530	$13⅛	13⅛	13⅛	
F Mar	500	49	49	49	− 1
Foodcrp Lt	3500	335	320	320	−10
Foodex S	4234	$6	5⅜	5⅞	+ ⅜
Ford Cnda	z60	$89	89	89	
F Seasons	800	335	335	335	+ 5
F Sea A pr	150	$5¾	5¾	5¾	− ¼
Francana	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Gaz Metr	732	$6¼	6¼	6¼	− ¼
Gaz 5.40 p	z30	$50	50	50	
G Distrb A	400	$8¼	8¼	8¼	− ¼
GMC	1110	$68½	68	68⅜	+ ⅞
Genstar L	23587	$22	21⅜	21¾	− ¼
Gnstar L w	3200	$8⅞	8½	8¾	
Gesco Dis	100	435	435	435	
Gnt Mascf	11476	175	171	171	
Giant Yk	1000	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Gibraltar	10025	$7⅞	7⅜	7⅜	− ⅛
Glendale	3700	195	190	190	
Goldray	1000	45	45	45	
Gozlan	100	360	360	360	+10
Granduc	12400	195	163	169	−23
Gt Oil Sds	425	$5⅜	5¼	5¼	
GL Paper	1619	$28	27¾	28	
GL Pap w	1300	$6⅜	6⅜	6⅜	
Gt W Life	150	$56¼	56¼	56¼	− ¼
Gt West S	1200	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ¼
GWestwt	1000	205	205	205	−
G Goose A	100	$5¼	5¼	5¼	
Greyhnd	466	$18	18	18	
Guar Trst	550	$7	7	7	+ ⅛
Guard Cap	400	365	365	365	
Gulf Can	9301	$32	31⅜	32	+ ¾
Gulfstrem	7000	39	37	37	− 2
Halifax D	300	250	250	250	+15
Hambro C	3400	275	260	275	+15
Ham Tr	800	$12	12	12	+ ⅛
Hardee	3650	102	98	98	− 2
Hard Crp A	300	$6⅛	6⅛	6⅛	
Hard Crp C	400	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅜
Harlequin	z50	$9⅜	9⅜	9⅜	
H Wood	3700	125	119	125	+ 3
Hawker S	1620	$7¾	7⅝	7⅝	− ⅛
Hayes D A	700	$7⅞	7¾	7¾	− ⅛
Hedway C	100	320	320	320	− 5
Holinger A	150	$34	34	34	− ½
Homco A	1200	180	180	180	
Home A	4300	$30	29⅜	29⅞	+ ¼
Howdn DH	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Hud Bay A	6840	$22	21½	21¾	+ ½
Hud Bay B	200	$21½	21½	21½	
H Bay Co	25020	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
HB Oil Gas	228	$37¼	37¼	37¼	− ¼
Hur Eri A	500	$23	23	23	
Hur Eri 7¼	1550	$19¾	19⅜	19⅜	− ⅛
Husky Oil	6800	$21⅞	21	21¾	+ ⅜
Husky E w	800	$6⅞	6½	6⅞	+ ⅜
IAC	2525	$19¼	19⅛	19⅛	
ITL Ind	100	130	130	130	− 4
IU Intl	6560	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Imasco A	z25	$26⅜	26⅜	26⅜	
Imp Oil A	19446	$23⅞	23½	23⅞	+ 1
Indal	1100	$14	13¾	14	
Indusmin	100	$9¼	9¼	9¼	− ¼
Junior Industrielles					
Amb Db	6000	28	25	25	−4
Belg Stand	1100	109	105	109	+4
Mid Ind	1000	31	29	29	−2
Mines et pétroles					
Acroil Ltd	18700	66	63	63	−2
AIS	1500	25	25	25	
Ajax Min	2000	3	3	3	+1
Atl Nick	6000	5	5	5	
Basic Res	11500	$11⅛	9½	10	+ ⅜
Cadillac Ex	5400	93	90	93	+1
Chsbar I	4400	128	110	128	+28
Chib Cop	4000	17	17	17	+1½
Cons Imp	7000	17	16	16	−1
Conuco	8000	35	35	35	
Con Prop	1000	6	6	6	+1
C Sum	3000	15	15	15	+3
Dyn Mn	3000	68	65	66	−1
Dynamic rt	3500	3	3	3	
Falcon Cop	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Jupiter	500	80	80	80	
Kiena	3400	134	130	131	+4
Mcdn m	1000	60	60	60	
Massval	1000	12	12	12	+1
Mt Jamie	23000	34	32	34	+3½
M Pleas	1000	14	14	14	−1
N Jobu	9580	54	45	51	+9
N Insco	1500	40	38	38	−2
NA Rare	2000	25	25	25	
Nordore	500	55	55	55	−3
Phoenix	500	470	465	465	−5
Proto Ex	3000	9	9	9	+1
Que Expl	3000	40	40	40	
Roy Adex	2000	29	29	29	
Sil Stack	1000	24½	24½	24½	− ½
Stafrd	1000	50	50	50	−5
Tagami	8500	11	10	11	+3
Unid Asbes	2800	5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
W Q Mn	2500	18½	18½	18½	+ ½
Wrightbr	4000	25	24	25	+12

LA SURVIVANCE
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE VIE
C.P. 10,000 — SAINT-HYACINTHE, P.QUÉ.



Lucien Brosseau

Le Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Lucien Brosseau au poste de président et directeur général de la compagnie.

Le nouveau conseil d'administration de la Survivance est maintenant composé de M. Lucien Brosseau, président du conseil et du comité exécutif; M. Charles Gilbert, premier vice-président et membre du comité exécutif; M. Marcel Rivard, deuxième vice-président et membre du comité exécutif; M. Luc Tétrault, administrateur et membre du comité exécutif; M. Gérard J. Blondeau, administrateur et membre du comité exécutif; M. Arthur Laplante, administrateur; M. Paul Morin, administrateur; M. Jean-Guy Dionne, administrateur et M. Gilles Morier, administrateur.

Inland Gas	100	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Inter-City	2900	470	465	470	+10
Inter C B w	1300	232	230	230	+ 9
Intrmetco	2000	$6⅞	6¾	6⅞	− ⅛
IBM	889	$260⅛	258	260	+ 3
Int Mogul	275	265	265	265	− 5
I Mogul A	1000	$9⅜	9⅜	9⅝	
Inco A	9315	$33⅜	33⅜	33⅜	− ⅛
Inco B	z72	$33½	33⅜	33⅜	
Int Obaska	9020	18	17	18	+ 1
Interpool	600	$11	10¾	10¾	− ¼
Intpr Pipe	6080	$13	12⅞	13	
Int Pipe w	z25	38	38	38	
Ipsco	1000	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Inv Grp A	1275	$7⅜	7⅛	7⅛	
Inv Grp 5 p	100	$14	14	14	
Iron Bay T	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
ISO	10900	135	130	135	+ 5
Jannock	1127	$6¼	6	6	− ⅛
Jannock A	177	$11¼	11¼	11¼	
Jannock B	z50	$11¼	11¼	11¼	
Jannock D	z25	$5¾	5¾	5¾	
Jelex	11000	9½	9	9	
Jorex Ltd	1000	20	20	20	− 2
K-Tel Intl	z72	$7	7	7	
Kaiser Re	5415	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ¼
Kaiser wt	2300	$8½	8	8⅜	+ ¼
Kaps Tran	3410	195	192	195	+ 3
Keen Ind	100	300	300	300	
Keeprite B	200	$7½	7½	7½	− ¼
Kenting	700	$10¾	10¾	10¾	− ⅛
Kerr A A	1600	$11⅜	11½	11⅜	− ¼
Kerr A B	z26	$11⅜	11⅜	11⅜	
Koffler A	1800	450	435	440	− 5
La Luz	300	$7⅛	7	7	
Labatt A	620	$17	17	17	
Lacana	3100	375	370	370	
Laidlaw A	600	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
Laidlaw B p	100	$5½	5½	5½	− ⅜
L Ont Cem	550	410	405	410	
L Shore	z40	240	240	240	
Lakehead	24000	21	20	21	− 1
Langis	z500	7	7	7	
Lau Fin	220	$6½	6½	6½	+ ⅛
Lau F 1.25	z50	$14½	14½	14½	
Leigh Inst	1400	240	240	240	+ 5
Liberlan	100	$15⅜	15⅜	15⅜	
Livingsto	400	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Living pr	z5	$34	34	34	
Lob Co B	1200	485	480	480	− 5
Lob Co pr	200	$22⅜	22¼	22¼	
Lob Ltd Ap	1125	$14	14	14	
Lob Ltd Bp	140	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ¼
Lochiel	400	106	106	106	− 4
Loeb M	425	295	290	295	
Lost River	6000	210	205	205	+ 5
Lytton M	500	80	80	80	+ 4
MDS Helth	200	270	270	270	+ 5
MEPC	100	$6	6	6	
MEPC w	2100	45	45	45	
MPG Inv p	200	$11¼	11¼	11¼	
Mclan H A	9753	$9¾	9⅜	9⅜	− ¼
MB Ltd	6658	$22	21⅞	21⅞	
Madeline	1800	235	233	235	+ 4
Madsen	2000	49	49	49	− 2
Magna Int	z10	$14⅛	14⅛	14⅛	
Magnason	600	210	210	210	
Magnetcs	1600	45	45	45	− 2
Maislin I	300	400	400	400	+ 5
Majstc Wil	500	253	253	253	
Major H D	111	450	450	450	
Man Bar	6000	73	73	73	− 2
M L f Mills	950	$27¾	27¼	27¾	+ ¾
Marcana	1000	14	14	14	
Maritime	135	$17½	17½	17½	+ ¼
Markel F	200	385	385	385	
Mass Fer	35129	$29½	28¼	29	+ ⅜
Mas F 2.50	105	$25½	25½	25½	
Matgmi A	1031	$17⅜	17½	17½	
McGraw H	100	490	490	490	+15
Mc Intyre	585	$47	47	47	+ 1
McLaghln	z100	$9⅞	9⅛	9⅛	
Melton R E	200	390	390	390	
Melton A w	1100	190	180	190	
Mentor	3100	180	178	180	+ 2
Mercantil	1000	$14¾	14⅝	14⅝	
Merland E	3400	320	310	310	−10
Meta Uran	1000	9½	9½	9½	− 1
Met Stor A	z10	$15⅜	15⅜	15⅜	
Midrim	500	11	11	11	
Minri Res	400	108	108	108	+ 3
Moffat A	500	$7⅜	7⅜	7⅜	− ⅜
Molson A	2412	$18½	18⅜	18⅜	
Moneco A	100	$19½	19½	19½	+ ¼
Moore	8910	$48	47½	47⅞	+ ¾
Mt Wright	2000	23	23	23	
Multi-Mi	2300	42	41½	41½	+ ½
Multi Acc	5100	300	300	300	
Murphy	950	$5½	5½	5½	
N B Cook	500	155	155	155	+ 5
NBU Mine	4200	260	255	255	+ 5
NaChrs I	13900	$5⅞	5½	5⅜	− ⅛
Nat Pete	6000	28	27	28	− 2
Nat Sea A	z5	$12	12	12	
Nat Trust	z50	$15¼	15¼	15¼	
Neonex	1125	178	175	178	+ 2
NB Tel	435	$14¼	14	14¼	− ¼
N Dimens	3000	26	26	26	
N Goldvue	z500	3	3	3	
N Kelore	3000	15	15	15	
N Provid D	500	20	20	20	+ 1
N Que Ragl	500	251	250	250	
N Senator	7000	11½	11	11	− ½
Nfld L P A	240

Le Conference Board prévoit une croissance réelle de 5% du PNB

par Michel Guénard

OTTAWA — Selon les conjoncturistes du Conference Board au Canada, l'économie canadienne est en pleine reprise et 1976 devrait voir la production réelle de biens et services s'accroître de 5% après avoir enregistré une croissance nulle en 1975.

"Les statistiques économiques revisées de 1975 indiquent très clairement que la récession dans laquelle s'était engagée l'économie canadienne durant les premiers mois de 1974 s'est terminée au début de 1975 et que depuis le printemps, ou les premiers mois de l'été dernier, l'économie canadienne connaît une période de reprise," de résumer le document d'experts rendu public hier à Ottawa.

Le Conference Board au Canada insiste toutefois sur le fait que l'accroissement de la production sera insuffisant pour combler l'écart de la sous-utilisation de la capacité de production des usines canadiennes. Ce manque à produire se traduira par une hausse légère de l'armée des sans-emplois au Canada qui devrait atteindre 7.1% de la main-d'oeuvre active en 1976.

L'organisme d'analyse économique note cependant que sur le front des prix, les indicateurs laissent entrevoir un dégonflement général de l'indice qui s'inscrivait à 9% en regard de 10.5% en décembre dernier.

"Bien que sous plusieurs aspects, note le document, la reprise économique soit comparable aux expériences cycliques qu'a connues le Canada dans le passé, la présence de divers éléments laisse anticiper qu'en terme de croissance de la production, cette reprise sera parmi les plus faibles de la période d'après-guerre."

Les économistes des divers milieux qui ont colligé et interprété les dernières données statistiques conviennent de ramener à cinq le nombre de variables marqué au coin de l'incertitude:

● l'attitude du consommateur demeure fondamentalement circonspecte. La dernière poussée dans le secteur des dépenses personnelles en biens et services était largement attribuable à des transferts monétaires originant des divers paliers de gouvernement. Au cours de 1976, le comportement du consommateur épousera l'allure générale du cycle sans toutefois en être un moteur essentiel.

● la formation brute du capital fixe, soit la nouvelle machinerie industrielle qui fait tourner les usines, demeurera anémique tout au long de l'année. Trop d'incertitudes y sont greffées comme la sous-utilisation persistante des capacités actuelles des fonctions de production des usines canadiennes ou les expériences traumatisantes des investisseurs qui ont dû affronter des hausses vertigineuses de coûts au cours de la mise en chantier des différents projets industriels.

● la reprise économique canadienne doit s'interpréter à l'intérieur d'un jeu de force mondial où les grands partenaires commerciaux du Canada, en particulier les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon, ne nourrissent pas un optimisme débordant quant à leur propre capacité de récupération à moyen terme.

● au niveau des prix relatifs des produits canadiens et étrangers, la position concurrentielle du Canada sur les marchés internationaux a été sérieusement compromise par un double phénomène: un essoufflement continuel de la productivité des usines canadiennes jointe à une flambée des coûts de production.

Le lourd déficit de notre balance commerciale témoigne éloquemment de ce phénomène alors que les bas prix des produits d'importation attirent les consommateurs canadiens.

● au plan fiscal et monétaire il faut s'attendre à une politique prudente et conservatrice de la part du ministère des Finances et à un resserrement dans la croissance de la masse monétaire de la part de la Banque du Canada. Cette politique générale de "stop and go" combinée à une austérité affermie dans le rythme des dépenses publiques devraient introduire des entraves additionnelles à une forte reprise de l'économie canadienne.

En rendant public ces prévisions, M. Robert René de Cotret, vice-président du Conférence Board au Canada, a expliqué que le principal danger auquel l'économie canadienne faisait face résidait dans la persévérance des problèmes non-résolus et la possibilité qu'une faible reprise économique au cours de l'année ne vienne sérieusement compromettre le boom anticipé de 1977.

Au plan de l'analyse sectorielle on note que les dépenses personnelles en biens et services de consommation devraient croître d'environ 4.75% en 1976 ce qui représente une hausse décevante par rapport aux expériences passées. De même, les dépenses publiques devraient croître d'environ 3.5% alors que les mises en chantier devraient décroître légèrement pour plafonner à quelque 202,000 unités au quatrième trimestre de 1976. Pour l'ensemble de l'année, un volume de 240,000 mises en chantier est cependant prévu.

En 1976, les dépenses personnelles en biens durables devraient s'inscrire en avance de 5.2% sur l'an dernier à la faveur d'une baisse de 3.6% dans l'achat d'automobiles et d'une remontée de 10.4% dans les dépenses personnelles en biens durables, exception faite du secteur automobile.

La construction non-résidentielle devrait par contre décroître légèrement par rapport à son niveau de 1975, suite à des diminutions trimestrielles consécutives pour les trois premiers trimestres de 1976.

Au niveau des marchés financiers, la réorientation de la politique monétaire dans le sens d'un contrôle plus serré du taux de croissance de la masse monétaire combiné à un renforcement de la demande de financement à court terme, associée à la reprise économique en général ainsi qu'à la fin de l'écoulement des stocks en particulier, devrait entraîner une croissance modérée des taux d'intérêt à court terme à travers la plus grande partie de l'année. Les taux d'intérêt à long terme continueront pour leur part à dépendre en grande partie des anticipations sur l'inflation, lesquelles réagissent avec un certain retard au taux d'inflation actuel. Conséquemment, le mouvement à la hausse dans les taux à long terme devrait se ralentir graduellement suite à la modération des taux d'inflation.

Les taux d'intérêt à court terme devraient atteindre un sommet au cours des deux premiers trimestres de 1977 pour ensuite diminuer marginalement durant le reste de l'année. Une meilleure performance des prix viendra probablement réduire les anticipations d'inflation ce qui devrait entraîner une diminution des taux à long terme vers la fin de 1977.



Le secteur de l'habillement deviendra le fer de lance de l'offensive Eaton qui privée de son catalogue, compte maintenir sa position sur le marché avec les boutiques Timothy E. pour les hommes et "Numéro 1" pour les femmes. (Photo: Alain Renaud)

Des remaniements importants chez Bell et Northern

La direction du groupe Bell-Northern a franchi hier une nouvelle étape dans sa stratégie de développement des marchés étrangers avec l'annonce de changements importants au niveau de la haute direction de Bell Canada et surtout, de sa filiale à 62%, Northern Telecom Ltée, autrefois Northern Electric.

M. Robert Scrivener abandonne le plus haut poste au sein de la compagnie, celui de président du conseil d'administration, pour devenir président du conseil de Northern Telecom.

Son successeur sera M. A. Jean de Granpré qui laisse la présidence de Bell à M. James C. Thackray, un des quatre vice-présidents de la compagnie. Ainsi est respectée la règle de l'alternance francophones-anglophones puisque M. Scrivener avait en 1972 succédé à M. Marcel Vincent.

En plus de la nomination de M. Scrivener, la volonté d'internationalisation des activités de Northern Telecom apparaît dans le départ de M. John C. Lobb, président du conseil de Northern qui se rendra diriger les filiales américaines et européennes à Nashville au Tennessee.

C'est dans cette dernière ville qu'on a déménagé récemment le siège social de toutes les opérations internationales de Northern Telecom qui, au cours des quatre dernières années, a implanté six usines aux USA. De plus, la filiale de Bell a construit depuis 1972 des établissements manufacturiers à Istanbul en Turquie, à Galway en Irlande et à Penang en Malasie en plus de mettre sur pied des filiales en Angleterre et en France.

MM. Scrivener et Lobb continueront tous les deux de siéger comme administrateurs de Bell Canada. M. Lobb, un Américain qui était auparavant à l'emploi d'I.T.T. de New York, demeurera administrateur de Northern Telecom et de Recherche Bell-Northern Ltée d'Ottawa.

Enfin, pour ce qui est du poste laissé vacant par M. Thackray, c'est un des vice-président de la région ontarienne, M. Frederick E. Ibey qui devient vice-président exécutif (exploitation) au siège social à Montréal.

Les arrières-petits-fils Eaton comptent encore sur Timothy pour assurer l'avenir

par Michel Nadeau

Avec l'espoir d'attirer sur eux l'heureuse fortune qui a choyé leur ancêtre, les quatre arrière-petits-fils du fondateur de la maison Eaton ont lancé récemment, à l'enseigne de "Timothy E.", une vaste offensive afin de solidifier leur empire dans le secteur de la vente au détail.

Dans 42 des 62 magasins Eaton à travers le Canada sera créée une boutique de la mode masculine qui rappellera le prénom de l'aïeul de la famille.

Et c'est avec la même note de nostalgie que la compagnie a amorcé sa nouvelle campagne publicitaire. On s'efforce de redonner confiance à ce consommateur en le rassurant sur la tradition de qualité de la maison: si d'autres magasins sont venus avec de nouvelles bricoles, on peut continuer de magasiner tranquille car Eaton demeure en ville...

Parallèlement, une boutique de la mode féminine a vue le jour sous le nom de "Numéro"1". Peut-être pour rappeler que Eaton se classe au premier rang des grands magasins au pays! Avec des ventes évaluées à $1.4 milliard en 1975, la firme torontoise occuperait environ 25% du chiffre d'affaires total des grands magasins. ($5.8 milliards)

Cependant, Simpsons-Sears suit de très près et plusieurs analystes affirment que Eaton pourrait passer au second rang dès 1976.

La décision de suspendre les ventes par catalogue prise il y a quelques semaines réduira d'environ $300 millions le chiffre d'affaires de Eaton. Cette perte pourrait profiter à Simpsons-Sears qui espère hausser son revenu brut de $100 millions à la suite du départ de son concurrent.

Depuis le mois de novembre dernier, MM. Fredrik et John Eaton ont repris en main le contrôle de l'entreprise familiale qui, depuis la mort de leur grand-père, John Craig, et la retraite de leur père, John David, était gérée par des étrangers.

Les analystes financiers affirmaient alors que la compagnie manquait de leadership.

Cette affirmation n'est pas tout-à-fait exacte puisqu'au cours des dernières années Eaton a connu la période d'expansion la plus accélérée de son histoire. En 1973, par exemple, Eaton a occupé plus de deux millions de pieds carrés supplémentaires dans le commerce au détail. On a accentué le développement des magasins à rabais Horizon tout en développant un secteur de services financiers très étendus (fonds mutuels, épargne-logement, assurances, certificats de placement garanti, services fiduciaires...)

Le virage des centres commerciaux a bien été pris comparativement à certains concurrents comme Dupuis à Montréal ou Pollack à Québec qui ont parié trop fortement sur le développement des centre-villes.

Cependant, plusieurs experts de la vente au détail s'interrogent sur cette stratégie d'expansion géographique. A-t-elle été trop rapide? Les clients visés étaient-ils les bons?

Dans un premier temps, on a découvert que l'automobile et la proximité des centres commerciaux étaient des raisons suffisantes pour retirer le catalogue. Un service téléphonique bien rodé et une publicité concentré sur quelques produits pourraient pallier à ce départ. Mais reste le problème des coûts très élevés de livraison; le consommateur est-il prêt à assumer la totalité des frais encourrus ou faudra-t-il finalement lui demander de se rendre aux magasins prendre la marchandise commandée?

En ce qui concerne la stratégie de ventes, on entend mettre l'accent sur l'habillement. La réussite financière des chaînes de magasins spécialisés dans les vêtements (Dylex, Reitman's...) a fait l'envie de plusieurs "généralistes". Plus que jamais, on veut d'abord et avant tout habiller ses clients. Cet intérêt accru incite La Baie et Simpsons-Sears à mettre encore plus d'accent sur les appareils électriques, par exemple, et leur service après-vente.

Cette option repose également sur deux données extrêmement importantes: l'accroissement accéléré du revenu personnel (14.6% par an depuis 1970) et le vieillissement continuel de la population où la proportion des 20-45 devient plus significative.

Dans cette perspective, quel est l'avenir des magasins Horizon? Seront-ils les prochaines victimes de la politique d'émondage? On connaît les difficultés importantes de plusieurs groupes de magasins à rabais et les spécialistes de la vente au détail s'interrogent sur la viabilité future de ce type d'établissements.

La construction du Eaton Center à Toronto, en collaboration avec la Banque Toronto-Dominion et Cadillac-Fairview, devrait améliorer l'image de la compagnie. Le complexe de $250 millions sera complété l'an prochain. Toutefois, au prix de $50 le pied carré, un record dans la location au Canada, le succès financier de l'entreprise n'est pas encore assuré.

Compte tenu de la croissance des dernières années, Eaton ne peut se permettre de multiplier les pertes; le catalogue a coûté en 1974 $17 millions à la compagnie.

Mais le secret financier de Eaton demeure complet.

Personne n'a encore réussi à percer le mystère des fiducies qui administrent les biens légués aux descendants de Timothy E.

La tradition familiale commande à ce sujet une discrétion qui n'a peut-être d'égale que celle des fils de K.C. Irving au Nouveau-Brunswick que journalistes et photographes n'ont jamais réussi à interroger ou photographier.

Toutefois, un besoin important de capitaux pourrait obliger Eaton à lever le voile sur sa santé financière en déposant un prospectus pour l'émission d'actions sur le marché.

Il y a quelques années, la direction avait étudié cette possibilité mais, dit-on, le marché était trop mauvais. Aujourd'hui, la Bourse se porte mieux mais il n'est pas certain que le bilan de Eaton ait connu la même tendance. Une fois assainie par une réorganisation vigoureuse, la situation financière sera plus séduisante pour les investisseurs.

Raynaud ne croit pas à la reprise

OTTAWA (PC) — L'économie canadienne est en voie de détérioration, et devrait être réorientée complètement selon les lignes d'une libéralisation des échanges économiques internationaux, estime M. André Raynaud, directeur du Conseil économique du Canada.

M. Raynaud a déclaré devant le comité des finances de la Chambre des Communes que les Canadiens n'ont pas d'autre choix que de s'engager dans une telle réorientation, par la voie d'un abaissement des tarifs douaniers et d'une concurrence directe face aux pays étrangers.

Le déficit des comptes courants, qui mesure en quelque sorte la performance du pays sur les marchés mondiaux, s'est élevé l'année dernière à $6 milliards, et il augmente davantage chaque mois.

Il y a dans l'Est canadien de nombreuses entreprises industrielles qui pourraient être gérées plus efficacement sous un régime de nationalisation, a déclaré en outre M. Raynaud.

Les barrières tarifaires atteignant jusqu'à 30 pour cent de la valeur des produits importés et des subventions du ministère de l'Expansion économique régionale qui ajoutent 25 pour cent aux coûts de main-d'oeuvre rendent certaines usines non-rentables.

Ces usines fabriquent des produits qui ne peuvent faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux et qui coûtent très cher aux consommateurs canadiens. Tout secteur industriel employant une main-d'oeuvre nombreuse, comme par exemple l'industrie de la chaussure et peut-être aussi celle des textiles, correspondent à une telle description, a dit l'économiste en chef du gouvernement fédéral.

En préconisant une libéralisation du commerce extérieur, M. Raynaud reprenait la position adoptée par le Conseil économique du Canada dans son rapport du mois de juillet. On se souvient que ce rapport avait soulevé la fureur de certains manufacturiers canadiens qui y voyaient la menace de se trouver placés dans une situation défavorable devant leurs concurrents étrangers.

Mais M. Raynaud a déclaré que les secteurs industriels du pays ont été gardés trop longtemps "dans le coton", et il les a invités à adopter "une ouverture d'esprit au plan international".

A défaut d'une telle ouverture d'esprit, a-t-il dit, le Canada connaîtra de plus en plus de difficultés à maintenir ses positions face à la concurrence étrangère.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

Montréal et Banlieue

Excellentes routes disponibles

844-3361

10¼%

Intérêt annuel sur les Certificats de Placement Garanti de 5 ans.

Intégralement garanti par le Trust Royal pour la période du dépôt. Aucun honoraire. Taux sujets à confirmation.

Certificats de Placement Garanti.

Trust Royal

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

630 ouest, boul. Dorchester 876-2525 — 280 av. Dorval (Dorval) 636-4740
6091 rue St-Hubert 270-1137 — 424 av. Dollard, LaSalle, Qué. 364-2351
4145 ouest, rue Sherbrooke (Westmount) 876-2506 — 2150 boul. Lapinière, Ville Brossard, Qué. 672-6315

Autres succursales à Arvida, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières.

OPTIONS

Vous pouvez assister à une conférence exhaustive sur le monde des options boursières, sans frais ni obligation de votre part.

ENDROIT:

PARQUET DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

DATE:

Le 30 mars, à 17.00 hres

RÉSERVATION:

Composez 845-8201

McNeil Mantha inc.

Fondée en 1930

Membre de la Bourse de Montréal et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Contrat de $12 millions octroyé par Sidbec-Dosco à BG Checo

Ce contrat est l'aboutissement du projet d'expansion de l'usine de Sidbec-Dosco, à Contrecoeur, destiné à presque doubler la production d'acier de la société.

Il prévoit la fourniture de la main-d'oeuvre compétente, du personnel de cadre et des matériaux pour exécuter les travaux suivants:

Assemblage et installation d'équipement de coulée continue de brames et de billettes, de deux fours électriques à arcs, de ponts roulants et de systèmes de levage, de systèmes de manutention (convoyeurs, goulottes et systèmes de pesage), d'un système de contrôle des fumées et poussières, de services d'eau, d'air comprimé, de gaz naturel et d'oxygène, d'appareillage électrique (transformateurs, tableaux de commande, moteurs, etc.), et de tout l'équipement mécanique et électrique de commande.

Fourniture et installation de systèmes de ventilation, chauffage et climatisation, d'un système de protection-incendie, ainsi que fourniture et construction de salles de commande, bureaux, etc.

L'exécution de ces travaux devrait être terminée à la fin d'octobre 1976 et occuper en moyenne quelque 300 employés.

SI...

ou

OXFAM

L'Estérel, le centre des congrès des Laurentides.

Situation
50 milles au nord de Montréal, au coeur des Laurentides.

Activités
Tout ce que vous pouvez désirer en fait de loisirs... en toute saison.

Sports nautiques
Piscine intérieure, bateaux, voiliers, ski nautique, pédalos, bains tourbillon, saunas.

Divertissement
Tous les soirs, dans notre bar, danse au son d'un orchestre.

Installation
21 salles de réunions disposant de l'équipement audio-visuel le plus perfectionné et pouvant accueillir de 10 à 300 personnes.

Sports d'hiver
Ski alpin et de fond, motoneige, raquette, patinage, etc.

Golf et tennis
Trois terrains de tennis et un parcours de golf de neuf trous avec atelier du pro et club-house.

Cuisine
Nous n'avons plus besoin de vanter notre cuisine française: nos clients le font pour nous.



Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec monsieur Paul Hurtubise, directeur général, l'Estérel, Ville d'Estérel, Québec. (514) 228-2571 (Estérel). 866-8224/866-3594 (ligne directe de Montréal).

A l'Estérel, nous parlons sérieusement.

l'Estérel

Rendement 10¼%

Certificats de placement garanti de 5 ans

Intérêt versé deux fois l'an (placement minimal: $500). Communiquez avec nous pour avoir des détails sur les modalités et les taux relatifs au paiement de l'intérêt composé et de l'intérêt mensuel.

Pour avoir plus de renseignements, passez nous voir ou appelez:

PLACE VILLE-MARIE — M. T. Nucci — Tél.: 861-1681
FAIRVIEW — Mme N. Coleman — Tél.: 695-5230
VERSAILLES — Mme Céline Ouellet — Tél.: 351-9580

Montréal Trust

On s'en fait autant que vous pour votre argent.

Membre de la Régie d'assurance-dépôts du Québec.

La côte mexicaine vue du Pacifique

par MONIQUE NUYTEMANS
collaboration spéciale



GABO SAN LUCAS (Mexique) — Il y a des gens qui sont mordus par les croisières. Ils en font une tous les ans.

D'autres ne veulent pas mettre pied sur un bateau. Parce que ce pied, ils ne l'ont pas marin!

Il fut également un temps où seules les personnes âgées se prévalaient de vacances-croisières. Parce qu'elles avaient appris — bien avant les autres — que c'était le meilleur moyen de voir du pays.. sans se fatiguer.

Sans parler des avantages certains de vivre avec son hôtel flottant; de ne devoir défaire ses valises qu'une fois; de faire bonne chère; d'assister à des spectacles de choix tous les soirs; de profiter du soleil et de l'air du large à la journée longue.

Le Fairsea fait, au cours de sa croisière de 11 jours 4 escales au Mexique: Puerto Vallarta, Acapulco, Manzanillo et Mazatlan.

Contrairement aux croisières des Antilles où l'on fait d'habitude une escale par jour, les passagers ont dans le Pacifique l'occasion d'un repos complet de deux jours à l'aller, de deux jours au retour.

Le navire

Le Fairsea est un grand navire qui peut loger quelque 800 passagers et qui compte 500 membres d'équipage et 54 chefs...

A bord, on mange à l'italienne et à l'européenne. Si elle n'est pas toujours de qualité égale, la cuisine se surpasse pourtant lors de la soirée française, avec des escargots à la provençale, une vichyssoise, du canard à l'orange et des cerises jubilées.

Mais la plus grande surprise du bord réside dans la carte des vins qui propose une bouteille de Nuits St-Georges pour $6.50.. Un Pouilly-Fuissé, un Châblis, un Nierstein et un Liebfraumilch pour $4.00, tandis que le Charles Heidsich est "donné" pour $14.00. Si l'on est amateur de bons vins, voilà un autre avantage d'un voyage-croisière.

Le personnel de bord du Fairsea est peut-être un peu trop familier. Mais comme les passagers sont pour la plupart des Américains aux idées larges, ils ne se formalisent pas trop de cet enthousiasme qu'ils qualifient de "latin". Enthousiasme que l'on soupçonne d'ailleurs d'être légèrement surfait. On a vaguement l'impression qu'on a dit à l'équipage: "vous êtes Italiens rappelez-le aux passagères!".

Les braves font donc ce qu'ils peuvent pour maintenir leur réputation de brillants Casanovas. Et on chuchote même que certaines veuves éplorées les encouragent abondamment dans cette voie...

La vie à bord

Le "Fairsea" compte trois petites piscines extérieures, dont une pour enfants, et un gymnase fort bien monté.

De bons spectacles se donnent tous les soirs dans les deux salles de danse. Ils se composent de chanteurs et de danseurs, d'un hypnotiseur et d'une diseuse.

A la disposition des passagers sont trois boutiques, une salle de musique, un cinéma, un casino, trois bars, une bibliothèque, une salle d'écriture, un salon de bridge et... un hôpital pour les cas d'urgence.

Le matin, les passagers peuvent prendre des cours de danse, pratiquer le tir, le golf, faire des jeux sur le pont ou assister à une projection de dias sur les différentes escales prévues. Même sur celles des autres croisières. Celle des Antilles, par exemple, desservie par le bateau-jumeau "Fairwind", et la croisière en Alaska effectuée par le "Fairsea", en été.

S'ennuyer à bord? Il faudrait vraiment faire exprès. Il arrive que des passagers qui avaient l'intention de lire et d'écrire à bord parviennent à peine à signer leurs cartes postales!

Pour ceux qui aiment les mondanités, ils seront servis. Entre le dîner du commandant, le cocktail du commandant et les réceptions spontanées qui s'organisent entre les passagers pour célébrer le départ, l'arrivée, la mer... ou le beau temps, madame aura l'occasion de porter "toutes" ses robes du soir et monsieur pourra sortir son smoking des boules à mites.

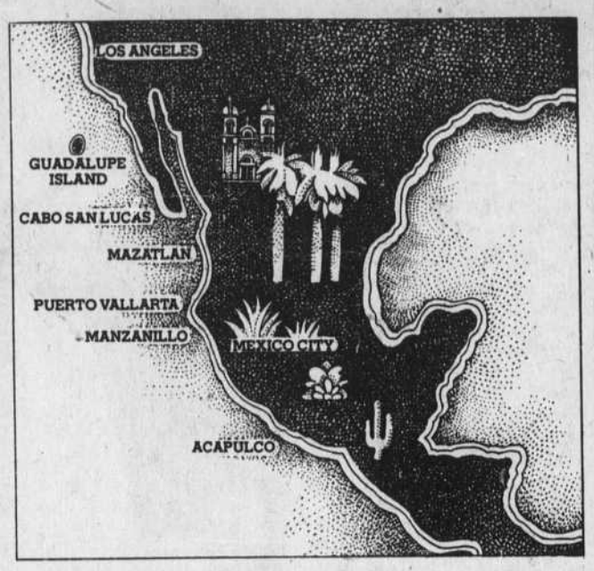
Même si le protocole du navire n'exige la toilette du soir que 3 ou 4 soirs sur 11, certaines dames portent la longue robe tous les soirs. Les plus excentriques en mettront une différente tous les soirs... Mais ceci n'est pas nécessairement un critère de bon goût.

Les escales

Lors des escales, les bateaux-vedettes transportent les passagers à terre où les attendent des autobus qui servent aux diverses excursions. Celles-ci, cependant, ne sont pas comprises dans le prix du billet-croisière.

Quant à ceux qui préfèrent explorer par eux-mêmes, ils peuvent fort bien faire la ville à pied et revenir à bord quand bon leur semble, car les vedettes font la navette toute la journée.

Les escales sont d'habitude d'une journée ou de 24 heures. Ce qui permet aux passagers de dîner en ville, de se procurer des souvenirs, sans pour autant oublier le maillot de bain, accessoire toujours utile sous les Tropiques.



Ils pourront revenir à bord le soir-même pour y voir un film, pour y regarder les étoiles se lever sur la mer, ou encore pour assister, du pont, au départ du navire. Expérience qui ne manque de pas de romantisme.

La première escale, après deux jours d'ardent soleil, de grand vent et de haute mer, se fait à Puerto Vallarta, qui malgré un énorme essor touristique reste quand même un des endroits les plus pittoresques de la côte.

La deuxième escale est pour Acapulco dont la vue de la baie est inoubliable et qu'on aimera découvrir parce que c'est la plage la plus célèbre du Mexique.

Manzanillo est l'escale suivante. Plus tranquille, presque trop. Elle repose du brouhaha d'Acapulco et étonne par la découverte de Las Hadas, un des plus beaux hôtels au monde.

Mazatlan est l'ultime escale et peut-être l'endroit le plus sympathique de tous, à cause de son climat favorable, de ses prix abordables et de sa pêche miraculeuse.

Ensuite, ce sont deux jours de mer. Deux jours pour "travailler" à son bronzage, deux jours pour se concentrer sur cette "brique" qu'on s'était promis de lire.

Mais c'est impossible, car voilà qu'on croise au large de Cabo San Lucas, à la fois une des visions les plus impressionnantes du voyage et une des régions les plus sauvages du Mexique et... ce qui est plus grave une région dont on ne soupçonnait même pas l'existence!

Une croisière? C'est la vraie détente et la façon la plus agréable de voir du pays. Car mine de rien, on aura quand même avalé quelque 5000 kilomètres sans se forcer!

Conseils pratiques

1) Demandez à votre médecin une ordonnance contre la "tourista", qui peut être virulente au Mexique. Vous en prendrez 2 ou 3 cachets à la première alerte.

2) Si la crainte du mal de mer vous empêche de faire une croisière, sachez qu'il existe maintenant des injections — faites par le médecin du bord — qui vous remettent sur pied en une heure ou deux.

3) Prix de la croisière de 11 jours, sans pourboires, ni boissons, ni excursions: variant entre $1,000.00 et $1,500.00 suivant les cabines (certaines sont des suites avec télévision en réseau fermé captant les spectacles qui se donnent dans les différentes salles).



Le départ de la baie d'Acapulco, quand tombe le soir, ne manque pas de romantisme.

Curieux phénomène: de plus en plus de jeunes font aujourd'hui des croisières. A l'exemple de leurs aînés, ils ont également découvert les bons côtés de la croisière. Ils ne craignent plus de trouver le temps long, car ils ont compris que les escales sont nombreuses et que les activités du bord — s'ils veulent y participer — leur laisseront peu de répit.

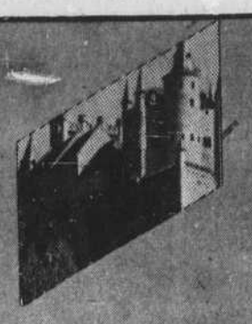
Le départ

Le Mexique étant une destination à la cote d'amour, le Fairsea — bateau battant pavillon italien de la compagnie Sitmar — y fait, tout l'hiver, des croisières de 7 et de 11 jours.

L'embarquement se fait à Los Angeles. Grâce à la différence horaire de trois heures, il y a moyen de prendre un avion d'Air Canada à Dorval le matin, de faire qu'un bref arrêt à Toronto, voler sans escale à Los Angeles et arriver à temps pour le départ du jour même. Un billet de transfert gratuit élimine les frais de taxi de l'aéroport aux docks.

Mais pourquoi aller si loin, direz-vous, quand les Antilles sont tellement plus proches? Pour voir d'autres horizons, quand on a déjà "fait" les îles.

FRANCE
ITALIE
SUISSE



12 avril au 4 mai
Le tour idéal
pour un premier voyage en Europe

L'itinéraire idéal:
Paris — Marseille — Nice — Florence — Rome
Venise — Stresa — les Alpes suisses.

L'époque idéale
dans l'enchantement du printemps d'Europe

L'agence idéale
avec ses 20 ans d'expérience et ses milliers de références.

TOUT COMPRIS
HÔTELS DE PREMIÈRE CLASSE
GROUPE HOMOGÈNE
DE QUÉBÉCOIS

Direction: François NICAISE

$1393

Seul départ de l'année à profiter des actuels tarifs aériens avant leur augmentation
De mai à octobre, 36 autres tours:

France, Italie, Suisse, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Tunisie, Iran, etc.

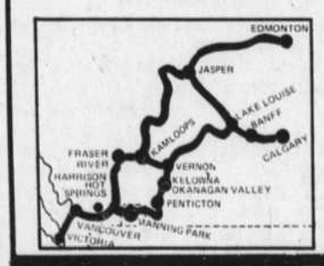
VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université, suite 1220
Tél.: 861-2485
Montréal, Qué. H3B 3W9

Permis 50430 — "Qui dit Voyages dit Malavoy"

A la découverte de
L'OUEST CANADIEN
CP Air

TOUR ESCORTÉ PAR GUIDE DE LANGUE FRANÇAISE

Voyage aller: Montréal-Calgary par C.P. Air
Visitez: Calgary, Banff, Vernon, Vancouver, Victoria, Kamloops, Jasper et Edmonton par autocar de luxe.
Voyage retour: Edmonton-Montréal par C.P. Air.
Assistez au fameux Stampede



15 jours
à partir de
$775.00
DATES DE DÉPARTS SUR DEMANDE

voyages rim
1220 est, Fleury, Montréal H2C 1R1
388-9241
Permis 50475

CLUB JEUNESSE

Quel que soit votre âge,

Nos programmes vous aideront à mieux planifier vos prochaines vacances. Demandez-les, sans obligation.

- Liste complète des vols nolisés vers l'Europe (tous âges)
- Europe en roues libres (location de voiture, hôtels et Eurailpass) (tous âges)
- Circuits touristiques au Québec, Canada et Etats-Unis (tous âges)
- Voyages au Canada, Etats-Unis et Europe pour les 18/35 ans
- Voyages au Canada, Etats et Europe pour les 11-13 ans/14-17 ans
- Séjours linguistiques en Angleterre, Espagne ou Autriche

NOM ..... PRENOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... Permis n°: 75-01-50342

Téléphonez ou écrivez à: CLUB JEUNESSE INC. 5450 Cote des Neiges #304, Montreal H3T 1Y6 (514) 341-4420

ITALIE...aussi attrayante que jamais



Venez au pays de l'art, découvrir la joie des vacances.

Mer, montagnes, lacs, folklore, manifestations artistiques, artisanat, mode, sports saisonniers, grande cuisine et vins merveilleux. Un éventail de climats des Alpes à la Sicile. Des stations thermales. Des hôtels et des pensions de toute catégorie. Des villages touristiques et des terrains de camping. Un magnifique réseau ferroviaire et routier avec de formidables autoroutes... mille et une facettes attirantes baignant dans les vieilles traditions de la civilisation d'un peuple dont la chaleur humaine est aussi généreuse que celle de leur climat.

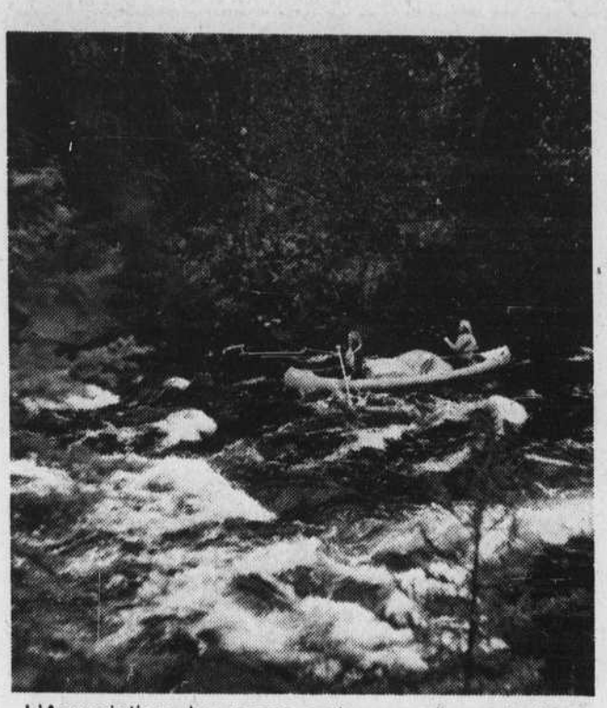
Pour toute information contacter votre agent de voyages ou:

Bureau National Italien de Tourisme
3, Place Ville Marie Montréal, Qué. H3B 2E3. Tél.: 866-7667

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
1010 ouest, Ste-Catherine — Métro Peel, 861-7272

Plaza St-Hubert 273-7755
Place Longueuil 679-3777
Centre Laval 688-5310
Rue Saint-Denis 845-8225
Permis # 50281

Les Olympiques, c'est aussi une découverte via Montréal



L'Association des parcs nationaux et provinciaux offre un choix de 16 voyages régionaux au Canada cet été, excursion à pied, camping et canotage dans la nature, (Photo de Parcs Canada)

Plus de 100,000 visiteurs par jour visiteront Montréal au cours des Jeux olympiques d'été de 1976 (du 17 juillet au 1er août).

Les villes avoisinantes et les centres de villégiature, ainsi que Montréal, profiteront de l'affluence de touristes; un bon nombre d'entre eux se rendront sans doute dans les régions voisines avant ou après les Olympiques.

Montréal est à une distance convenable des villes d'Ottawa (120 milles, 193 km), de Kingston (Ontario) (185 milles, 298 km) ou de Québec (160 milles, 175 km), et est située encore plus près de deux régions de villégiature populaires, les Laurentides et l'Estrie.

Les Laurentides

Juste au nord de Montréal, le long de l'autoroute des Laurentides, se trouve la plus forte concentration des centres de villégiature d'été et d'hiver au Canada.

Les montagnes de cette région, les Laurentides, sont les plus vieilles au monde.

C'est une région de divertissement, célèbre partout au monde et très connue des Canadiens et des Américains depuis le siècle dernier.

Le territoire est parsemé de lacs et sillonné de ruisseaux à courant rapide; il offre des installations sportives hors pair, d'excellents hôtels et une cuisine sans pareil.

Dans les Laurentides, il y a plus de 35 terrains de golf, entre 30 et 80 milles du centre-ville de Montréal.

Dans ce paradis, les touristes peuvent faire de la voile, du ski nautique, de l'équitation, du canotage, de l'alpinisme, de la natation, du tennis et d'autres sports, en plus d'assister aux excellents spectacles présentés tous les soirs dans la plupart des hôtels.

Le parc du Mont-Tremblant qui s'étend sur 990 miles carés est d'une beauté exceptionnelle avec ses lacs, ses rivières et ses innombrables ruisseaux et chutes.

Dans les hautes montagnes de ce parc, on retrouve 27 espèces de mammifères, 114 d'oiseaux, 18 de poissons et 407 sortes de plantes.

Pour les amoureux de la nature, c'est un vrai paradis. Il renferme des milles et des milles de sentiers à parcourir et offre aussi des bateaux à louer.

Il y a des générations que des noms comme Saint-Jovite, Val David et Sainte-Agathe existent sur les cartes touristiques.

L'Estrie

A l'est de Montréal, les Cantons de l'Est du Québec attirent de nombreux visiteurs chaque année, dont un grand nombre d'Américains traversant la frontière qui n'est qu'à quelques milles.

A la sortie de Montréal, la plaine fertile n'est perçée que par quelques monts isolés, dans une région autrefois recouverte par la mer Champlain.

Ces monts forment une oasis d'ombre et de verdure dans ce riche district agricole du Québec qui est généralement plat. Ils sont des parcs naturels, où habite une grande variété d'animaux, et sont populaires auprès des amoureux de la nature, des skieurs et des alpinistes.

Au delà de la plaine, le sol est un peu plus montagneux. C'est là la région des chalets.

Des loyalistes de l'Empire Uni, arrivés du Sud à l'époque de la révolution américaine, et des soldats britanniques démobilisés ont été les premiers à s'établir dans l'Estrie.

Les descendants de ces colons de langue anglaise se sont dirigés graduellement vers les plus grandes villes ou vers l'Ouest, ce qui fait que de nos jours le français y est plus courant que l'anglais, bien qu'il y ait trois fois plus de noms anglais sur la carte de l'Estrie que de noms français.

Sherbrooke, la reine des Cantons de l'Est, groupe 80,000 habitants et est un grand centre industriel.

C'est la plus grande ville de la région; en 1796 elle se nommait Hyatt's Mill du nom d'un loyaliste du Vermont appelé Gilbert Hyatt qui avait construit un moulin à cet endroit. Le nom a été changé à la suite de la visite du Gouverneur général Lord Sherbrooke alors que la population n'était que de 53 personnes.

Granby, d'une population de 36,000, est très connue pour son musée de voitures anciennes et son zoo renfermant 300 espèces d'animaux. Un peu partout dans la ville, il y a une collection de fontaines venant d'Europe.

Le parc du Mont Orford sur une étendue de 15 milles carrés est idéal pour le camping, la pêche, le canotage, l'alpinisme et le golf. En hiver, c'est un centre de ski très populaire.

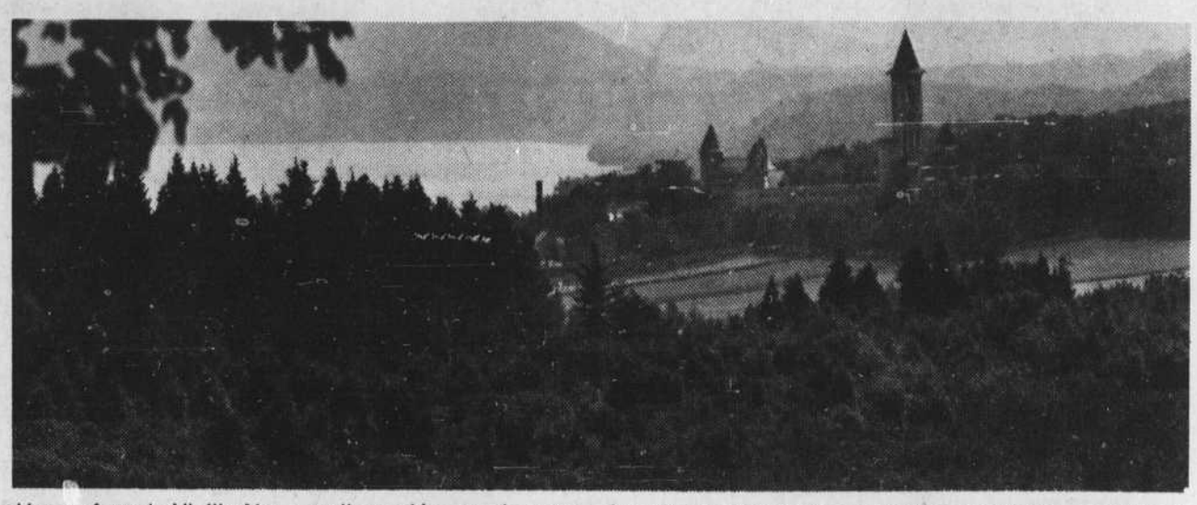
Du haut du Mont Orford, qui s'élève à 2,750 pieds, on a une très belle vue de la région avoisinante et du Vermont.

La plus grande partie du lac Memphrémagog est située au Québec, mais la pointe sud du lac est au Vermont. Il y a un port de plaisance sur le lac et les tournées en bateau de Magog au Québec à Newport au Vermont sont très populaires.

À Saint-Benoît-du-Lac, on peut rendre visite aux moines bénédictins et assiter à leurs offices. A Lennoxville, l'architecture de l'Université Bishop a sans doute été inspirée par celle de l'Université Oxford d'Angleterre.

Les plus grandes et les plus importantes mines d'amiante au monde sont situées à Asbestos et à Thetford Mines.

Pour plus de renseignements au sujet de voyages organisés au Québec et en Ontario pendant les Jeux olympiques d'été de 1976, veuillez communiquer avec votre agent de voyage.



Un parfum de Vieille Normandie se dégage de cette scène rurale des Cantons de l'Est au Québec montrant les hautes tours de l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac surplombant le lac Memphrémagog.
(Photo de l'Office de tourisme du Canada.)

T, pour tourisme
L, pour loisirs
P, pour parcs

La création d'un nouveau ministère, soit celui du Tourisme, des Loisirs et des Parcs, constitue en fait un aboutissement logique des politiques du gouvernement du Québec au cours des dernières années dans le domaine de la récréation et du plein air.

Déjà le Haut-Commissariat marquait une étape dans le processus de mise sur pied de structures permettant une meilleure utilisation des ressources et des efforts. De moins de 5 millions de dollars qu'il était au moment de sa création, le budget du Haut-Commissariat dépasse aujourd'hui les 35 millions.

Le projet de loi que le gouvernement vient de déposer en chambre à l'intention des législateurs va plus loin.

Le projet vise en tout premier lieu à assurer une parfaite cohésion entre les organismes chargés de répondre aux besoins et exigences du citoyen dans le domaine de la récréation.

Le nouveau ministère assurera la présence d'un seul organisme gouvernemental chargé du développement global des loisirs. Il éliminera les conflits de juridiction entre ministères et organismes et établira un barème de subventions au mérite, en plus de faciliter les relations et la compréhension entre les organismes du milieu et le public d'une part, face, d'autre part, à un seul interlocuteur au palier gouvernemental.

Il veillera à créer de façon rationnelle une plus grande acceasibilité aux espaces et aux équipements de plein air, le tout en vue du développement de façon intégrée de ces espaces et équipements au niveau local, régional et provincial, tout en conservant à l'industrie touristique un statut particulier puisque le tourisme est le moyen par excellence de rentabiliser les équipements de loisirs.

Le Tourisme, les Loisirs et les Parcs, constituera un efficace outil mis à la disposition du citoyen, comme des groupes de citoyens, pour assurer une utilisation optimale du potentiel du Québec en matière de récréation.

L'AGENCE DE VOYAGES VIAU D'ANJOU EST MAINTENANT SITUÉE DANS LA NOUVELLE SECTION DES GALERIES

NOTRE KIOSQUE DU MAIL CENTRAL QUI A RÉVOLUTIONNÉ LE MONDE DU VOYAGE EST DEVENU TROP EXIGU. NOTRE CLIENTÈLE SERA DONC ENCORE MIEUX SERVIE DANS UN NOUVEAU BUREAU FONCTIONNEL ET ULTRA-MODERNE.

Si nous changeons de local, nous ne changeons pas de personnel dont la compétence et la courtoisie font de notre succursales d'Anjou un bureau digne de la clientèle des Galeries d'Anjou.

VIAU, UNE AGENCE DYNAMIQUE AU SERVICE DES VOYAGEURS DYNAMIQUES

AGENCE DE VOYAGES VIAU
Permis 50266

Tél.: 353-7650

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE
VENTES ET LOCATIONS TT
(Achat-Rachat)
Véhicules neufs - garantie usine - assurance sans déductible
UN FORFAIT TOUT COMPRIS/HORS TAXE
TOUTES MARQUES EUROPÉENNES
(Représentant officiel des Grandes Marques)
RENAULT, SIMCA, PEUGEOT, CITROËN, FIAT, V.W. etc.
et EUROPCARS
Location de tous types de véhicules
Le plus important réseau de location d'automobiles en Europe
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791
Permis no 50493

EXTRÊME-ORIENT
Printemps: 22 avril au 15 mai
Automne: 4 au 27 novembre
JAPON: Tokyo, Hakone, Toba, Kyoto
HONG KONG-SINGAPOUR-BANGKOK
MANILLE-HAWAII et BALI en Indonésie
23 jours $2270

ANGLETERRE ÉCOSSE - IRLANDE
4 départs: 13 mai - 24 juin
9 sept. - 4 oct.
Dublin - Killarney - Edimbourg - Windemere - York - Chester - Stratford - Bornemouth - Londres.
21 jours - $1,280 *
* Départ du 24 juin: $1,475

SCANDINAVIE U.R.S.S. — POLOGNE
1er au 22 juillet
Bergen, les fjords et OSLO en NORVÈGE
STOCKHOLM, la "Venise du Nord", en SUÈDE
Une semaine en UNION SOVIÉTIQUE:
Moscou — Novgorod — Léningrad
POLOGNE: Varsovie
COPENHAGUE et la "petite sirène" au DANEMARK
21 jours $1850
Excursion facultative au SOLEIL DE MINUIT $198

EGYPTE - JORDANIE ISRAËL
du 21 octobre au 11 novembre
Le Caire - Louxor - Assouan - Amman - Jérusalem - Tibériade - Haifa - Tel Aviv
21 jours $1,780 (environ)

CROISIÈRES D'ÉTÉ
M.S. ALEXANDR PUSHKIN

DÉPARTS:		À PARTIR DE
19 juin	7 jours	$270
3 juillet	14 jours (Bermudes)	$570
17 juillet	6 jours	$245
24 juillet	7 jours	$285
31 juillet	14 jours (Bermudes)	$570
14 août	18 jours (Bahamas - Cuba)	$695
1 septembre	6 jours	$245

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 85 ans.
1460, AV. UNION Tél.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
Le métro à notre porte — Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8 h 30 à 18 h, le jeudi jusqu'à 21 h — Le samedi: de 9 h 30 à 13 h
Permis 75-01-50178

VOYAGE CULTUREL
de la Société Généalogique Can.-Fr., au pays des ancêtres. Printemps 1976
Vingt-deux jours dans les provinces françaises d'où sont venus les fondateurs du Canada, Paris, Normandie, Bretagne, Vendée, Aunis, Poitou, Touraine, Anjou, Maine, Perche et Beauce.
22 jours Aller-retour par "jet" AIR FRANCE
du 13 mai au 4 juin 1976
Tout compris: $1,240.00, can.
Profitez de l'expérience et des services excellents d'une grande compagnie:
Treasure Tours Int. Inc.
Permis #50144
Pour informations:
P. Julien Déziel, O.F.M., dir.
2010 ouest, Dorchester, Montréal, H3H 1R6
Tél. 933-4243

Visitez l'Europe au volant d'une Renault hors-taxe*.



*Jusqu'à 20% plus économique que les locations ordinaires.
Une gamme complète de modèles flambant neufs.
Une façon agréablement pratique de voir du pays.

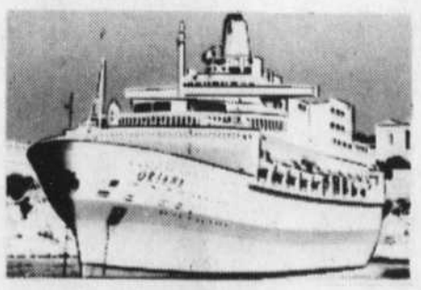
Quelques exemples:	3 semaines	1 mois	2 mois
Renault 5TL	$348	$478	$599
Renault 12TL	$499	$599	$760
Renault 16TL	$597	$782	$993

De nombreux autres modèles sont également disponibles en version automatique, coupé, et familiale.
Le plan Renault vous offre: kilométrage illimité, assurance tous risques sans déductible. Aucun dépôt.
Aucune taxe à verser.
RENAULT
Pour tout renseignement, veuillez vous adresser chez votre concessionnaire Renault, votre agent de voyage ou postez le coupon ci-dessous.
Numéro de permis 75-01-50384

Service Outre-mer Renault, D-6
B.P. 6400, Montréal, P.Q. H3C 3L5
Veuillez m'adresser une documentation complète sur l'Europe en auto avec Renault.
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ Tél. _____

Simpsons Sears
Agence de voyage
POUR DE BONNES IDÉES DE VACANCES
CONSULTEZ LES AGENCES DE VOYAGES SIMPSONS et SEARS
CENTRE-VILLE
977 Ste-Catherine Ouest
842-3241, ext. 865
Permis No 50197
Le CARREFOUR LAVAL
LAVAL
687-3870
Permis No 50464
ANJOU
Les Galeries d'Anjou
353-4360
Permis No 50463
AGENCE de VOYAGES SEARS
1 Place Vertu - Côte-Vertu
333-5340
Permis No 50462

Profitez de six vacances en une seule fois.



Une croisière P & O... c'est simple comme bonjour !

1. *UN VOYAGE à L'ETRANGER*
Un chooix de 26 croisières, chacune vous offrant un itinéraire qui vous fera faire escale dans des ports pleins de charme. Croisières vers les ÎLES CANARIES, le CAP NORD, la SCANDINAVIE, la MÉDITERRANÉE.

2. *UN VOYAGE D'EXCURSION*
Toutes les occasions de descendre à terre et de découvrir les environs. Seul ou en excursion organisée.

3. *UN VOYAGE-SÉJOUR*
Votre valise n'est défaite er refaite qu'une seule fois. Votre "hôtel" vous suit partout.

4. *UN VOYAGE OCÉANIQUE*
La mer à perte de vue, tous les jours. Soleil radieux et air vivifiant de la mer.

5. *UN VOYAGE de GRAND LUXE*
Une croisière que vous n'oublierez pas. Avec P & O, vous obtenez un plus grand choix de cabines, plus d'espace, plus d'activités et beaucoup de loisirs. Vous voyagez à bord de l'ORIANA ou du CANBERRA, des paquebots vous offrant tout le confort rêvé.

6. *UN VOYAGE RÉUSSI*
P & O a découvert les croisières. Notre expérience, nos équipes britanniques et la haute qualité de nos services feront de votre voyage un ces feront de votre voyage un moment inoubiable.

Le prix des six voyages en un seul n'est pas bon marché, mais il en vaut la peine. Le prix des douze voyages en un seul n'est pas bon marché non plus mias il offre des avantages inespérés tels que de nombreuses activités à bord et bien sûr le coût de l'itinéraire. Le prix des croisières est de $400 à $16,89. par personne, selon le genre de voyage et les facilités que vous choisissez.
Départ de toutes les croisières de Southampton. Au choix: LA CROISIÈRE SEULEMENT OU LA CROISIÈRE AVEC SÉJOUR À LONDRES OU LA CROISIÈRE AVEC RETOUR PAR AVION DU CANADA ET ARRÊT À LONDRES.

Utilisez votre compte SIMPSONS ou SEARS ET PARTEZ en vacances selon VOTRE DÉSIR

LE VOYAGE DÉSORGANISÉ

En Provence, avec Daudet

Hollande British airways

"C'est de là que je vous écris, ma porte grande ouverte, au bon soleil."

"Un joli bois de pins tout étincelant de lumière dégringole devant moi jusqu'au bas de la côte. A l'horizon, les Alpilles découpent leurs crêtes fines... Pas de bruit... A peine, de loin en loin, un son de fifre, un courlis dans les lavandes, un grelot de mules sur la route... Tout ce beau paysage provençal ne vit que par la lumière."

"Et maintenant, comment voulez-vous que je le regrette, votre Paris bruyant et noir? Je suis si bien dans mon moulin!"

Alphonse Daudet
"Lettres de mon moulin" (1866)

par
JEAN-MARIE BALARD
collaboration spéciale

Sur les hauteurs protégeant le village de Fontvieille, au pied des Alpilles parfumées de buissons odorants, veille, les ailes immobiles, un vieux moulin, mélancolique et silencieux. "C'est le moulin du poète", comme on dit dans le coin. Une petite plaque gravée sur le mur, face à la plaine, rappelle le passage de son célèbre propriétaire. Pour dire vrai, on doute dans les milieux littéraires et historiques, de la vie d'Alphonse Daudet au moulin. On croit même qu'il ne lui a jamais appartenu puisque, lors de ses vacances à Fontvieille, il aurait résidé surtout chez des amis, au Château de Montauban. Il allait simplement flâner sur la colline, dans la lavande et rêver sous les pins parasols et, de moulin en moulin, écoutait les meuniers, poudrés de belle farine blanche, poussière de froment, raconter les histoires du pays.

"Tout autour du village, les collines étaient couvertes de moulins à vent. De droite et de gauche, on ne voyait que des ailes qui viraient au mistral par dessus les pins, des ribambelles de petits ânes chargés de sacs, montant et dévalant le long des chemins... Malheureusement, des Français de Paris eurent l'idée d'établir une minoterie à vapeur, sur la route de Tarascon... Pendant quelque temps ils essayèrent de lutter, mais la vapeur fut la plus forte, et l'un après l'autre, pécaire!, ils furent tous obligés de fermer..."

Daudet (1866)



C'est le moulin du poète

Les ruines restent encore debout, tristes, seules, éventées, déchapeautées par le mistral et le chagrin, la "civilisation" et la "technique" ont triomphé des petits ânes, des chants et des farandoles. A Fontvieille, au-dessus du village, un vieux moulin, assoupi, rappelle l'ancienne époque des meuniers. C'est le moulin du poète... C'est là que commence la Provence.

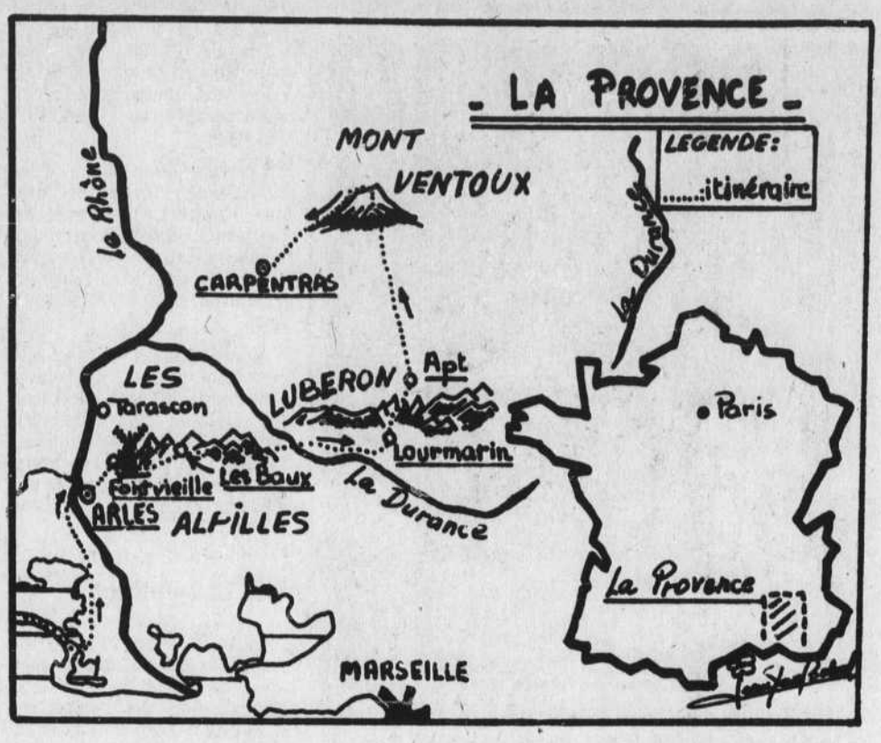
Cette belle région de soleil, de ciel d'azur, et de parfum de thym et de romarin, ce pays rocailleux et sec, s'appuie sur les Alpes à l'est (en haute Provence) et descend jusqu'au Rhône à l'ouest. Au nord, Montélimar (la capitale mondiale du nougat), marque la limite... Au delà, Valence, Vienne et le froid lyonnais. Plus au sud, la Méditerranée, Marseille, le port qui sentait l'orange et l'aventure à l'époque de Daudet ou même encore de Pagnol, maintenant suinte d'huile et de pétrole. La Côte d'Azur, autrefois, sauvage, belle, éblouie de soleil, est maintenant pavée de béton, d'asphalte et d'autoroute. Dès qu'on la quitte et que l'on grimpe dans les petits villages, alors, renaît la Provence, magie du bonheur et de la simplicité.

Le paysage y est montagneux et l'herbe sèche et parfumée, la petite route départementale quitte le village de Fontvieille et serpente, épousant docilement les formes déchiquetées des premières hauteurs des Alpilles, grimpe en direction des Baux de Provence. Même si elles n'ont que 400m de hauteur, les Alpilles se dressent avec une telle raideur, rocs à vif, qu'elles sont difficilement franchissables. Au fond des creux et des entailles, dans la montagne, plus abrités et humides, les oliviers aux feuilles dures et grises végètent écrasés de chaleur. Plus hauts, accrochés au roc blanc, au-dessus des ravins de petits chênes — kermès rabougris, résistent au vertige et au vent. Dans ce cadre irréel, sur un promontoir pelé et aride, se pressent, inaccessibles, quelques vieilles maisons autour d'un château abandonné. Les Baux de Provence, dans ce décor unique attirent de nombreux touristes. Des étrangers de Paris ont restauré les ruines pour y installer, là un restaurant hors de prix, là une boutique de luxe, là un relais touristique. C'est dommage d'avoir déformé ainsi le village perdu... Le Provençal et l' "accent" l'ont fui pour l'abandonner à la rentabilité mercantile.

La petite départementale continue son chemin à travers la lavande et le romarin et descend vers la vallée. Eygalière et St. Sixte dépassés, les derniers reliefs des Alpilles accompagnent le promoneur jusqu'à la Durance. En face, suite géologique de la chaine des Alpilles, plus haute, plus massive, la montagne du Luberon ferme l'horizon. La vie sur les pentes de la montagne est calme. Les troupeaux de moutons y ont été nombreux mais sont de plus en plus rares. Seules, les "bories", abris des bergers construits en pierres sèches, dispersées sur les versants, témoignent de cette activité autrefois répandue et importante.

"Bêtes et gens passent cinq ou six mois là-haut, logés à la belle étoile, dans l'herbe jusqu'au ventre; puis, au premier frisson de l'automne, on redescend au mas, et l'on revient brouter bourgeoisement les petites collines grises que parfume le romarin..."

A. Daudet.



Le village de Lourmarin, c'est la porte de la montagne. Une route secondaire se faufile par la "Courbe de Luberon", à travers la montagne. Elle suit la vallée plus verte, plus fraîche de la capricieuse Aigue-Brun. La route est accidentée et jalonnée de nombreux virages; mais chaque tournant vétale devant les yeux du passant un paysage nouveau, une image de Provence encore plus attachante, un parfum neuf inoubliable.

Le pays provençal est encore plus vaste et s'étend, varié, attrayant, bien au delà de la Camargue des gardians, basse et marécageuse, des Alpilles sèches et sauvages et du Luberon. Au delà d'Apt et de Carpentras, le sommet blanc de pierre, désert montagneux du Ventoux domine, protecteur impressionnant, toute la région. Son nom pittoresque de Ventoux lui vient du mistral qui, là plus qu'ailleurs, à près de 2,000m d'altitude, y souffle avec rage et furie. Cette pyramide orgueilleuse, ainsi exposée subit des températures plutôt fraîches. La maigre végétation qui y survit, fait naître l'exotisme des grands espaces nordiques. Des plantes que l'on trouve normalement dans les îles du Spitzberg ou du Groenland s'épanouissent près du sommet, glacées par le vent.

Le livre d'Alphonse Daudet dans la poche arrière de mon pantalon, une branche de thym entre les dents, les oreilles charmées par le merveilleux vacarme des cigales, l'odorat caressé par les parfums des buissons, j'ai parcouru un bout de Provence avec toi, sans prétention touristique ou géographigie, simplement pour retrouver, à travers un voyage "désorganisé", une terre enchantée.

Les 25 ans de la liaison Montréal-Paris d'Air Canada

Le 1er avril 1951, un North Star d'Air Canada décollait de Montréal et mettait le cap à l'est. Quelque 16 heures plus tard, le commandant Robert Smith posait l'appareil en douceur à l'aéroport d'Orly, près de Paris. La ligne nationale du Canada venait d'inaugurer son service vers la Ville-Lumière.

Ce service a maintenant 25 ans et les 747 d'Air Canada atterrissent régulièrement tous les soirs à 19 h 45 et le Boeing 747 de 365 places met environ 6 heures à atteindre la capitale française.

Il y a un quart de siècle, les 40 places du North Star suffisaient amplement. La Société offrait alors deux vols par semaine, avec escale à Londres. D'avril à décembre 1951, elle transporta 1,025 passagers. Durant toute l'année 1952, le service enregistra un total de 1,102 passagers, une augmentation de huit pour cent.

Avec les années, le trafic s'accrut et Air Canada apporta de nombreuses améliorations à son service. En 1954, par exemple, elle remplaça le North Star par le Super Constellation de 63 places qui, en mai 1958, fit la première liaison Montréal-Paris sans escale. En juin 1961, l'accroissement du trafic justifiait l'établissement d'un service quotidien en DC-8 durant l'été. Au cours de la première décennie, le nombre des passagers a augmenté de 537.5 pour cent pour atteindre 6,534 en 1961.

En avril 1965, le service sans escale vers Paris était établi en permanence. Ces vols prestigieux — "Europe 870" vers l'est et "Canada 871" vers l'ouest — ont été très bien accueillis du public canadien.

Pour répondre aux exigences du trafic, on a affecté les DC-8 longs à cette liaison en 1968, portant ainsi le nombre de places disponibles chaque jour de 139 à 198.

Air Canada a toujours affecté ses meilleurs avions, les plus récents aussi, à son service vers Paris. Elle a perpétué cette tradition en rangeant Paris parmi ses escales desservies par les 747 dès 1971.

L'aviation commerciale depuis ses débuts a permis à deux grandes communautés francophones de refaire plus ample connaissance. En effet, depuis 25 ans, cette liaison aérienne entre Montréal et Paris a contribué au développement dans les domaines culturel, social et économique.

UN VÉHICULE NEUF
POUR VOTRE PROCHAIN SÉJOUR EN EUROPE
Avec le plan "AUTO VACANCES"
SIMCA-CHRYSLER



Classé la meilleure voiture de l'année.
UN FORFAIT TOUT COMPRIS. (de 21 jours à 6 mois)
Kilométrage illimité - Assurance tous risques
Assurance passagers - Pas de taxe à payer.
Moins cher et plus pratique qu'une location
Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages en demandant le catalogue
AIR FRANCE - EUROP AUTO
ou à EUROP AUTO Distributeur exclusif SIMCA-CRYSLER
5193 Côte-des-Neiges - Montréal, Tél: 735-3083
No de permis 50493

Votre passeport.
Un document de valeur
pour $12.00 seulement.

A partir du 1er avril 1976, le coût d'un passeport canadien sera de $12.00. Le montant est indiqué sur les formules de demande de passeport que vous pouvez obtenir dans les bureaux de poste, les agences de voyage, les compagnies aériennes et les bureaux régionaux de passeports.

Pour obtenir un passeport, demandez une formule 76, remplissez-la avec soin (une formule périmée ou de mauvais renseignements peuvent occasionner des ennuis et des retards), présentez-la à un bureau régional de passeports ou postez-la à Ottawa.

*Le droit est maintenant de $12.00.
*Faites votre demande à l'avance.
*Utilisez les bureaux régionaux.

Bureau des passeports Affaires extérieures Canada
Passport Office External Affairs Canada

Êtes-vous prêt à partir

pour de merveilleuses îles émaillées de toits blancs, de villas roses et bleues, ceinturées d'une mer transparente de couleur aigue-marine et peuplées d'habitants aimables et polis.

Les merveilleuses Bermudes. De minuscules îles au milieu de l'océan Atlantique où les voyageurs sont traités en invités. Certaines coutumes britaniques sont restées en usage, ainsi la circulation à gauche dans les rues, le thé servi en fin d'après-midi dans les hôtels et le football (le soccer) pratiqué comme sport national.

Il y a aussi bien sûr des centaines de magnifiques plages au sable rose, des courts de tennis (plus de 80), des parcours de golf (neuf) et de la musique calypso au rythme entraînant.

Les Bermudes. Vous les avez survolées plusieurs fois sans vous y arrêter; un séjour dans ces îles vous enchantera.

Nous sommes prêts à vous accueillir en tout temps. Et nous sommes à quelque 2 heures de chez vous.

LES BERMUDES
La douceur de vivre.

Appelez sans tarder votre agent de voyage ou postez le coupon ci-dessous et nous vous ferons parvenir une pochette de renseignements utiles sur les Bermudes. Ce sera sûrement le début d'une amitié chaude et durable entre nous.

MD-4-76
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____
Postez à: Département du tourisme des Bermudes, 2 Bloor Street West, Toronto, Ontario M4W 3E2

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
1010 ouest, Ste-Catherine — Métro Peel, 861-7272
Plaza St-Hubert 273-7755
Place Longueuil 679-3777
Centre Laval 688-5310
Rue Saint-Denis 845-8225
Permis # 50281